



## Inventaire mondial des interventions d'appui à l'emploi des jeunes: Rapport de synthèse

Gordon Betcherman, Martin Godfrey,  
Susana Puerto, Friederike Rother et  
Antoneta Stavreska

Octobre 2007

**Inventaire mondial des interventions d'appui à l'emploi des jeunes  
Rapport de synthèse**

**Gordon Betcherman, Martin Godfrey, Susana Puerto, Friederike Rother  
et Antoneta Stavreska**

**Banque mondiale  
Octobre 2007**

**Inventaire mondial des interventions d'appui à l'emploi des jeunes**  
**Rapport de synthèse**

**Résumé**

Ce rapport de synthèse résume les plus importants résultats de l'Inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes (IEJ). L'IEJ est une compilation de 289 études relatives à des interventions d'appui à l'emploi des jeunes dans 84 pays de toutes les régions du monde. L'objectif de cet inventaire est de renforcer la base empirique de la façon d'aborder le problème de l'emploi des jeunes. Le rapport décrit la méthodologie de la mise en place de l'inventaire et présente un analyse afin de (i) documenter les types de programmes; et (ii) identifier ce qui semble fonctionner en termes d'amélioration des conditions d'emploi des jeunes.

Mots-clés: Emploi des jeunes, Programmes actifs du marché du travail, Evaluation des programmes, Méta analyse

Codes de classification JEL: J13, J18, J24

## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| Résumé sommaire .....  | i  |
| A. Introduction : l'objectif de l'inventaire et du rapport .....   | 7  |
| B. Contexte : la nature des problèmes liés à l'emploi des jeunes et les politiques pour les résoudre ..... | 8  |
| 1. Problèmes liés à l'emploi des jeunes .....  | 9  |
| 2. Politiques pour résoudre les problèmes liés à l'emploi des jeunes .....                                 | 11 |
| C. Méthodologie de conception et de compilation de l'inventaire .....                                      | 15 |
| 1. Cadre de classification des interventions .....   | 16 |
| 2. L'inventaire – comment il a été compilé .....   | 19 |
| D. Couverture de l'inventaire – quelles sont les interventions mises en œuvre ? .....                      | 25 |
| E. Qualité des évaluations des programmes de l'inventaire .....  | 38 |
| F. Qualité des interventions de l'inventaire : analyse descriptive .....                                   | 44 |
| G. Qualité des interventions incluses dans l'inventaire : méta analyse .....                               | 70 |
| 1. Méthodologie .....  | 72 |
| 2. Résultats .....   | 74 |
| H. Conclusions .....   | 79 |
| Références .....   | 87 |

## TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Taux de chômage des jeunes, ratio du taux de chômage jeunes-adultes, taux de participation des jeunes à la population active et ratio d'emploi jeunes-population, par région, 1995 et 2005 <sup>1</sup> ..... | 10 |
| Tableau 2 : Catégories utilisées pour classer les programmes dans l'IEJ.....  | 18 |
| Tableau 3 : Mesures de la qualité d'intervention (QDI).....   | 22 |
| Tableau 4 : Mesures de la qualité d'évaluation (QDE).....   | 23 |
| Tableau 5 : Choix possibles pour la qualité d'intervention selon la qualité d'évaluation.....   | 24 |
| Tableau 6 : Couverture de l'inventaire par catégorie d'intervention et région.....  | 26 |
| Tableau 7 : Couverture de l'inventaire par catégorie d'intervention, lieu et groupe d'âge desservi .....  | 32 |
| Tableau 8 : Orientation vers les groupes défavorisés par large catégorie d'intervention.....  | 33 |
| Tableau 9 : Couverture de l'inventaire par catégorie d'intervention.....  | 36 |
| Tableau 10 : Evidance de la qualité d'évaluation (QDE) <sup>1</sup> par catégorie d'intervention.....   | 40 |
| Tableau 11 : Distribution en pourcentage de la qualité d'évaluation (QDE) <sup>1</sup> par région.....  | 42 |
| Tableau 12 : Qualité d'intervention (QDI) désagrégée selon la qualité d'évaluation (QDE) <sup>1</sup> .....   | 48 |
| Tableau 13 : Simulation du taux de réussite générale (impact positif, rentabilité).....   | 50 |
| Tableau 14 : Simulation du taux de réussite générale des programmes .....   | 51 |
| Tableau 15 : Classement récapitulatif de la qualité d'intervention <sup>1</sup> par catégorie d'intervention .....  | 52 |
| Tableau 16 : Simulation du taux de réussite des programmes (impact positif, rentabilité), par catégorie d'intervention <sup>1</sup> .....   | 54 |
| Tableau 17 : Evaluation de l'impact sur le marché du travail des programmes de formation sélectionnés dans les pays en transition et en développement.....  | 62 |
| Tableau 18 : Programmes globaux avec évaluations d'impact net .....   | 63 |
| Tableau 19 : Classement récapitulatif de la qualité d'intervention par région <sup>1</sup> .....  | 66 |
| Tableau 20 : Impact relatif et rentabilité des interventions orientées vers les défavorisés.....  | 70 |
| Tableau 21 : Effets marginaux des programmes d'emploi des jeunes affichés par le modèle probit .....  | 75 |
| Tableau 22 : Ciblage, conception, risques et impacts des programmes de l'inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes .....   | 84 |
| Tableau 23 : Quel programme pour quel problème ? .....  | 86 |

## FIGURES

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 : Catégories d'interventions par sous-groupes de pays de l'OCDE .....  | 29 |
| Figure 2 : Récapitulatif de la qualité des évaluations (QDE) .....  | 39 |
| Figure 3 : Pourcentage des programmes avec évaluations d'impact net par catégorie d'intervention .....  | 40 |
| Figure 4 : Distribution en pourcentage des programmes par qualité d'évaluation (QDE) pour les sous-groupes de pays de l'OCDE.....                       | 44 |
| Figure 5 : Récapitulatif de la qualité des interventions (QDI) pour tous les programmes avec tout type de preuve d'évaluation <sup>1</sup> .....        | 47 |
| Figure 6 : Récapitulatif de la qualité des interventions (QDI) des programmes avec indices sur l'impact net <sup>1</sup> .....                          | 48 |
| Figure 7 : Pourcentage de programmes à impact positif sur le marché du travail, indépendamment du coût, par catégorie d'intervention <sup>1</sup> ..... | 53 |
| Figure 8 : Pourcentage d'interventions rentables et à impact positif sur le marché du travail, par région <sup>1</sup> .....                            | 66 |
| Figure 9 : Pourcentage d'interventions rentables et à impact positif .....  | 67 |
| Figure 10 : Pourcentage d'interventions à impact positif sur l'emploi et rentabilité, .....   | 69 |

## ENCADRES

|  |    |
|--|----|
| Encadré 1 : Les subventions salariales pour les jeunes de l'EAC – Un exemple de programmes conçus pour améliorer le marché du travail pour les jeunes (Catégorie 1)..... | 31 |
| Encadré 2 : L'Initiative Commonwealth Youth Credit – Un exemple de programmes conçus pour améliorer les opportunités des jeunes entrepreneurs (Catégorie 2).....         | 35 |
| Encadré 3 : <i>Entra 21</i> – Un exemple de programmes conçus pour dispenser .....   | 37 |
| Encadré 4 : Programme Jua Kali de coupons au Kenya – Un exemple des programmes conçus pour améliorer les systèmes de formation pour les jeunes (Catégorie 4) .....       | 41 |
| Encadré 5 : Evaluation dans un cadre coût/résultat – un mini-manuel.....   | 46 |
| Encadré 6 : Les programmes <i>Jóvenes</i> de l'ALC – Un exemple d'approches globales polyvalentes (Catégorie 8) .....  | 65 |

## ANNEXES

|  |    |
|--|----|
| Annexe A : Modèle-type de l'Inventaire et système de codage .....                          | 91 |
| Annexe B : Manuel de l'utilisateur (traitement des questionnaires) .....                   | 93 |
| Annexe C : Coûts unitaires d'un échantillon de programmes d'appui à l'emploi des jeunes .. | 95 |
| Annexe D : Autres résultats de la méta-analyse .....                                       | 98 |

# **Inventaire mondial des interventions d'appui à l'emploi des jeunes : Rapport de synthèse**

## **Résumé sommaire**

*L'inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes a été compilé pour améliorer la base d'évidences en vue de la prise de décision sur les stratégies à adopter pour répondre aux problèmes liés à l'emploi des jeunes.* En envisageant les mesures éventuelles pour aider les jeunes pendant leur transition sur le marché du travail et leur recherche d'un emploi décent, les responsables sont confrontés à une absence d'information sur les options disponibles, sur les mesures adéquates pour les différentes situations et sur les initiatives entreprises qui ont échoué. Pour répondre à cette situation, la Banque mondiale a compilé un inventaire des interventions mises en œuvre à travers le monde pour intégrer les jeunes au marché de l'emploi. Cet Inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes (IEJ) est basé sur la documentation disponible sur les programmes actuels et passés et comprend l'évidence de 289 études relatives à des interventions entreprises dans 84 pays de toutes les régions du monde. Les interventions comprises dans l'IEJ ont été analysées afin de (i) documenter les types de programmes mis en œuvre pour aider les jeunes à la recherche d'emploi ; et (ii) identifier ce qui semble fonctionner en termes d'amélioration des conditions d'emploi des jeunes. Le présent rapport de synthèse réunit les informations dérivées de cet inventaire ainsi que d'une série de rapports préparatoires afin de documenter l'expérience mondiale en matière de programmes de promotion de l'emploi des jeunes.

*L'IEJ comprend des programmes destinés à faciliter la transition des jeunes sur le marché de l'emploi, avec un ciblage des jeunes défavorisés.* L'inventaire se veut aussi exhaustif que possible et ne se limite pas aux expériences réussies, en se basant sur le principe qu'il y a beaucoup à apprendre des erreurs et des échecs. L'IEJ n'inclut pas de nouvelles informations sur les projets, mais se base plutôt exclusivement sur la documentation existante découlant d'un large éventail de publications et de sources électroniques. Pour des raisons pratiques, l'inventaire est essentiellement limité aux interventions postérieures à l'éducation formelle. Il couvre les interventions en cours ainsi que les interventions finalisées ciblant spécifiquement les jeunes ou celles dont les jeunes sont les principaux bénéficiaires.

*Le type le plus courant d'intervention en faveur des jeunes est la formation qualifiante.* Cette catégorie représente 39 pour cent de toutes les interventions et est assez courante dans toutes les régions, mais elle est particulièrement populaire en Amérique latine et dans les Caraïbes où elle représente 56 pour cent des programmes inclus dans l'inventaire. Les interventions globales qui offrent aux jeunes des services polyvalents -- combinant par exemple la formation professionnelle et la formation en cours d'emploi aux subventions salariales et aux programmes de travaux publics, ou la formation en classe et en cours d'emploi avec expérience professionnelle rémunérée et aide à la recherche d'emploi -- représentent 32 pour cent du total. La moitié de ces programmes à services polyvalents sont réalisés dans les pays de l'OCDE. Les interventions destinées à améliorer le marché de l'emploi pour les jeunes (particulièrement à travers des subventions salariales) et celles destinées à améliorer les opportunités des jeunes entrepreneurs représentent chacune 12 pour cent du total.

*La région de l'OCDE affiche le plus grand nombre d'interventions, suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes.* La méthodologie utilisée pour compiler l'inventaire a mis l'accent sur la recherche de programmes dans les pays en développement. Cependant, 42 pour cent des interventions incluses dans l'inventaire correspondent à des pays de l'OCDE, ce qui reflète à la fois le niveau d'activité et la quantité de documentation disponible dans les pays industrialisés. Dans les régions en développement, l'Amérique latine affiche le plus grand nombre de programmes pour les jeunes, représentant ainsi 24 pour cent des interventions incluses dans l'inventaire. Les parts des autres régions sont de 14 pour cent pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, 10 pour cent pour l'Afrique subsaharienne, 7 pour cent pour l'Asie du Sud et de l'Est et le Pacifique et 3 pour cent pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

*Les programmes d'appui à l'emploi des jeunes ciblent plus fréquemment les jeunes à faible revenu et/ou faible niveau d'instruction.* A peine plus de la moitié (51 pour cent) de tous les programmes inclus dans l'inventaire sont orientés vers les jeunes à faible revenu, ou issus de familles à faible revenu. L'incidence du genre comme critère de ciblage est relativement faible, avec seulement 16 pour cent des programmes orientés vers les jeunes femmes et 2 pour cent vers les jeunes hommes. L'inventaire comprend 32 programmes (11 pour cent) ciblant les jeunes handicapés, tandis qu'un petit nombre d'interventions seulement (20 au total) ciblent en particulier les groupes ethniques. L'analyse des modèles de réussite



des programmes révèle que les interventions orientées vers les jeunes handicapés sont aussi bonnes, sinon meilleures, que les programmes sans orientation particulière.

*L'une des observations majeures de la recherche est que le niveau d'évaluation des programmes a été faible, en particulier dans les pays en développement. Une conclusion clé est le besoin pressant d'améliorer la qualité de l'évidence concernant les interventions d'appui à l'emploi des jeunes.* Pour environ 40 pour cent des programmes inclus dans l'inventaire, il n'existe aucune information sur l'évaluation des résultats ou de l'impact. 35 pour cent disposent d'études couvrant uniquement les résultats bruts, c'est-à-dire ne recourant à aucune méthodologie (basée par exemple sur un groupe de contrôle) qui permette d'estimer l'impact net. En d'autres termes, seulement près d'un quart de tous les programmes inclus dans l'inventaire dispose de certaines évidences sur l'impact net. Par ailleurs, la majorité des programmes répondant à cette norme d'évaluation n'ont pas fait l'objet d'analyse coûts-bénéfices. Dans l'ensemble, seulement un programme sur 10 dispose d'une évaluation mesurant à la fois l'impact net et le coût. Ces chiffres surestiment probablement la véritable incidence des évaluations scientifiques des programmes destinés aux jeunes, étant donné la probabilité élevée d'inclure dans l'inventaire des interventions amplement évaluées et bien documentées. La réalité est qu'actuellement, en dehors de la région de l'OCDE (particulièrement les pays anglo-saxons) et des études parrainées par des organisations internationales, les évaluations rigoureuses sont rares.

*L'absence d'évaluations rigoureuses conduit quasi certainement à une surestimation des impacts des programmes de la part des responsables.* Les programmes évalués de manière adéquate sont moins susceptibles d'aboutir à des résultats positifs en termes d'impact et d'efficacité que ceux qui le sont par des méthodologies “non scientifiques”. En l'absence d'évaluations rigoureuses, il est donc possible que les responsables surestiment les bénéfices de leurs interventions et, par conséquent, allouent inefficacement les ressources. Cela est particulièrement préoccupant dans les pays en développement où les ressources sont rares et les évaluations peu courantes.

*La majorité des interventions incluses dans l'inventaire semblent avoir des impacts positifs pour les bénéficiaires sur le marché du travail.* Deux indicateurs spécifiques de performance – l'emploi et la rémunération après la participation au programme – sont pris en considération pour estimer l'“impact” d'une intervention. Il a été possible de mesurer l'impact

de 172 interventions disposant d'information soit sur les résultats bruts, soit sur les impacts nets. Sur ces 172 programmes, 132 (78%) ont eu un impact positif en termes d'emploi et de/ou rémunération des participants. Lorsque seules sont envisagées les interventions avec évaluations d'impact net, la part d'interventions à impacts irréfutablement positifs pour les participants sur le marché du travail était de 60 pour cent.

*Mais lorsque la rentabilité des interventions est prise en considération, moins de la moitié des programmes inclus dans l'inventaire ont été jugés réussis.* Bien qu'une perspective globale de la réussite générale des programmes destinés aux jeunes doit également prendre en considération la dimension coût, dans la vaste majorité des cas il n'a pas été possible de déterminer le ratio de rentabilité. Sur les 134 programmes estimés avoir eu un impact positif sur l'emploi, seulement 25 disposent d'une analyse coûts-bénéfices. Sur ces programmes, 14 étaient rentables (56 pour cent) tandis que 11 (44 pour cent) ne l'étaient pas. En assumant que ce ratio de rentabilité observé s'applique aux programmes dépourvus d'information sur les coûts, il est possible d'estimer le taux de *réussite* général des interventions ; ici, "réussite" signifie qu'une intervention a eu un impact positif pour les jeunes sur le marché de l'emploi et a été rentable. L'estimation basée sur tous les programmes avec indicateurs de résultat permet de conclure qu'environ 44% des interventions ont réussi selon cette définition. Toutefois, lorsque nous restreignons nos calculs aux programmes avec évaluations d'impact net seulement, le taux de réussite est estimé à 33%.

*Les facteurs associés à l'impact des programmes ont été examinés à travers deux analyses descriptives et une méta-analyse plus rigoureuse.* L'analyse statistique des résultats des programmes a porté sur le rôle des divers facteurs spécifiques aux interventions et au contexte de leur mise en œuvre. Pour identifier systématiquement les facteurs déterminants des impacts positifs des programmes, une méta-analyse des interventions incluses dans l'inventaire a été effectuée, en recourant à des méthodes économétriques pour combiner et synthétiser les résultats des études individuelles afin d'obtenir une perspective générale.

*Les résultats indiquent qu'il n'y pas de différences majeures entre les diverses catégories d'interventions en termes d'impact ou d'efficacité.* Trois catégories d'interventions – celles visant l'amélioration du marché du travail pour les jeunes (en

particulier en matière de subventions salariales, de programmes de travaux publics et d'aide à la recherche d'emploi), celles basées sur la formation professionnelle et les programmes globaux – ont eu des pourcentages similaires aux programmes à impacts positifs. Bien que les programmes destinés aux jeunes entrepreneurs avaient la cote la plus élevée en termes d'impact positif, le nombre d'interventions de ce type incluses dans l'inventaire est trop petit pour pouvoir tirer des conclusions fermes. La méta analyse n'a pas révélé de différences statistiquement significatives dans l'impact des différents types de programmes. L'incidence de ces résultats en termes de politiques générales est qu'aucun type de programme ne doit être favorisé en particulier, mais plutôt que les interventions doivent être choisies sur la base des obstacles spécifiques à l'emploi devant être surmontés.

*L'impact des interventions d'appui à l'emploi des jeunes tend à être plus favorable dans les pays en développement et en transition que dans les pays industrialisés.* La probabilité que les programmes améliorent les conditions des jeunes sur le marché du travail est plus grande dans les pays en développement et en transition que dans les pays industrialisés. Cela n'est pas dû à la plus grande rigueur des évaluations réalisées dans les pays développés. La méta-analyse a confirmé que la différence d'impact des programmes selon le niveau de développement demeurerait la même, y compris lorsque la qualité de l'évidence d'évaluation était prise en considération. L'étude n'a pas pu expliquer ce résultat de manière appropriée, mais il serait intéressant de tester deux hypothèses. La première hypothèse est que les jeunes défavorisés sont si "défavorisés" dans les pays en développement que les interventions d'appui à l'emploi ne suffisent simplement pas à compenser les différences. La deuxième hypothèse est qu'il existe des différences systématiques entre les institutions et les politiques selon le niveau de développement qui pourraient expliquer la variation des résultats des programmes d'appui à l'emploi.

*Les programmes destinés aux jeunes ont une probabilité plus faible d'avoir un impact positif dans les pays où les marchés du travail ne sont pas flexibles, bien que l'ampleur de l'effet soit assez petite.* La recherche a en effet démontré que les politiques de protection de l'emploi créent des obstacles aux nouveaux venus sur le marché de l'emploi. L'analyse de l'inventaire indique que les programmes d'appui à l'emploi ne permettent pas de surmonter ces obstacles de manière significative. La méta-analyse révèle que la rigidité des politiques de protection de l'emploi est liée à une plus faible probabilité de résultats positifs

pour les participants en termes d'emploi, et ce bien que l'ampleur de l'effet soit très petite. En tout état de cause, les responsables doivent adopter une approche complète pour améliorer l'emploi des jeunes, mettre en œuvre des interventions bien conçues et veiller également à ce que les politiques et institutions pertinentes ne bloquent pas l'accès des jeunes au marché du travail.

## **Inventaire mondial des interventions d'appui à l'emploi des jeunes : rapport de synthèse<sup>1</sup>**

### **A. Introduction : l'objectif de l'inventaire et du rapport**

L'emploi des jeunes est devenu un souci majeur dans de nombreux pays à travers le monde. En envisageant les mesures pour aider les jeunes pendant leur transition sur le marché du travail et leur recherche d'un emploi décent, les responsables se heurtent à une absence d'information sur les options existantes, sur les mesures adaptées aux différentes situations et sur les initiatives qui ont été tentées sans succès. Pour répondre à cette situation, la Banque mondiale a compilé un inventaire mondial des interventions conçues pour intégrer les jeunes sur le marché de l'emploi. Cet Inventaire des interventions d'appui à l'Emploi des jeunes (IEJ) est basé sur la documentation disponible relative aux programmes actuels et passés et comprend les conclusions de 289 interventions dans 84 pays de toutes les régions du monde. Les interventions incluses dans l'IEJ ont été analysées afin de (i) documenter les types de programmes mis en œuvre pour aider les jeunes à trouver de l'emploi ; et (ii) identifier ce qui semble fonctionner pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes. La base de données des programmes de l'inventaire est accessible en ligne.<sup>2</sup>

Le présent rapport présente une synthèse des informations dérivées de cet inventaire et d'une série de rapports préparatoires en vue de documenter l'expérience mondiale en matière de programmes d'emploi des jeunes.<sup>3</sup> En guise de contexte, la Section B présente un

---

<sup>1</sup> Le Réseau pour l'Emploi des Jeunes (*Youth Employment Network*) et l'Agence de coopération technique allemande (GTZ) ont contribué à la collecte des informations relatives aux programmes utilisés pour l'inventaire. La version finale du présent rapport de synthèse a bénéficié des commentaires de Wendy Cunningham, Linda McGinnis, Jean Fares et Sudharshan Canagarajah ainsi que des commentaires formulés lors des réunions de revue auxquelles ont participé la Banque mondiale, le Réseau pour l'Emploi des Jeunes et l'OIT ainsi que des séminaires de la Banque mondiale dans les régions d'Europe, d'Asie Centrale et d'Amérique latine et Caraïbes.

<sup>2</sup> La base de données est accessible en ligne : <http://go.worldbank.org/48Z06GMD70>

<sup>3</sup> Les rapports préparatoires comprennent les rapports régionaux sur l'OCDE (Rother and Puerto, 2007), l'Europe de l'Est et l'Asie centrale (Stavreska, 2006), l'Amérique latine et les Caraïbes (Puerto, 2006), l'Afrique subsaharienne (Rother, 2006) et l'Asie (Stavreska, 2006). Le rapport sur l'Asie couvre à la fois l'Asie de l'Est et du Sud, compte tenu de la petite taille des échantillons de ces deux régions. Aucun rapport n'a été élaboré pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en raison d'un nombre insuffisant de programmes. Outre ces rapports régionaux, deux rapports préparatoires analytiques ont été élaborés – l'un sur les leçons tirées des évaluations d'impact et l'autre sur les résultats d'une méta-analyse des évaluations (Puerto 2007a,b).

bref résumé de la situation des jeunes sur les marchés de l'emploi à travers le monde et passe également en revue les documents disponibles sur les politiques adoptées pour résoudre les problèmes liés à l'emploi des jeunes. La Section C décrit ensuite le cadre sous-jacent et la méthodologie utilisée pour l'inventaire de l'emploi des jeunes. La Section D présente la couverture de l'IEJ, qui expose l'échantillon des programmes identifiés dans notre recherche globale de documentation. Elle décrit les types de programmes mis en œuvre pour soutenir les jeunes salariés. En abordant la question de "ce qui fonctionne" en matière d'interventions d'appui à l'emploi des jeunes, il est crucial d'accorder une grande attention à la qualité des conclusions tirées des évaluations, qui font l'objet de la Section E. L'analyse descriptive de l'efficacité des interventions incluses dans l'inventaire est ensuite présentée dans la Section F. Par ailleurs, un examen plus approfondi visant à identifier les facteurs déterminants de la réussite des programmes a été entrepris à travers une méta-analyse économétrique dont les résultats figurent dans la Section G. Enfin, la Section H présente les conclusions et les implications.

**B. Contexte : la nature des problèmes liés à l'emploi des jeunes et les politiques pour les résoudre**

Il faut tout d'abord reconnaître que beaucoup de jeunes réussissent la transition vers l'emploi, sans requérir aucun appui particulier. Cependant, beaucoup d'autres connaissent des difficultés, soit en mettant très longtemps à trouver un emploi stable, soit en se retrouvant complètement en marge du marché de l'emploi. Certains groupes sont confrontés à des problèmes spécifiques, en particulier ceux dont le niveau d'instruction est faible et qui sont dépourvus de compétences de base. Dans de nombreux pays, les jeunes femmes, les jeunes en situation de handicap ou affectés par le VIH/SIDA, les minorités ethniques, les soldats démobilisés et les migrants sont souvent particulièrement défavorisés.

## 1. Problèmes liés à l'emploi des jeunes

Les problèmes liés à l'emploi des jeunes ont diverses dimensions et peuvent se manifester de différentes manières.<sup>4</sup> Le problème le plus courant est celui du chômage ; le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans est en effet l'un des deux uniques indicateurs d'emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Bien que ce groupe d'âge ne constitue que 25% de la population mondiale d'âge actif, il représente près de la moitié du chômage mondial (Banque mondiale 2006). Comme le montre le Tableau 1, les taux d'emploi des jeunes ont généralement augmenté au cours de la dernière décennie, tout comme le ratio entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes. L'ampleur du problème du chômage des jeunes varie d'une région à l'autre ; pourtant, elle est importante partout. Excepté dans les économies développées, les pays d'Europe Centrale et de l'Est et la Communauté des Etats indépendants (CEI), et d'Asie de l'Est, les taux de chômage sont plus élevés pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes – particulièrement en Amérique latine et aux Caraïbes et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (BIT 2006). En Asie du Sud, en Amérique latine, dans les pays de l'OCDE et de l'ECO/CEI, les taux de chômage des jeunes tendent à être plus élevés chez les moins instruits. Pourtant, dans plusieurs pays en développement, notamment au Moyen-Orient et Afrique du Nord et en Afrique, les taux de chômage des jeunes les plus élevés ont été observés chez les instruits (BIT 2006). Lorsque c'est le cas, cela est souvent dû à des salaires élevés de réserve et/ou à une sélectivité dans la recherche d'emploi (comme par exemple l'attente d'un emploi dans le secteur public), avec le soutien de familles relativement prospères.

Pourtant, le chômage n'est pas le seul indicateur des difficultés du marché de l'emploi. En fait, il minimise souvent l'ampleur du problème pour deux raisons : premièrement, beaucoup de jeunes sans emploi qui aimeraient travailler sont "découragés" et ne sont pas comptabilisés comme chômeurs étant donné qu'ils ne recherchent pas activement un emploi, et deuxièmement, beaucoup n'ont pas d'autre choix que de travailler même en occupant de très mauvais emplois. D'autres catégories de jeunes – "salariaés découragés" inactifs, travailleurs familiaux non payés, travailleurs indépendants à très faible revenu, salariaés mal payés, etc. – sont également désavantagés sur le marché du travail. Le BIT

---

<sup>4</sup> Dans le présent rapport, la tranche d'âge des 15-24 ans est généralement utilisée pour définir les jeunes.

(2006) estime le nombre de “jeunes pauvres travailleurs” (gagnant moins d’un dollar par jour) dans le monde en 2005 à environ 125 millions, soit 23% de la population active totale de ce groupe d’âge. Le taux est particulièrement élevé en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

**Tableau 1 : Taux de chômage des jeunes, ratio du taux de chômage jeunes-adultes, taux de participation des jeunes à la population active et ratio d'emploi jeunes-population, par région, 1995 et 2005<sup>1</sup>**

|                                | Taux de chômage des jeunes (%t) |      | Ratio du taux de chômage jeunes-adultes |      | Taux de participation des jeunes à la population active (%) |      | Ratio chômage jeunes-population |      |
|--------------------------------|---------------------------------|------|---|------|---|------|---------------------------------|------|
|                                | 1995                            | 2005 | 1995                                    | 2005 | 1995  | 2005 | 1995                            | 2005 |
| Monde                          | 12.3                            | 13.5 | 2.8                                     | 3.0  | 58.9  | 54.7 | 51.6                            | 47.3 |
| Economies développées & autres | 15.2                            | 13.1 | 2.3                                     | 2.3  | 53.6  | 51.8 | 45.4                            | 45.0 |
| EU                             | 19.6                            | 19.9 | 2.6                                     | 2.6  | 47.2  | 41.8 | 38.0                            | 33.5 |
| ECO/CEI (non UE)               | 7.5                             | 7.8  | 2.9                                     | 2.8  | 75.2  | 67.3 | 69.5                            | 62.1 |
| Asie de l'Est                  | 9.2                             | 15.8 | 4.7                                     | 5.1  | 58.1  | 56.5 | 52.8                            | 47.5 |
| Asie du Sud-est et Pacifique   | 9.9                             | 10.0 | 3.6                                     | 2.8  | 50.6  | 47.2 | 45.6                            | 42.5 |
| Asie du Sud                    | 14.4                            | 16.6 | 2.7                                     | 2.8  | 56.4  | 54.2 | 48.3                            | 45.2 |
| Amérique latine & Caraïbes     | 28.7                            | 25.7 | 3.0                                     | 3.1  | 40.0  | 40.0 | 28.5                            | 29.7 |
| Moyen-Orient & Afrique du Nord | 17.5                            | 18.1 | 3.3                                     | 3.0  | 68.2  | 65.5 | 56.2                            | 53.7 |
| Afrique subsaharienne          |                                 |      |   |      |   |      |                                 |      |

1. “Jeunes” définit les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Source : BIT (2006 : Figures 2.3 et 2.4 ; Tableaux 2.3, 2.4 et 2.6).

Le Tableau 1 montre aussi que le taux de participation de la population active de jeunes ainsi que le ratio emploi-population ont chuté au cours de la dernière décennie, aussi bien au niveau mondial que régional, excepté celle du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord. Les taux sont en effet particulièrement faibles dans cette région et dans les économies en transition. Le déclin des taux de participation et d’emploi est partiellement dû à une augmentation des inscriptions scolaires – entre 1990 et 2000 le nombre d’étudiants dans le monde a augmenté de 15 pour cent dans les écoles secondaires et de 8 pour cent dans les établissements d’éducation supérieure (BIT 2005). Cependant, ces chiffres reflètent aussi l’échec d’une proportion croissante de jeunes à rejoindre la population active à la fin de leur scolarité. En effet, les données sur les ménages réunies pour le récent *Rapport sur le*



*développement dans le monde* montrent que beaucoup de jeunes ne sont ni étudiants ni intégrés dans le marché du travail (Banque mondiale 2006).<sup>5</sup>

Beaucoup de jeunes dans l'incapacité de trouver un emploi salarié formel finissent dans l'économie informelle. L'incidence du travail non rétribué est également élevée. Dans les économies où l'informel est répandu (ce qui est en lui-même souvent un symptôme d'échec des politiques du pays), le travail informel et non rétribué peut constituer un tremplin pour accéder à de meilleurs emplois dans l'avenir, mais pour de nombreux jeunes, cela n'est pas le cas (Banque mondiale 2006). Si l'emploi informel prédomine moins dans les pays à haut revenu, les jeunes travailleurs occupent disproportionnellement des emplois précaires, comme l'emploi temporaire. En Amérique latine, la récente augmentation des contrats temporaires a particulièrement touché les jeunes, en particulier ceux issus des ménages les plus pauvres (BIT 2004). L'un des autres indicateurs des difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail est celui de la population mondiale de jeunes âgés de 15 à 18 ans, estimée à 59 millions, qui occupent un travail dangereux (BIT 2005). Beaucoup d'entre eux gagnent aussi extrêmement peu, mais l'existence de données fiables sur la rémunération est malheureusement peu répandue.

## **2. Politiques pour résoudre les problèmes liés à l'emploi des jeunes**

Cette brève analyse illustre les difficultés vécues par de nombreux jeunes sur le marché de l'emploi, notamment les défis particuliers auxquels sont confrontées certaines catégories. Une analyse à plus long terme dans certains pays a montré qu'une partie de ces difficultés est liée à la "transition", les jeunes nécessitant du temps pour acquérir de l'expérience et les compétences requises pour trouver de bons emplois. Cela n'est toutefois certainement pas le cas pour tous les jeunes et, de toute manière, la période transitoire n'est une option ni pour les décideurs ni pour les jeunes eux-mêmes. Par ailleurs, les épreuves sociales et économiques vécues par les jeunes travailleurs en raison des problèmes d'embauche s'aggravent lorsque surviennent aussi des "stigmates" à long terme. Par conséquent, il est extrêmement utile de voir comment les interventions peuvent faciliter la transition des jeunes – particulièrement les jeunes vulnérables – sur le marché du travail, en

---

<sup>5</sup> La raison majeure chez les jeunes hommes est le découragement à trouver du travail tandis que les jeunes femmes sont plus souvent engagées dans des activités en dehors du marché (responsabilités du ménage, éducation des enfants, etc.).

les aidant à trouver leur premier emploi, à devenir économiquement autosuffisants et à jeter les bases de carrières productives.

Le *Rapport sur le développement dans le monde* de 2007 passe en revue les principales politiques d'élargissement des opportunités d'emploi des jeunes. En fait, certaines des politiques les plus importantes ne sont pas liées au marché du travail. La santé générale de l'économie est cruciale étant donné que les jeunes souffrent disproportionnellement d'une faible demande de main-d'œuvre. Cela souligne l'importance de conditions macroéconomiques saines et d'un climat d'investissement positif. Sans ces conditions préalables, les jeunes n'auront que de rares opportunités d'emploi. L'investissement dans le capital humain à travers l'éducation est sans aucun doute essentiel pour tirer profit de ces opportunités. Enfin, et plus proche des préoccupations du présent rapport, les politiques, institutions et programmes d'emploi peuvent être d'un grand apport en termes de création d'opportunités pour les jeunes, en valorisant leurs capacités à exploiter ces opportunités et en offrant une deuxième chance à ceux qui en ont besoin.<sup>6</sup>

Les responsables ont adopté une série de mesures pour réformer les marchés de l'emploi en vue d'améliorer les opportunités d'emploi des jeunes et des autres groupes. En 1990, par exemple, la Colombie a sensiblement réduit le coût de licenciement des salariés, ce qui a augmenté la rotation des salariés du secteur formel, mais aussi réduit la durée des périodes de chômage, particulièrement pour les jeunes et les salariés plus instruits (Banque mondiale 2006). Fixer les salaires des apprentis en dessous du niveau minimum, subventionnant ainsi la formation en cours d'emploi, a sensiblement accru les opportunités d'emploi des jeunes salariés au Chili. Dans les pays européens à moyen revenu, les subventions salariales spécifiques pour les jeunes, si elles sont bien ciblées et à durée limitée, ont eu un grand effet positif sur l'emploi (Banque mondiale 2006).

La réforme des systèmes de formation peut aussi être importante. Dans les pays industrialisés, les modèles d'apprentissage formel, couplés à diverses mesures de scolarisation à mi-temps, ont eu un impact positif sur l'emploi des jeunes hommes et sur la rémunération des jeunes femmes. Toutefois, des questions ont été soulevées sur la possibilité

---

<sup>6</sup> Ces éléments d'opportunité, de capacité et de deuxième chance constituent la base du cadre conceptuel utilisé dans le *Rapport sur le développement dans le monde*. Voir Banque mondiale (2006) pour plus de détails sur ce cadre.

de reproduire ces expériences réussies dans les pays en développement où le secteur salarial formel est petit et les institutions faibles. En outre, les systèmes d'apprentissage traditionnel ont aujourd'hui du mal à s'ajuster aux demandes d'une économie mondiale rapidement changeante, même dans les pays ayant une longue tradition d'éducation à double effet (Quintini and Martin 2006). Le rôle des employeurs comme prestataires de services de qualification pour les jeunes est limité. Les études effectuées dans plusieurs pays ont montré que les plus grandes entreprises ainsi que celles qui exportent et utilisent de nouvelles technologies sont susceptibles de dispenser des formations ; néanmoins, la majeure partie des entreprises n'investissent pas dans leurs jeunes salariés à travers la formation formelle. Des efforts sont déployés dans de nombreux pays pour réformer les programmes de formation qui sont rigides, de mauvaise qualité et déconnectés des marchés du travail, visant à changer le rôle du gouvernement comme prestataire à celui de gestionnaire et de décideur en augmentant la compétition entre les prestataires publics et privés et à renoncer à mettre l'accent sur les intrants pour se tourner vers les résultats.

Les programmes actifs du marché du travail (PAMT) ont été largement utilisés pour valoriser l'offre, stimuler la demande d'emploi et améliorer le fonctionnement du marché du travail. Ces programmes ciblent souvent des groupes spécifiques, notamment les jeunes. Les connaissances actuelles sur ce qui fonctionne en matière de PAMT sont entravées par l'absence d'information solide et d'indices d'évaluation, particulièrement sur les programmes mis en œuvre en dehors de la région de l'OCDE (Betcherman, Olivas, and Dar 2004).<sup>7</sup>

Au cours de la dernière décennie, plusieurs revues d'évaluation des PAMT ont été réalisées, notamment celles ciblant les jeunes. Heckman *et al.* (1999) ont par exemple analysé l'impact sur l'embauche de la formation à l'emploi, de l'aide à la recherche d'emploi et des subventions salariales et n'ont obtenu que des résultats très modérés et plutôt décevants, en particulier pour les jeunes. En se basant sur un échantillon d'études d'évaluation des PAMT mis en œuvre en Europe et aux Etats-Unis, Kluve and Schmidt (2002) ont découvert que les programmes avaient des effets mitigés dérivant de différents types d'interventions et de populations cibles : si la formation et l'aide à la recherche d'emploi

---

<sup>7</sup> Dans les pays de l'OCDE, en particulier les pays anglo-saxons, il existe une tradition des évaluations d'impact. Dans certains pays comme les Etats-Unis, la disponibilité de fonds publics est liée aux résultats d'évaluation.

étaient efficaces pour améliorer les perspectives des participants sur le marché du travail, les programmes directs de création d'emploi dans le secteur public ont abouti à des résultats négatifs. Les jeunes travailleurs étaient le groupe le plus difficile à appuyer parmi les chômeurs.

L'examen des conclusions des évaluations de la Banque mondiale et de l'OCDE ont abouti à des conclusions similaires (Betcherman, Olivas, and Dar 2004; Dar and Tzannatos 1999; Martin and Grubb 2001). Tout bien considéré, ces programmes n'ont pas été une panacée pour le chômage, mais ils peuvent toutefois améliorer les perspectives d'emploi de certains salariés s'ils sont soigneusement conçus, ciblés et mis en œuvre. Dans leur étude, Betcherman, Olivas et Dar (2004) ont examiné les indices relatifs à la formation des jeunes (ciblant généralement ceux qui ont de faibles niveaux d'éducation) et conclu que l'impact de ces programmes n'avait pas été très favorable. Leurs résultats venaient étayer d'autres études (comme Godfrey 2003), indiquant qu'il était difficile d'annuler les échecs de l'éducation à travers la formation. D'après les évaluations d'impact, les exemples relativement rares de résultats positifs semblent se limiter aux programmes globaux qui intègrent la formation à d'autres services comme l'éducation de rattrapage, l'aide à la recherche d'emploi et les services sociaux.

Un des documents préparatoires pour les *Perspectives de l'Emploi* 2006 de l'OCDE (*Employment Outlook*) comprend un résumé intéressant des caractéristiques des PAMT qui semblent fonctionner pour les jeunes des pays membres (Quintini and Martin 2006: 28) :

- Les programmes doivent entrer en jeu assez tôt – après une période de chômage ne dépassant pas les six mois (Australie, Belgique, Danemark, Nouvelle-Zélande, Norvège et Royaume-Uni). La Suède active ses programmes au bout de 90 jours, la Finlande immédiatement pour les jeunes sans qualification professionnelle.
- Les programmes d'aide à la recherche d'emploi se sont révélés les plus rentables pour les jeunes, avec des programmes de subvention de salaire et d'emploi ayant un impact positif à court terme, mais un impact net moins positif sur les perspectives d'emploi à plus long terme des participants.

- Afin de connecter les programmes de formation aux besoins du marché local ou national du travail, il faut mobiliser et impliquer les communautés locales et le secteur privé dans la conception de projet.
- Le ciblage des programmes est capital, en distinguant entre les adolescents (qui doivent être soutenus pour rester à l'école et acquérir des qualifications) et les jeunes adultes (qui ont besoin d'appui pour obtenir une expérience professionnelle) et mettant l'accent sur l'abandon scolaire.
- Les programmes doivent insister sur des exigences strictes de recherche d'emploi, pour une issue rapide au chômage.
- L'intégration des services dans un programme global semble donner de meilleurs résultats que des prestations des services indépendants.
- L'efficacité des programmes est accrue par une plus grande implication des partenaires sociaux et des autorités publiques à tous les niveaux.

Quintini and Martin (2006) soulignent deux faiblesses des programmes actifs du marché du travail dans les pays de l'OCDE. D'une part, ces programmes peuvent s'avérer assez coûteux et d'autre part, il est extrêmement difficile de s'attaquer au problème des jeunes très défavorisés. Les auteurs laissent penser qu'en raison du coût élevé des programmes, il est important de s'assurer que la sortie du chômage se fasse vers des emplois réels plutôt que vers des programmes d'éducation et de formation excessivement prolongés ou des régimes coûteux de création d'emploi. En outre, l'évaluation de plusieurs programmes indique le besoin d'identifier les jeunes les plus vulnérables le plus tôt possible durant leur transition et de leur octroyer une aide spécifique. L'information systématique sur ces questions est très limitée dans le contexte de pays en développement et en transition.

### **C. Méthodologie de conception et de compilation de l'inventaire**

L'inventaire de l'emploi des jeunes (IEJ) comprend des programmes conçus pour faciliter la transition des jeunes sur le marché de l'emploi. L'accent est particulièrement mis sur les jeunes défavorisés. L'inventaire se veut aussi exhaustif que possible et ne se limite pas aux expériences réussies, sur la base du principe qu'il y a beaucoup à apprendre des erreurs et des échecs.

L'IEJ lui-même ne présente pas de nouvelles informations, mais repose plutôt exclusivement sur la documentation existante. L'information contenue dans l'IEJ a été puisée dans des bases de données, des rapports de recherche, des publications et des sites web d'organismes internationaux (la Banque mondiale, les Nations unies et leurs commissions régionales, l'Organisation Internationale du Travail, la Banque asiatique de Développement, la Banque africaine de développement, la Banque interaméricaine de développement, l'Organisation pour la Coopération et le Développement économiques, l'Union européenne et ses institutions, autres organisations régionales, etc.) et auprès d'agences bilatérales bailleuses de fonds, d'organisations non gouvernementales, de programmes nationaux relatifs au marché de l'emploi, d'instituts nationaux de recherche, ainsi que dans des publications académiques, notamment des ouvrages, des revues et des rapports de conférence.

Cette section présente la méthodologie appliquée pour compiler l'inventaire. Elle comprend une description du cadre utilisé pour classifier les interventions, suivie par un résumé des travaux de collecte des données et met l'accent sur les principales questions méthodologiques qui définissent la portée et le contenu de l'inventaire.

## **1. Cadre de classification des interventions**

L'un des principaux problèmes à résoudre était de fixer les limites du contenu de l'inventaire. Le plus important était de savoir jusqu'à quand remonter dans le système éducatif. Les seules considérations analytiques suggéreraient de remonter le plus loin possible. Beaucoup d'études ont conclu que l'impact des interventions sur les futurs résultats de l'embauche des jeunes défavorisés diminue avec l'âge – en d'autres mots, le fait de régler tôt les problèmes éventuels a un meilleur rendement que lorsque les jeunes ont déjà quitté l'éducation formelle. Par exemple, lors de l'examen des données, l'OCDE (2002) a conclu que “les meilleurs gains pour les jeunes défavorisés émanent d'interventions *précoces* et *soutenues*.”<sup>8</sup> En d'autres mots, toute orientation en matière de problèmes d'emploi des jeunes doit insister sur le fait qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

---

<sup>8</sup> L'étude de l'OCDE poursuit en notant que “... [Ces] interventions devraient démarrer même avant que les enfants n'accèdent au système de scolarité obligatoire, et devraient être suivies d'efforts soutenus destinés à améliorer leurs performances dans l'enseignement primaire et secondaire et à réduire les taux d'abandon scolaire.” Les programmes préscolaires et scolaires qui tentent d'améliorer l'accès relatif et les résultats d'apprentissage des enfants issus de contextes défavorisés (définis de diverses manières) sont particulièrement intéressants.

Cependant, si la force de ce point analytique n'est pas démentie, il y a des raisons pratiques de limiter l'inventaire aux *interventions postérieures à l'éducation formelle*.<sup>9</sup> La première raison était le besoin de fixer des limites pour circonscrire l'inventaire à une taille réalisable. La seconde raison était de le doter d'une identité claire pour le différencier de l'énorme ensemble de publications sur l'éducation formelle. En limitant ainsi la portée de la présente étude, nous n'avons nullement l'intention d'amoindrir l'importance de l'éducation formelle et des interventions précoces visant à améliorer les résultats du marché de l'emploi.

Le modèle utilisé pour classer les programmes de l'inventaire est fondé sur un cadre élaboré antérieurement par Godfrey (2003). Ce cadre implique une approche à deux volets pour résoudre les problèmes d'emploi des jeunes défavorisés : (1) l'augmentation générale de la demande de main-d'œuvre par rapport à l'offre, et (2) l'amélioration de l'intégrabilité des jeunes défavorisés, afin qu'ils puissent tirer profit des opportunités qui surgissent lorsque la demande de main-d'œuvre augmente. L'intégrabilité peut être accrue à travers (a) le redressement ou la neutralisation des échecs du marché (marché du travail, du crédit ou de la formation), (b) l'amélioration de la réglementation du marché du travail, et (c) l'amélioration des compétences des jeunes défavorisés.

Sur la base de ces deux prémisses, l'inventaire classe les interventions d'appui à l'emploi des jeunes en 9 catégories, présentées dans le Tableau 2. Cette classification est assez évidente en elle-même, mais quelques commentaires peuvent être utiles. La Catégorie 1, "amélioration du marché du travail pour les jeunes", comprend des interventions qui améliorent l'information (conseils, compétences de recherche d'emploi), augmentent la demande de travail des jeunes (subventions salariales et travaux publics) et éliminent la discrimination. La Catégorie 2, "amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs", couvre les interventions qui offrent un appui (financier, technique et en matière de formation) aux jeunes qui démarrent leur propre entreprise. Les Catégories 3 et 4 concernent la formation : la première comprend l'éventail des programmes de formation postérieurs à l'éducation formelle et la deuxième les interventions visant à résoudre les échecs du marché

---

<sup>9</sup> Dans cinq cas de programmes (tous dans des pays de l'OCDE) inclus dans l'inventaire, les participants pouvaient être de jeunes chômeurs qui participaient à un "programme de la deuxième chance" ou de jeunes lauréats de l'école secondaire qui suivaient un programme de formation professionnelle dans le cadre de l'éducation formelle.

de la formation par le biais de l'information, du crédit et d'autres incitations financières. Le lieu peut aussi constituer un obstacle pour les jeunes si l'endroit où ils résident les isole des opportunités d'apprentissage ou d'emploi, ou même d'un cadre de vie sécurisé. La Catégorie 5 comprend les interventions (comme les services de transport ou la mobilité résidentielle) susceptibles d'aider les jeunes à surmonter ce type d'obstacle. La Catégorie 6 couvre les réformes réglementaires (modifications de la législation du travail, salaire minimum, etc.) conçues pour valoriser les opportunités d'emploi pour les jeunes. La Catégorie 7 comprend les programmes qui offrent des opportunités d'emploi à l'extérieur du pays. Les interventions qui assurent des types de services polyvalents ne pouvant être incluses dans aucun des autres groupes figurent dans la Catégorie 8. Enfin, la Catégorie 9 est un groupe résiduel. Des exemples des programmes de chaque catégorie principale figurent tout au long du présent document.

**Tableau 2 : Catégories utilisées pour classer les programmes dans l'IEJ**

|   |
|---|
| <p><b><i>1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes</i></b><br/> 1a. conseils, compétences en matière de recherche d'emploi<br/> 1b. subventions salariales<br/> 1c. programmes de travaux publics<br/> 1d. législation anti-discrimination<br/> 1e. autre</p> <p><b><i>2. Amélioration des chances des jeunes entrepreneurs</i></b></p> <p><b><i>3. Formation qualifiante pour les jeunes</i></b><br/> 3a. formation professionnelle, y compris les systèmes d'apprentissage<br/> 3b. alphabétisation &amp; calcul de base – programmes d'alphabétisation des jeunes adultes<br/> 3c. programmes de la 2e chance &amp; équivalences<br/> 3d. autre</p> <p><b><i>4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</i></b><br/> 4a. information<br/> 4b. crédit (aux individus ou aux entreprises)<br/> 4c. incitations financières (subventions, coupons)<br/> 4d. autre</p> <p><b><i>5 Programmes destinés à neutraliser la ségrégation résidentielle des jeunes défavorisés</i></b><br/> 5a. transport<br/> 5b. autres</p> <p><b><i>6. Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</i></b></p> <p><b><i>7. Programmes pour l'emploi des jeunes à l'étranger</i></b></p> <p><b><i>8. Approche globale</i></b></p> <p><b><i>9. Autre (exemple : programmes de service national volontaire)</i></b></p> |
|---|



## 2. L'inventaire – comment il a été compilé

L'inventaire fournit de riches informations sur chaque intervention et, comme mentionné ci-dessus, les interventions éligibles n'ont pas été confinées aux expériences réussies. L'équipe de recherche a identifié les programmes et réuni la documentation auprès d'une série de sources décrites au début de la présente section. En vue de maximiser les synergies avec d'autres initiatives connexes, la compilation de l'inventaire a été réalisée en coopération avec d'autres activités du Réseau pour l'Emploi des Jeunes (*Youth Employment Network*) ainsi que d'autres initiatives de la Banque mondiale destinées à promouvoir l'emploi des jeunes.

Le processus de sélection et de documentation a été fondé sur une méthodologie normalisée de sélection unitaire et de collecte de données développée par l'équipe de recherche. Différents chercheurs ayant participé à la principale recherche (définition de l'éligibilité du programme, examen de la documentation, saisie des informations dans la base de données de l'inventaire et évaluation de la qualité des interventions), il était en effet essentiel de suivre une méthodologie normalisée.

Critères d'inclusion. Une question méthodologique majeure a concerné la détermination des types d'interventions à inclure dans l'IEJ. La question de savoir jusqu'à quand remonter dans le système d'éducation a déjà été discutée. Deux autres considérations importantes pour la définition de la portée de l'inventaire ont été les suivantes : (i) l'inventaire devait-il se limiter aux interventions programmatiques ou inclure également les politiques, comme la réglementation du marché du travail et les salaires minimum, qui affectent les résultats du marché du travail pour les jeunes ; et (ii) l'inventaire devrait-il inclure les interventions qui, tout en ne ciblant pas spécifiquement les jeunes, pourraient avoir un grand impact sur eux ? En ce qui concerne les politiques, il a été décidé de baser l'éligibilité sur l'objectif fixé et de n'inclure que les interventions ciblant spécifiquement les jeunes (comme par exemple un salaire minimum spécial jeunes ou des dispositions contractuelles applicables seulement aux jeunes). Cependant, comme nous le verrons dans la section suivante, très peu de politiques figurent dans l'inventaire ; quasi toutes les interventions couvertes sont des programmes. Ces derniers étaient éligibles même lorsqu'ils ne ciblaient pas explicitement les jeunes, chaque fois que la documentation indiquait que les

jeunes étaient les principaux participants. Comme nous le verrons dans la section suivante, près de 20 pour cent des programmes inclus dans l'inventaire ne comportaient pas de restrictions d'âge. De même, les critères ont permis d'inclure les interventions finalisées et en cours.

D'autres restrictions ont été imposées sur la base de la qualité de l'information. Idéalement, compte tenu de l'objectif de l'inventaire qui vise à fournir des informations sur ce qui fonctionne, les évaluations d'impact auraient dû être une condition d'inclusion. Cependant, la plupart des interventions ne répondent simplement pas à cette condition, en particulier dans les économies en développement, et imposer cette restriction aurait ainsi exclu la majorité des interventions identifiées. Cela aurait sévèrement limité la valeur du projet à documenter toutes les initiatives d'appui aux jeunes travailleurs, qui est l'un des objectifs de la présente étude. Néanmoins, une quantité minimale d'information était requise pour l'inclusion dans l'inventaire – informations solides sur les objectifs de l'intervention, conception de la mise en œuvre et critères de ciblage. Par ailleurs, la priorité en matière de collecte de données était d'inclure les interventions évaluées – à savoir celles ayant bénéficié d'évaluations d'impact net et d'analyse coûts-bénéfices. Dans une certaine mesure, les interventions ayant fait l'objet d'évaluations sont donc surreprésentées dans l'inventaire.

Modèle-type. Un modèle-type de questionnaire a été conçu pour garantir la cohérence et l'uniformité de la collecte et de l'enregistrement des informations destinées à l'inventaire. L'information collectée sur chaque programme comprend la catégorie d'intervention (décrite dans le Tableau 2), le pays, sa période de mise en œuvre, le statut actuel, les problèmes spécifiques du marché du travail qu'il visait à résoudre, les principaux objectifs, une description détaillée du programme (échelle, financement, etc.), ainsi que divers indicateurs de performance permettant de comprendre l'impact du programme, des mesures de la qualité des conclusions de l'évaluation et la qualité de l'intervention (décrite ci-dessous), ainsi que de nouvelles sources d'information sur l'intervention. Pour permettre une analyse quantitative des données, les variables incluses dans le modèle-type ont été codées pour permettre la sélection multiple dans la mesure du possible. Le modèle-type et le système de codage figurent dans l'Annexe A.

Base de données de l'inventaire. Dans l'étape de conception du projet, la décision avait été prise d'utiliser un format électronique pour la base de données en vue de faciliter les

capacités de recherche, de mise à jour et d'analyse quantitative.<sup>10</sup> Le modèle-type a été élaborée sur une feuille de travail Excel et un fichier indépendant a été créé pour chacune des interventions figurant dans l'inventaire. A la fin de la phase de collecte des données, une macro Excel a été conçue sur Microsoft Visual Basic pour permettre la lecture de chaque fichier et l'élaboration d'une base de données où le nombre d'observations (rangs) correspond au nombre d'interventions (fichiers ou feuilles de calcul). Les données collectées par le questionnaire – texte en clair et codes -- sont affichées dans les colonnes, créant une base de données d'informations spécifiques aux programmes (base de données 1), qui inclut, pour chaque intervention, toute l'information figurant dans le modèle-type et le système de codage (résumés dans le précédent paragraphe et décrits en détail dans l'Annexe A).

Simultanément, une base de données d'informations spécifiques aux pays (base de données 2) a été créée pour contextualiser les conditions économiques de chaque intervention. Ces informations portent sur le niveau de développement du pays, le niveau de revenu et une caractérisation de la situation institutionnelle et réglementaire du marché du travail. Les sources d'information de la base de données de pays sont les Indicateurs mondiaux de développement et la Base de données de *Doing Business* (2006). La macro Excel relie les bases de données 1 et 2 à travers une variable-clé commune, c'est-à-dire le nom du pays, créant ainsi une base de données globale pour l'analyse de l'inventaire. Pour obtenir des détails sur la création des bases de données et les tableaux de l'inventaire, voir l'Annexe B.

Variables de la qualité d'intervention et de la qualité d'évaluation. Deux variables essentielles à la base de données de l'inventaire sont la “qualité d'intervention” (QDI) et la “qualité d'évaluation” (QDE) (modèle-type, sections I et J respectivement). Ces variables jouent un rôle fondamental dans l'analyse des conclusions tirées de l'inventaire en termes de ce qui fonctionne pour appuyer les jeunes salariés. Les valeurs de QDI et QDE de chaque intervention ont été déterminées par l'équipe de recherche conformément aux critères normalisés décrits ci-dessous.

---

<sup>10</sup> L'inventaire a en effet été conçu comme une “base de données vivante” pouvant être régulièrement actualisée. Une raison supplémentaire pour investir dans la création d'un format électronique.

La “qualité d'intervention” est la mesure de l'efficacité du programme. Les valeurs possibles de QDI sont décrites dans le Tableau 3. Les indicateurs des principales performances pris en considération pour établir une cote à la QDI sont les effets du programme sur l'emploi et la rémunération des participants. A un certain niveau, la valeur de la QDI peut être utilisée pour identifier l'*impact* – à savoir, pour distinguer les programmes qui aident réellement les participants sur le marché du travail (QDI = 1, 2 ou 3) de ceux qui semblent n'avoir aucun effet, ou ont même un effet négatif (QDI = 0). Une cote de 1 ou 2 indique qu'un programme a eu un impact positif, mais ceci ne signifie nécessairement pas qu'il a réussi. En d'autres termes, les interventions peuvent avoir un impact positif sur l'emploi, mais ne pas être rentables (à savoir, QDI = 1).<sup>11</sup> Ces programmes ne peuvent donc pas être considérés comme étant réussis.

**Tableau 3 : Mesures de la qualité d'intervention (QDI)**

| Valeur de la QDI | Description  |
|------------------|--|
| 0                | Le programme a eu un impact négatif ou nul sur les résultats du marché du travail.                                   |
| 1                | Le programme a eu un impact positif sur les résultats du marché du travail mais n'est pas rentable.                  |
| 2                | Le programme a eu un impact positif sur les résultats du marché du travail et il n'y a pas d'évidence sur les coûts. |
| 3                | Le programme a eu un impact positif sur les résultats du marché du travail et est rentable.                          |
| 99               | Valeur manquante. Evidence insuffisante pour procéder à une évaluation.  |

Déterminer une valeur pour la qualité de l'intervention est compliqué vu la grande variabilité de l'évidence sur laquelle se base l'évaluation. Dans certains cas, une évaluation solide des résultats est disponible tandis que dans d'autres, seule existe l'information descriptive de base. La variable “qualité d'évaluation” est importante pour identifier la base d'évaluation pour estimer la qualité du programme. La mesure de la QDE est décrite dans le Tableau 4. Avec cette variable, les estimations de l'efficacité des interventions peuvent être

<sup>11</sup> Un programme est considéré rentable si les résultats de l'évaluation indiquent que les bénéfices (utilisation réduite de l'assistance sociale, hausse des gains fiscaux à travers les participants ayant trouvé un emploi, augmentation de la rémunération, etc.) excèdent les coûts du programme (appui au revenu, matériel de formation, coûts de formation, etc.). Etant donné que nous nous appuyons sur la documentation disponible, les méthodologies spécifiques utilisées pour l'analyse coûts-bénéfices peuvent varier.

jugées à la lumière de la qualité de l'évidence. On pourrait par exemple n'envisager que les programmes qui répondent au critère le plus exigeant (c'est-à-dire QDE = 3), avec l'inconvénient que la taille de l'échantillon soit considérablement réduite. Par contre, accepter une base d'évidence moins exigeante augmenterait l'ensemble des programmes envisagés, mais aux dépens de la rigueur.

**Tableau 4 : Mesures de la qualité d'évaluation (QDE)**

| Valeur de la QDE | Description   |
|------------------|---|
| 0                | Le programme ne dispose d'aucune information d'évaluation sur les résultats ou l'impact.  |
| 1                | L'évaluation comprend des informations de base sur les résultats bruts de l'intervention (exemple : nombre de participants/jeunes ayant trouvé un emploi après l'intervention, amélioration de la rémunération des participants) sans envisager les effets nets (c'est-à-dire sans aucun groupe de contrôle). |
| 2                | L'évaluation comprend une estimation de l'impact net sur l'emploi et la rémunération sur le marché du travail (recours aux groupes de contrôle pour mesurer l'impact) mais pas d'analyse coûts-bénéfices  |
| 3                | L'évaluation comprend l'évaluation de l'impact net ainsi qu'une analyse coûts-bénéfices   |

Le Tableau 5 identifie les choix possibles pour la QDI, en fonction de la QDE. Lorsque les cellules sont vides, la combinaison QDI-QDE est possible. Néanmoins, il existe trois types de cas (identifiés par les lettres A, B et C) où une valeur particulière de la QDI ne peut pas être attribuée en se basant sur les conclusions des évaluations disponibles : (A) Lorsqu'il n'y a aucun type d'information sur l'évaluation (QDE = 0), l'impact doit être inconnu (QDI = 99). (B) Lorsqu'il a une évaluation d'impact net (QDE = 2 ou 3), l'impact ne peut être estimé comme inconnu (QDE ne peut pas équivaloir à 99). (C) Lorsqu'il y a une évaluation d'impact net mais pas d'évidence sur les coûts (QDE = 1 ou 2), la cote attribuée à l'impact ne peut pas indiquer si le programme est ou non rentable (QDI ne peut équivaloir à 1 ou 3).

**Tableau 5 : Choix possibles pour la qualité d'intervention selon la qualité d'évaluation**

| Qualité d'évaluation |  | Qualité d'intervention |                                  |  |                            |                |
|----------------------|--|------------------------|----------------------------------|--|----------------------------|----------------|
|                      |  | 0                      | 1                                | 2  | 3                          | 99             |
|                      |  | Impact négatif ou nul  | Impact positif mais non rentable | Impact positif mais rentabilité inconnue | Impact positif et rentable | Impact inconnu |
| 0                    | Sans information sur l'évaluation      | A                      |                                  |  |                            |                |
| 1                    | Information de base sans effets nets   |                        | C                                |  | C                          |                |
| 2                    | Evaluation de l'impact net             |                        |                                  |  |                            | B              |
| 3                    | Impact net et analyses coûts-bénéfices |                        |                                  |  |                            |                |

Zones correspondant à des combinaisons impossibles :

A – Aucune information sur l'évaluation ; par conséquent pas d'estimation de la QDI.

B – Evaluation d'impact net ; par conséquent une certaine estimation de l'impact est possible.

C – Information sur les résultats ou les impacts, mais pas sur les coûts ; par conséquent, l'estimation de l'impact est possible, mais la rentabilité doit être considérée comme inconnue.

La situation la plus difficile à aborder en attribuant une valeur à la qualité d'intervention apparaît lorsque la QDE = 1. Lorsqu'il n'existe aucune évidence, nous avons déjà noté que la cote de la QDI est 99 (impact inconnu), par défaut. Et lorsqu'il y a évaluation d'impact net (QDE = 2 ou 3), il est généralement possible de mesurer l'impact, mais pas toujours la rentabilité. Toutefois, quand la QDE = 1, certaines informations existent sur les performances du programme, mais seulement en termes de résultats bruts. Sans estimation rigoureuse des impacts nets, l'une des options aurait été d'attribuer à tous ces programmes une valeur de QDI manquante. Néanmoins, 35 pour cent des cas de l'inventaire n'ont que des résultats bruts et cette stratégie aurait sérieusement réduit l'échantillon de la recherche en matière de ce qui fonctionne sur le marché de l'emploi. Aussi, afin de saisir information sur l'efficacité des programmes où QDE=1, l'équipe de chercheurs a-t-elle utilisé les indicateurs suivants, lorsqu'ils étaient disponibles :

- mesures des variables avant et après l'intervention ;
- comparaisons des résultats du marché du travail pour les participants après l'intervention, par rapport à d'autres cas du même secteur ;

- le degré de réalisation des buts et objectifs explicites en termes d'insertion dans le marché de l'emploi, de taux d'activité, de rémunération ou de taux d'inscription à l'école secondaire/au collège suite au programme ;
- si le programme a atteint l'objectif de la population cible ;
- les résultats qualitatifs tirés des entretiens avec les participants et les employeurs.

En l'absence d'analyse coûts-bénéfices, les interventions avec QDE = 1 reçoivent généralement une cote de 0,2 ou 99 pour la QDI. Ainsi, une méthodologie normalisée a été suivie pour répondre à la question de l'évaluation de la qualité d'une intervention qui ne comprend que des évidences limitées sur les performances, tenant compte de la tendance à la partialité.<sup>12</sup> Toutefois, certains lecteurs peuvent toujours consulter les cotes de QDI pour les programmes sans évaluation d'impact net, lorsque l'évidence sur la qualité des interventions est présentée, la qualité de l'évidence de l'évaluation peut être prise en compte.

#### **D. Couverture de l'inventaire – quelles sont les interventions mises en œuvre ?**

Le Tableau 6 montre la couverture de l'inventaire en termes de nombre d'interventions dans chaque catégorie, par région. En plus de la description de l'échantillon pour l'analyse ultérieure de l'inventaire, le Tableau 6 présente des types d'interventions mises en œuvre dans le monde et par région pour appuyer l'entrée des jeunes au marché du travail. Si les programmes peuvent avoir plus d'un objet et offrir plus d'un type de service, nous avons essayé dans la mesure du possible d'identifier la nature *principale* de chaque programme pour les classer adéquatement (modèle-type, section A). Lorsque cela n'a pas été vraiment possible, le programme a été classé dans la Catégorie 8. Les régions figurant dans le Tableau 6 correspondent aux catégories utilisées par la Banque mondiale, en plus des pays industrialisés membres de l'OCDE.<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Par ailleurs, pour s'assurer que les chercheurs ont appliqué des normes uniformes à l'attribution des valeurs QDI et QDE dans cette situation (ainsi qu'en général), l'équipe a discuté les cas où les cotes n'étaient pas évidentes et un sous-échantillon de programmes a été coté indépendamment par tous les chercheurs.

<sup>13</sup> Lorsque les pays membres de l'OCDE figurent aussi dans les régions de la Banque mondiale, ils sont classés dans le présent rapport ici conformément à la classification de la Banque mondiale.

**Tableau 6 : Couverture de l'inventaire par catégorie d'intervention et région**

| Catégorie d'intervention  | Europe & Asie centrale | Amérique latine & Caraïbes | Moyen-Orient & Afrique du Nord | OCDE       | Asie du Sud-est & Pacifique | Afrique subsaharienne | Total      |
|---|------------------------|----------------------------|--------------------------------|------------|-----------------------------|-----------------------|------------|
| <b>1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>                             |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
| 1a. conseils, compétences en matière de recherche d'emploi                              | 2                      | 1                          |                                | 3          |                             | 1                     | 6          |
| 1b. subventions salariales  | 8                      |                            |                                | 9          |                             |                       | 17         |
| 1c. programmes de travaux publics   | 3                      |                            | 1                              | 3          |                             | 1                     | 8          |
| 1d. législation anti-discrimination   |                        |                            |                                |            |                             |                       | 0          |
| 1e. autre   |                        | 2                          |                                | 2          |                             |                       | 4          |
| <b>Sous total</b>   | <b>13</b>              | <b>3</b>                   | <b>1</b>                       | <b>17</b>  | <b>0</b>                    | <b>2</b>              | <b>35</b>  |
| <b>2. Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs</b>                        |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
|   | 3                      | 5                          | 1                              | 11         | 6                           | 7                     | 33         |
| <b>3. Formation qualifiante pour les jeunes</b>   |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
| 3a. formation professionnelle, y compris les systèmes d'apprentissage                   | 13                     | 36                         | 2                              | 33         | 8                           | 6                     | 98         |
| 3b. alphabétisation & calcul de base – programmes d'alphabétisation pour jeunes adultes |                        |                            |                                |            |                             |                       | 0          |
| 3c. programmes de la 2e chance & équivalences   | 3                      | 1                          |                                | 3          | 1                           |                       | 8          |
| 3d. autre   | 2                      | 1                          |                                | 2          |                             |                       | 5          |
| <b>Sous total</b>   | <b>18</b>              | <b>38</b>                  | <b>2</b>                       | <b>38</b>  | <b>9</b>                    | <b>6</b>              | <b>111</b> |
| <b>4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>                        |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
| 4a. information   |                        |                            |                                | 1          |                             | 2                     | 3          |
| 4b. crédit (aux individus ou aux entreprises)   |                        |                            |                                | 1          |                             |                       | 1          |
| 4c. incitations financières (subventions, coupons)                                      |                        |                            |                                | 2          | 1                           | 1                     | 4          |
| 4d. autre   |                        |                            |                                | 2          |                             | 1                     | 3          |
| <b>Sous total</b>   | <b>0</b>               | <b>0</b>                   | <b>0</b>                       | <b>6</b>   | <b>1</b>                    | <b>4</b>              | <b>11</b>  |
| <b>5. Programmes pour neutraliser l'isolement des jeunes défavorisés</b>                |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
| 5a. transport   |                        |                            |                                |            |                             |                       | 0          |
| 5b. autres  |                        |                            |                                |            |                             |                       | 0          |
| <b>Sous total</b>   | <b>0</b>               | <b>0</b>                   | <b>0</b>                       | <b>0</b>   | <b>0</b>                    | <b>0</b>              | <b>0</b>   |
| <b>6. Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</b>   |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
|   |                        |                            |                                | 1          | 1                           |                       | 2          |
| <b>7. Programmes de promotion de l'emploi des jeunes à l'étranger</b>                   |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
|   |                        |                            |                                |            |                             |                       | 0          |
| <b>8. Approche globales, à services polyvalents</b>                                     |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
|   | 6                      | 22                         | 4                              | 47         | 4                           | 9                     | 94         |
| <b>9. Autre (exemple : programmes de service national volontaire)</b>                   |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
|   | 1                      |                            |                                | 2          |                             | 1                     | 3          |
| <b>Non classé</b>   |                        |                            |                                |            |                             |                       |            |
|   |                        |                            |                                |            |                             |                       | 0          |
| <b>Total</b>  | <b>41</b>              | <b>68</b>                  | <b>8</b>                       | <b>122</b> | <b>21</b>                   | <b>29</b>             | <b>289</b> |



Le Tableau 6 comprend toutes les catégories d'interventions incluses dans le système de classification. Toutefois, aucun programme n'a été trouvé sous la rubrique 1d (législation anti-discrimination), 3b (programmes d'alphabétisation des jeunes adultes), 5 (programmes de neutralisation de l'isolement des jeunes) et 7 (programmes pour promouvoir l'emploi des jeunes à l'étranger). Ces titres sont exclus des autres tableaux du présent document, mais doivent être maintenus dans le cadre de l'inventaire, vu qu'il est prévu qu'il soit régulièrement actualisé.

De toutes les interventions incluses dans l'IEJ, 38 pour cent sont censées avoir été finalisées, 42 pour cent sont en cours (dont plus de la moitié sont auto viables) et 20 pour cent ont un statut inconnu.

Types d'interventions. Dans l'ensemble, l'inventaire comprend 289 interventions.<sup>14</sup> Par catégorie principale, l'intervention la plus populaire est la formation qualifiante pour les jeunes. Cette catégorie représente 39 pour cent de toutes les interventions et est significative dans toutes les régions, mais elle est particulièrement populaire en ALC où elle représente 56 pour cent des programmes inclus. Les interventions globales à services polyvalents – comme par exemple celles qui couplent la formation professionnelle et la formation en cours d'emploi aux subventions salariales et aux travaux publics, ou celles qui conjuguent la formation en classe et la formation en cours d'emploi avec expérience professionnelle rémunérée et appui à la recherche d'emploi – représentent 32 pour cent du total. La moitié de ces programmes polyvalents existe dans les pays de l'OCDE. L'amélioration du marché du travail pour les jeunes (particulièrement à travers les subventions salariales) et des opportunités des jeunes entrepreneurs représentent chacun 12 pour cent du total. Toutes les autres catégories d'intervention ont un nombre très réduit de programmes.

Interventions par région. Les régions de l'OCDE et de l'ALC représentent les plus grandes parts des interventions incluses dans l'inventaire. Sur les 289 interventions, 122 ou 42 pour cent concernent les pays de l'OCDE et 68 (24 pour cent) les pays de l'ALC. Les parts des autres régions sont de 14 pour cent en EAC, 10 pour cent en Afrique subsaharienne, 7 pour cent en Asie du Sud et de l'Est et au Pacifique et 3 pour cent au Moyen-Orient et en

---

<sup>14</sup> Le nombre réel de programmes inclus dans l'inventaire est légèrement inférieur, vu que certains programmes ont été évalués plus d'une fois.

Afrique du Nord. Une analyse plus étroite révèle d'intéressants modèles de programmation dans les régions de l'OCDE et de l'ALC, les deux principales régions représentées dans l'inventaire. Si ces modèles sont résumés ici, davantage de détails figurent dans les rapports régionaux.

Au sein du groupe OCDE, une distinction peut être faite entre les pays anglo-saxons et le reste de l'OCDE, principalement les pays d'Europe continentale. Généralement, les économies anglo-saxonnes sont moins interventionnistes sur le marché du travail et recourent, de manière moins activiste que le groupe des pays européens continentaux, à des politiques sociales, notamment à des programmes actifs du marché du travail.<sup>15</sup> Bien que l'Europe continentale comprenne en fait plusieurs systèmes sociaux (nordique, méditerranéen et celui d'Europe continentale lui-même, tel que décrit dans Boeri (2002), il y existe généralement une forte dépendance à l'égard des instruments de sécurité sociale (pensions, santé et assurance chômage), une relative implication des syndicats dans le marché du travail et un investissement significatif dans les programmes actifs du marché du travail pour appuyer les travailleurs chômeurs ou vulnérables.

Vu ces différences institutionnelles, il n'est pas surprenant que ces deux groupes de pays de l'OCDE recourent à différents types d'interventions pour appuyer les jeunes salariés. Avec un grand échantillon de programmes dans la région (79 interventions dans les pays anglo-saxons et 43 dans les pays d'Europe continentale et autres pays), il est possible d'identifier ces différences,<sup>16</sup> qui sont résumées dans la Figure 1. Dans les pays anglo-saxons, il y a une lourde dépendance des approches globales, cette catégorie représentant 44 pour cent du total. Si ces types de programmes sont utilisés en Europe continentale, ils sont moins importants, du moins quantitativement (28 pour cent). L'autre différence majeure concerne le groupe d'interventions destinées à neutraliser les insuffisances du marché du

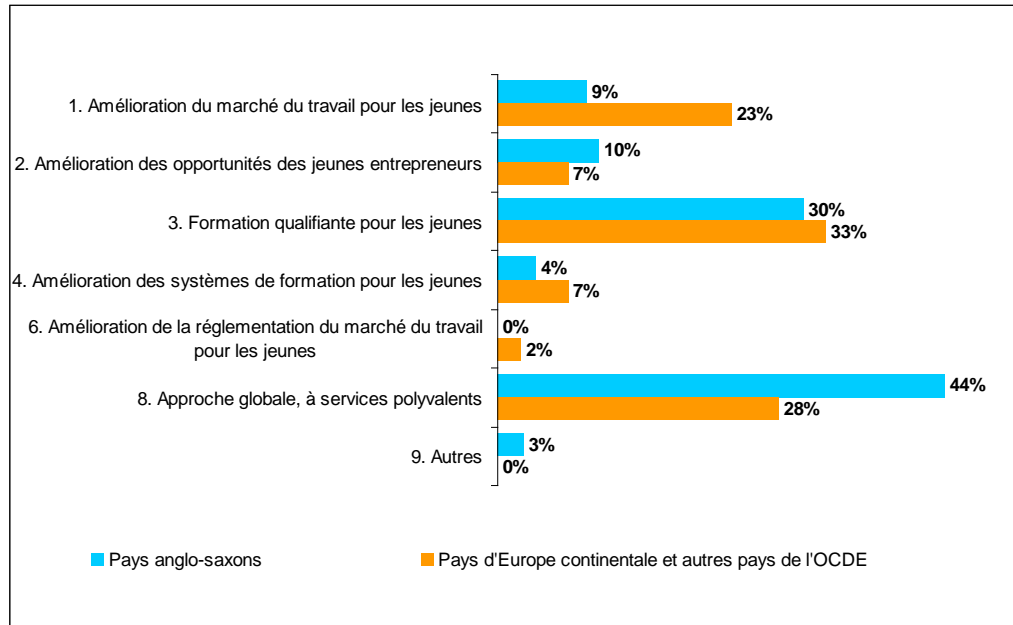
---

<sup>15</sup> La dépense moyenne (non pondérée) des PAMT dans les économies anglo-saxonnes en 2004 était de 0,41 pour cent du PIB, par rapport à 0,86 pour cent dans les économies d'Europe continentale et autres (Japon et Corée).

<sup>16</sup> Les pays anglo-saxons dont les interventions figurent dans l'inventaire sont le Canada, les Etats-Unis, l'Irlande, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le groupe d'Europe continentale et des autres pays comprend l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, la Finlande, l'Espagne, la Suède et le Japon. Etant donné que l'unique pays n'appartenant pas à l'Europe continentale, le Japon, ne dispose que de quatre interventions, nous pouvons en fait faire référence à ce groupe comme à un groupe d'Europe continentale.

travail, à travers les conseils, l'appui à la recherche d'emploi, les subventions temporaires d'emploi et les travaux publics. En Europe continentale, ce groupe de PAMT représente 23 pour cent de toutes les interventions, mais à peine 9 pour cent dans les pays anglo-saxons. Dans les deux sous-régions, les programmes de formation qualifiante représentent approximativement un tiers de toutes les interventions.

**Figure 1 : Catégories d'interventions par sous-groupes de pays de l'OCDE**



Ce qui est intéressant à propos de la région ALC, c'est l'évolution des approches adoptées pour appuyer les jeunes salariés au fil du temps. Trois modèles dominants ont été utilisés dans la région au cours des dernières décennies. Le premier est un modèle de formation géré par l'Etat qui a prédominé pendant les années 70. Ce modèle traditionnel impulsé par l'offre dispensait une formation spécialisée et un recyclage aux salariés par le biais de prestataires publics centralisés. Les instituts de formation étaient généralement financés par les impôts prélevés sur les salaires. L'importance donnée à ce modèle avait été réduite dans les années 80 dans le cadre d'un réaligement plus large des politiques économiques vis-à-vis des principes du marché (de Moura Castro *et al.*, 1998). Néanmoins,

certaines institutions publiques ont survécu et continuent à offrir des services de formation professionnelle.<sup>17</sup>

Le deuxième modèle dominant de l'ALC est apparu au début des années 90 avec les programmes *Jóvenes* (voir Encadré 6 pour plus de détails). Il s'agit d'un modèle impulsé par la demande qui cible les jeunes défavorisés économiquement, favorise la participation du secteur privé et promeut la compétition entre les prestataires de formation. Ce modèle a d'abord été appliqué au Chili et reproduit peu de temps après en Argentine, en Uruguay, au Paraguay, au Pérou, en Colombie, en République dominicaine et au Venezuela. Tous ces programmes sont financés et coordonnés par le gouvernement. La formation a une portée globale – des qualifications techniques aux compétences et des cours magistraux aux stages – et est accompagnée de solides services d'appui et d'incitations financières. Le modèle *Jóvenes* a réussi à améliorer l'insertion professionnelle et la rémunération, mais est devenu particulièrement coûteux pour certains pays où il a été remplacé par des interventions plus petites et plus orientées.

Le troisième et plus récent modèle hérite de l'orientation impulsée par la demande du programme *Jóvenes*. Il s'agit d'une approche de formation professionnelle qui comprend des formations en cours d'emploi et des services d'insertion professionnelle. Le programme *Entra 21* (voir Encadré 3 pour plus de détails) est l'exemple le plus caractéristique de ce modèle. Ce programme a démarré en 2002 et vise à fournir aux entreprises à des salariés qualifiés en technologie de l'information et de la communication tout en améliorant l'employabilité des jeunes défavorisés (âgés de 16 à 29 ans).

Ciblage des programmes Comme décrit dans la section sur la méthodologie, les interventions ont été incluses dans l'inventaire lorsqu'elles ciblaient des jeunes ou si les jeunes en étaient les principaux bénéficiaires. Le Tableau 7 montre que la plupart des interventions visent exclusivement les jeunes, mais 59 interventions sur l'ensemble des 289 interventions (20 pour cent) étaient ouvertes à des personnes de tout âge. Plus de 80 pour cent des programmes inclus dans les catégories entrepreneuriat, formation et services polyvalents étaient des interventions visant uniquement les jeunes.

---

<sup>17</sup> Le présent inventaire comprend une évaluation d'impact du SENA (*Servicio Nacional de Aprendizaje*), le plus grand institut public de formation de Colombie.

### **Encadré 1 : Les subventions salariales pour les jeunes de l'EAC – Un exemple de programmes conçus pour améliorer le marché du travail pour les jeunes (Catégorie 1)**

Les programmes conçus pour améliorer le marché du travail pour les jeunes sont relativement importants dans la région EAC. Plusieurs pays de la région ont en effet géré des programmes de subventions salariales axés sur les jeunes. En **Pologne**, le programme Travaux d'intervention a été initié en 1995 pour les jeunes jusqu'à l'âge de 30 ans. Il est estimé avoir réussi à accroître le réemploi dans 15,6 pour cent des emplois non subventionnés et dans 13,1 pour cent pour tout type d'emploi (notamment subventionné), mais avec de rémunérations mensuelles plus faibles. Basé sur une évaluation scientifique avec analyse des coûts (QDE = 3), ce programme était censé générer des impacts positifs d'emploi de manière rentable (QDI = 3). En **République tchèque**, un programme de subventions salariales est mis en œuvre depuis 1996 au profit des jeunes. Il a abouti à une augmentation statistiquement importante de 12 pour cent du niveau d'emploi des participants (QDI = 2 ; QDE = 3). Les femmes et les participants moins instruits (une part considérable de tous les participants) ont particulièrement bénéficié du programme. Cependant, encore une fois, les rémunérations mensuelles étaient inférieures aux niveaux antérieurs au programme.

En **Bulgarie**, un programme subventionné d'embauche dans l'administration publique pour les jeunes ayant fini l'école est mis en place depuis 2002. A fin juillet 2004, 909 jeunes avaient été employés sur les 1.090 inscrits au programme. Le suivi et l'évaluation régulière de la mise en œuvre ont permis de redresser la portée et les mécanismes du programme et de l'adapter aux conditions et aux besoins du marché du travail (QDE = 1, QDI = 99). En **Slovaquie**, les employeurs peuvent recevoir une contribution mensuelle du gouvernement pour couvrir les coûts d'embauche des chômeurs ayant fini l'école (qui reçoivent aussi une bourse pour couvrir leurs dépenses personnelles) dans le cadre d'un système de 'pratique diplômante'. En 2004, 14.462 chercheurs d'emploi ont participé à ce système, dont 68 pour cent de femmes et 83 pour cent personnes issues de groupes défavorisés. Aucune analyse d'impact net de l'intervention n'est disponible (QDE = 1, QDI = 2). En **Lettonie**, un projet pilote d'expérience professionnelle subventionnée durant les vacances d'été avait été organisé en 2004 pour les élèves du secondaire et des écoles secondaires de formation professionnelle. Ce projet pilote peut être considéré comme ayant réussi, mais il peut être éventuellement amélioré sur le plan organisationnel et à travers un meilleur ciblage – par exemple des étudiants issus de familles nombreuses. Des contrats ont été signés avec 448 employeurs (entreprises et organisations) à l'échelle nationale et 3.191 emplois subventionnés ont été offerts. Les employeurs ayant offert la majorité des emplois étaient des détaillants, des usines alimentaires et des entreprises agricoles, tandis que certains postes ont également été offerts par un hôpital d'enfants. Certains employeurs, extrêmement satisfaits des services des étudiants employés, leur ont demandé de poursuivre cette coopération à la fin du projet pilote (QDE = 1, QDI = 2). Au **Kirghizistan**, un système de coupons pour l'emploi des jeunes est mis en œuvre depuis 1996. Une enquête a révélé que les employeurs aussi bien que les jeunes étaient très satisfaits de ce système, et ce bien que les employeurs soutiennent qu'il serait possible de créer encore plus d'emplois s'ils n'avaient à s'engager vis-à-vis des jeunes que pendant une année. Les coupons ont permis à 180 jeunes femmes et 80 jeunes hommes de démarrer une carrière ; l'évaluation indique que 75 pour cent des emplois correspondaient à de véritables nouveaux emplois (QDE = 1, QDI = 2).

Sources : O'Leary (1998), Fretwell *et al.* (1999), EU (2005 and 2006) and BMZ (2006).

**Tableau 7 : Couverture de l'inventaire par catégorie d'intervention, lieu et groupe d'âge desservi**

| Catégorie d'intervention  | Urbain               |           | Rural                |          | Urbain & rural       |           | Inconnu              |          | Total                |           |            |
|---|----------------------|-----------|----------------------|----------|----------------------|-----------|----------------------|----------|----------------------|-----------|------------|
|   | Seulement les jeunes | Tout âge  | Seulement les jeunes | Tout âge | Seulement les jeunes | Tout âge  | Seulement les jeunes | Tout âge | Seulement les jeunes | Tout âge  | Total      |
| <b>1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>                           |                      |           |                      |          |                      |           |                      |          |                      |           |            |
| 1a. conseils, compétences en matière de recherche d'emploi                            |                      | 2         |                      |          | 3                    | 1         |                      |          | 3                    | 3         | 6          |
| 1b. subventions salariales  | 1                    |           |                      |          | 11                   | 5         |                      |          | 12                   | 5         | 17         |
| 1c. programmes de travaux publics   |                      |           | 1                    |          | 2                    | 5         |                      |          | 3                    | 5         | 8          |
| 1e. autre   | 1                    |           |                      |          | 2                    | 1         |                      |          | 3                    | 1         | 4          |
| <b>Sous total</b>   | <b>2</b>             | <b>2</b>  | <b>1</b>             | <b>0</b> | <b>18</b>            | <b>12</b> | <b>0</b>             | <b>0</b> | <b>21</b>            | <b>14</b> | <b>35</b>  |
| <b>2. Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs</b>                      | <b>5</b>             |           | <b>7</b>             | <b>1</b> | <b>16</b>            | <b>4</b>  |                      |          | <b>28</b>            | <b>5</b>  | <b>33</b>  |
| <b>3. Formation qualifiante des jeunes</b>  |                      |           |                      |          |                      |           |                      |          |                      |           |            |
| 3a. formation professionnelle y compris les systèmes d'apprentissage                  | 38                   | 2         | 7                    | 1        | 36                   | 14        | 1                    |          | 81                   | 17        | 98         |
| 3c. programmes de 2e chance & équivalences  | 5                    |           |                      |          | 2                    |           | 1                    |          | 8                    | 0         | 8          |
| 3d. autre   | 1                    | 1         |                      |          | 3                    |           |                      |          | 4                    | 1         | 5          |
| <b>Sous total</b>   | <b>44</b>            | <b>3</b>  | <b>7</b>             | <b>1</b> | <b>41</b>            | <b>14</b> | <b>2</b>             | <b>0</b> | <b>93</b>            | <b>18</b> | <b>111</b> |
| <b>4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>                      |                      |           |                      |          |                      |           |                      |          |                      |           |            |
| 4a. information   |                      |           |                      |          | 2                    | 1         |                      |          | 2                    | 1         | 3          |
| 4b. crédit (aux individus ou aux entreprises)   |                      | 1         |                      |          |                      |           |                      |          | 0                    | 1         | 1          |
| 4c. incitations financières (subventions, coupons)                                    |                      | 1         |                      | 1        | 2                    |           |                      |          | 2                    | 2         | 4          |
| 4d. autre   | 1                    |           |                      |          | 2                    |           |                      |          | 3                    | 0         | 3          |
| <b>Sous total</b>   | <b>1</b>             | <b>2</b>  | <b>0</b>             | <b>1</b> | <b>6</b>             | <b>1</b>  | <b>0</b>             | <b>0</b> | <b>7</b>             | <b>4</b>  | <b>11</b>  |
| <b>6. Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</b> |                      |           |                      |          | <b>1</b>             | <b>1</b>  |                      |          | <b>1</b>             | <b>1</b>  | <b>2</b>   |
| <b>8. Approche globale, services polyvalents</b>                                      | <b>17</b>            | <b>3</b>  | <b>8</b>             | <b>3</b> | <b>53</b>            | <b>10</b> | <b>2</b>             | <b>1</b> | <b>78</b>            | <b>16</b> | <b>94</b>  |
| <b>9. Autre (ex. : programmes de service national volontaire)</b>                     | <b>1</b>             |           |                      |          | <b>1</b>             | <b>1</b>  |                      |          | <b>2</b>             | <b>1</b>  | <b>3</b>   |
| <b>Total</b>  | <b>70</b>            | <b>10</b> | <b>23</b>            | <b>6</b> | <b>136</b>           | <b>43</b> | <b>4</b>             | <b>1</b> | <b>230</b>           | <b>59</b> | <b>289</b> |

L'inventaire distingue également les programmes selon leur lieu (Tableau 7). Quelques interventions (seulement 10 pour cent du total) sont limitées aux zones rurales. Un nombre légèrement supérieur d'interventions cible les zones urbaines (28 pour cent). Cependant, la majorité (62 pour cent) est mise en œuvre à la fois dans les zones urbaines et rurales.

**Tableau 8 : Orientation vers les groupes défavorisés par large catégorie d'intervention**

| Genre                    | Catégorie d'intervention |           |            |           |          |           |          |            |
|--------------------------|--------------------------|-----------|------------|-----------|----------|-----------|----------|------------|
|                          | 1                        | 2         | 3          | 4         | 6        | 8         | 9        | Total      |
| Femmes                   | 7                        | 6         | 17         | 6         |          | 9         | 0        | 45         |
| Neutre                   | 25                       | 26        | 91         | 4         | 2        | 79        | 3        | 230        |
| Hommes                   | 3                        |           | 2          |           |          |           |          | 5          |
| Inconnu                  |                          | 1         | 1          | 1         |          | 6         |          | 9          |
| <b>Total</b>             | <b>35</b>                | <b>33</b> | <b>111</b> | <b>11</b> | <b>2</b> | <b>94</b> | <b>3</b> | <b>289</b> |
| <b>Handicap</b>          |                          |           |            |           |          |           |          |            |
|                          | 1                        | 2         | 3          | 4         | 6        | 8         | 9        | Total      |
| Handicapés               | 5                        | 3         | 4          | 1         |          | 18        | 1        | 32         |
| Neutre                   | 21                       | 18        | 82         | 8         | 1        | 57        | 2        | 189        |
| Non handicapés           | 1                        |           | 1          |           |          | 1         |          | 3          |
| Inconnu                  | 8                        | 12        | 24         | 2         | 1        | 18        |          | 65         |
| <b>Total</b>             | <b>35</b>                | <b>33</b> | <b>111</b> | <b>11</b> | <b>2</b> | <b>94</b> | <b>3</b> | <b>289</b> |
| <b>Ethnicité</b>         |                          |           |            |           |          |           |          |            |
|                          | 1                        | 2         | 3          | 4         | 6        | 8         | 9        | Total      |
| Groupe(s) particulier(s) | 3                        | 2         | 9          |           |          | 5         | 1        | 20         |
| Neutre                   | 22                       | 21        | 79         | 8         | 1        | 72        | 2        | 205        |
| Négatif                  | 1                        |           |            |           |          |           |          | 1          |
| Inconnu                  | 9                        | 10        | 23         | 3         | 1        | 17        |          | 63         |
| <b>Total</b>             | <b>35</b>                | <b>33</b> | <b>111</b> | <b>11</b> | <b>2</b> | <b>94</b> | <b>3</b> | <b>289</b> |
| <b>Revenu</b>            |                          |           |            |           |          |           |          |            |
|                          | 1                        | 2         | 3          | 4         | 6        | 8         | 9        | Total      |
| Faible revenu            | 12                       | 14        | 64         | 3         |          | 51        | 3        | 147        |
| Neutre                   | 12                       | 14        | 28         | 6         | 1        | 29        |          | 90         |
| Non pauvre               |                          |           |            |           |          |           |          | 0          |
| Inconnu                  | 11                       | 5         | 19         | 2         | 1        | 14        |          | 52         |
| <b>Total</b>             | <b>35</b>                | <b>33</b> | <b>111</b> | <b>11</b> | <b>2</b> | <b>94</b> | <b>3</b> | <b>289</b> |
| <b>Education</b>         |                          |           |            |           |          |           |          |            |
|                          | 1                        | 2         | 3          | 4         | 6        | 8         | 9        | Total      |
| Faible éducation         | 18                       | 10        | 50         | 4         | 1        | 56        | 3        | 142        |
| Neutre                   | 11                       | 17        | 50         | 4         |          | 25        |          | 107        |
| Education non faible     | 1                        | 1         | 4          | 1         |          | 2         |          | 9          |
| Inconnu                  | 5                        | 5         | 7          | 2         | 1        | 11        |          | 31         |
| <b>Total</b>             | <b>35</b>                | <b>33</b> | <b>111</b> | <b>11</b> | <b>2</b> | <b>94</b> | <b>3</b> | <b>289</b> |

Dans quelle mesure les interventions sont-elles orientées vers les jeunes *défavorisés* ? Afin de répondre à cette question, l'inventaire a collecté des données sur l'orientation des programmes vers un genre particulier, les personnes handicapées, groupes ethniques spécifiques et jeunes avec certains niveaux de revenu et d'éducation. Les résultats sont présentés dans le Tableau 8. Les seules caractéristiques fréquemment utilisées dans le ciblage sont le revenu et l'éducation. A peine plus de la moitié (51 pour cent) de tous les programmes de l'inventaire sont orientés vers les jeunes à faibles ressources ou les familles à faible revenu ; lorsque nous excluons les programmes où l'information sur le ciblage du revenu n'était pas incluse dans la documentation, ce chiffre passe à 62 pour cent. Les programmes de formation (catégorie 3) et les programmes polyvalents (catégorie 8) sont particulièrement susceptibles de cibler les jeunes à faible revenu. En ce qui concerne l'éducation, 49 pour cent de tous les programmes ciblaient les jeunes ayant un faible niveau éducationnel (53 pour cent si nous excluons les programmes sur lesquels nous ne disposons pas d'information). Ici aussi, les programmes polyvalents sont plus susceptibles d'avoir un ciblage lié à l'éducation. Il faut noter que 9 programmes identifiés visent les mieux instruits, dont un certain nombre vit dans les pays de l'OCDE (Australie, Canada, Allemagne et Japon).

L'incidence du ciblage du genre est relativement faible. Seulement 16 pour cent de tous les programmes sont orientés vers les jeunes femmes, 2 pour cent ciblant explicitement les jeunes hommes. L'inventaire comprend 32 programmes ciblant les jeunes en situation de handicap, ce qui représente 11 pour cent du total. La majorité de ces programmes (18) offrent des services polyvalents. Enfin, nous n'avons trouvé qu'un petit nombre d'interventions (20 au total, dont 9 dispensant une formation) ciblant les groupes ethniques en particulier.

Financement. Les interventions incluses dans l'inventaire ont été financées à partir d'une série de sources variées, notamment le gouvernement (différents niveaux), les bénéficiaires, les employeurs, les organisations non gouvernementales et "autres" sources. Cette dernière catégorie comprend deux sous-catégories : organisations internationales et autres agences bailleuses de fonds ou des combinaisons de différents types de sources de financement, où un principal bailleur de fonds n'est pas évident (ex. : agences bailleuses de fonds et gouvernement ; gouvernement et employeurs ; agences bailleuses de fonds et ONG,



etc.). La classification des catégories d'intervention par source de financement est résumée dans le Tableau 9.

### **Encadré 2 : L'Initiative Commonwealth Youth Credit – Un exemple de programmes conçus pour améliorer les opportunités des jeunes entrepreneurs (Catégorie 2)**

Mis en œuvre en Inde, l'*Initiative Commonwealth Youth Credit* (CYCI) est un système de petite entreprise pour les jeunes chômeurs qui implique le "micro-crédit" (prêts à petite échelle), la formation et le développement d'entreprises. Ce système vise à créer des opportunités d'emploi en accordant un crédit à faible coût, facilement accessible, en vue de mettre en place des entreprises prospères et des formations en matière de gestion financière et de gestion d'entreprise. Le programme vise également à améliorer les connaissances des jeunes et des associations de jeunes en matière de gestion de programmes de crédit.

Les services dispensés aux jeunes se caractérisent par de faibles taux d'intérêt et des coûts de formation réduits, le partenariat avec les ONG et la formation continue et le suivi des entreprises. L'accent est mis sur le renforcement des capacités en matière de gestion d'entreprise, un préalable pour les travailleurs indépendants. Le programme comprend trois phases :

- Phase I : Pré Crédit (système d'appui communautaire et identification et sélection des jeunes).
- Phase II : Formation en matière de renforcement des capacités (renforcement des capacités, constitution de groupes, notions de gestion du crédit et formation en entrepreneurship).
- Phase III : Octroi du Crédit & Appui (distribution du crédit, système de gestion du crédit, appui postérieur à la formation pour la croissance et l'expansion et octroi d'un nouveau prêt).

Le CYCI a été conçu par le Secrétariat du Commonwealth, un organisme intergouvernemental du Commonwealth britannique. En 1999, le CYCI a finalisé un cycle pilote de trois ans à Ahmedabad, Gujarat (Inde), réalisé en collaboration avec le Centre International de l'Entrepreneurship et du Développement des carrières (ICECD). Il est devenu auto-viable au bout de trois ans, avec une autosuffisance opérationnelle de 98 pour cent. Après le programme pilote de trois ans, 82 pour cent des participants ont réussi à gérer des microentreprises de manière auto viabilité. La participation féminine a atteint plus de 75 pour cent de la population appuyée. Plus de 2.500 jeunes ont ainsi été formés en Inde et pu bénéficier de petits prêts. Des modèles similaires ont été transférés à d'autres Etats membres du Commonwealth en Afrique, en Asie du Sud et aux Caraïbes.

Dans cette intervention, QDI = 2, sur la base de QDE = 1.

Sources : [www.thecommonwealth.org](http://www.thecommonwealth.org) et [www.icecd.org](http://www.icecd.org)

**Tableau 9 : Couverture de l'inventaire par catégorie d'intervention  
et source de financement**

| Catégorie d'intervention  | Source de financement |               |            |          |           |           | Total      |
|---|-----------------------|---------------|------------|----------|-----------|-----------|------------|
|   | Gouvernement          | Bénéficiaires | Employeurs | ONG      | Autre     | ND        |            |
| <b>1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>                           |                       |               |            |          |           |           |            |
| 1a. conseils, compétences en matière de recherche d'emploi                            | 4                     |               |            |          | 2         |           | 6          |
| 1b. subventions salariales  | 14                    |               | 1          |          | 2         |           | 17         |
| 1c. programmes de travaux publics   | 7                     |               |            |          | 1         |           | 8          |
| 1e. autre   | 2                     |               |            | 1        | 1         |           | 4          |
| <b>Sous total</b>   | <b>27</b>             | <b>0</b>      | <b>1</b>   | <b>1</b> | <b>6</b>  | <b>0</b>  | <b>35</b>  |
| <b>2. Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs</b>                      |                       |               |            |          |           |           |            |
|   | <b>15</b>             | <b>1</b>      |            | <b>5</b> | <b>7</b>  | <b>5</b>  | <b>33</b>  |
| <b>3. Formation qualifiante pour les jeunes</b>                                       |                       |               |            |          |           |           |            |
| 3a. formation professionnelle, y compris les systèmes d'apprentissage                 | 40                    |               | 5          | 1        | 48        | 4         | 98         |
| 3c. programmes 2 <sup>e</sup> chance & équivalences                                   | 4                     |               |            |          | 4         |           | 8          |
| 3d. autre   | 2                     |               |            |          | 3         |           | 5          |
| <b>Sous total</b>   | <b>46</b>             | <b>0</b>      | <b>5</b>   | <b>1</b> | <b>55</b> | <b>4</b>  | <b>111</b> |
| <b>4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>                      |                       |               |            |          |           |           |            |
| 4a. information   | 2                     |               |            |          | 1         |           | 3          |
| 4b. crédit (aux individus ou aux entreprises)   | 1                     |               |            |          |           |           | 1          |
| 4c. incitations financières (subventions, coupons)                                    | 3                     |               | 1          |          |           |           | 4          |
| 4d. autre   | 2                     |               |            |          | 1         |           | 3          |
| <b>Sous total</b>   | <b>8</b>              | <b>0</b>      | <b>1</b>   | <b>0</b> | <b>2</b>  | <b>0</b>  | <b>11</b>  |
| <b>6. Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</b> |                       |               |            |          |           |           |            |
|   |                       |               | <b>1</b>   |          |           | <b>1</b>  | <b>2</b>   |
| <b>7. Programmes pour promouvoir l'emploi des jeunes à l'étranger</b>                 |                       |               |            |          |           |           |            |
|   |                       |               |            |          |           |           | <b>0</b>   |
| <b>8. Approche globale, à services polyvalents</b>                                    |                       |               |            |          |           |           |            |
|   | <b>66</b>             |               | <b>4</b>   | <b>1</b> | <b>21</b> | <b>2</b>  | <b>94</b>  |
| <b>9. Autre (ex. : programmes de service national volontaire)</b>                     |                       |               |            |          |           |           |            |
|   |                       |               |            |          | <b>3</b>  |           | <b>3</b>   |
| <b>Total</b>  | <b>162</b>            | <b>1</b>      | <b>12</b>  | <b>8</b> | <b>94</b> | <b>12</b> | <b>289</b> |

La majorité des interventions (56 pour cent) ont été exclusivement financées par le gouvernement. Un autre tiers a été classé sous la catégorie "autres". Toutes les autres sources de financement ont été peu citées. Différents types de financement semblent caractériser divers types de programmes. Les PAMT classés dans la catégorie 1 (amélioration des marchés du travail pour les jeunes) sont généralement financés par le gouvernement (27 sur 33 dans l'inventaire). C'est aussi le cas des interventions destinées à améliorer la formation qualifiante pour les jeunes et des interventions polyvalentes, où respectivement 8 programmes sur 11 et 66 programmes sur 94 sont financés par le gouvernement. Par contre,

l'appui à l'auto emploi et les programmes de formation qualifiante sont bien plus souvent financés par des sources autres que les deniers publics.

### **Encadré 3 : *Entra 21* – Un exemple de programmes conçus pour dispenser une formation qualifiante aux jeunes (Catégorie 3)**

*Entra 21* est une initiative développée par la Fondation internationale pour les Jeunes (*International Youth Foundation*) pour préparer les jeunes de l'ALC, âgés de 16 à 29 ans, à l'économie d'aujourd'hui où l'information occupe une large place. Cette initiative a été largement mise en œuvre par les gouvernements locaux et centraux, les ONG et les entreprises locales en vue d'améliorer l'employabilité des jeunes défavorisés. Le programme a démarré en 2002 dans le but de dispenser une formation qualifiante en matière de technologie de l'information et de la communication à 12.000 jeunes salariés sur une période de 3 ans et de placer au moins 40 pour cent d'entre eux.

Les programmes d'*Entra 21* sont co-financés par le Fonds multilatéral d'investissement de la Banque interaméricaine de développement. Parmi les autres partenaires importants figurent Microsoft Corporation, Lucent Technologies Foundation, Merrill Lynch et l'USAID. Des bourses ont été octroyées dans 18 pays, à savoir l'Argentine, le Belize, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, la République dominicaine, l'Equateur, El Salvador, le Guatemala, les Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

Les programmes d'*Entra 21* appuient les jeunes par le biais de cours de formation et de stages bien conçus et coordonnés. Ils offrent une formation en matière d'aptitude à se prendre en charge et de l'encadrement continu, qui caractérisent l'intervention et sont des facteurs déterminants de sa réussite. Un plan financier est également prévu pour motiver les jeunes à s'inscrire au programme. Les programmes durent deux ans en moyenne et ciblent surtout les jeunes chômeurs et les sous-employés défavorisés ayant fini l'école secondaire (ou en instance de le faire). Le genre est également représenté, ainsi que certains groupes minoritaires (les jeunes indigènes sont particulièrement ciblés par les programmes d'*Entra 21* au Guatemala et en Bolivie).

Il n'y a pas eu d'évaluation d'impact net des programmes *Entra 21*, mais des études au Salvador, en République dominicaine, au Pérou, au Panama, en Colombie, au Paraguay, en Bolivie et au Brésil ont montré un impact "brut" positif sur l'employabilité des participants. Les taux estimés de placement variaient de 68 pour cent au Pérou à 41 pour cent au Paraguay, avec de hauts niveaux de satisfaction des employeurs et des bénéficiaires. Les taux de placement ont été plus faibles pour les femmes, particulièrement au Panama, où 34 pour cent d'entre elles ont trouvé un emploi, par rapport à 64 pour cent de participants masculins. Par contre, à Sao Paulo (Brésil), les deux sexes ont obtenu le même taux de placement. En ce qui concerne les effets sur la rémunération, les évaluations ont révélé que les salaires mensuels moyens étaient au moins aussi élevés que le salaire minimum au Pérou, en Bolivie, en République dominicaine, au Panama, au Paraguay et au Brésil. La plupart des jeunes ont réussi à obtenir un emploi dans le secteur formel avec au moins un ou plusieurs avantages, comme le congé payé, une prime d'un mois et l'assurance maladie.

Les programmes *Entra 21* ont tous reçu une cote de 2 pour QDI sur la base de QDE = 1.

Source : Pezzullo (2005)

## E. Qualité des évaluations des programmes de l'inventaire

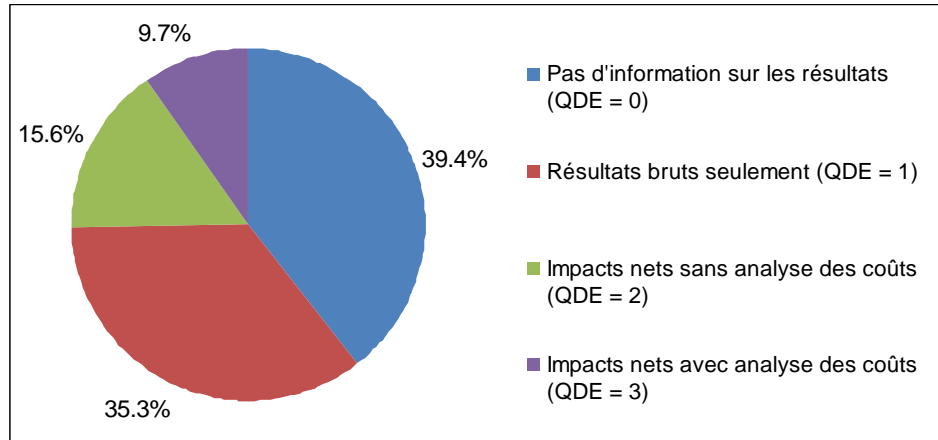
L'évaluation des bonnes pratiques étant l'un des objectifs centraux du projet, l'une des dimensions majeures de l'inventaire concerne la qualité de l'évidence d'impact et de rentabilité des interventions. Dans la Section C, nous avons introduit les variables de la "qualité d'évaluation" (QDE) qui mesurent cette dernière pour un programme donné. La classification définissant cette variable varie de l'absence d'information sur les résultats ou l'impact aux estimations d'impact net avec analyse coûts-bénéfices (Tableau 4).

La qualité de l'évidence de l'évaluation des interventions figurant dans l'inventaire est résumée dans la Figure 2. L'impression générale est que le niveau d'évaluation du programme a été faible. La conclusion solide tirée de notre recherche est certainement le besoin d'améliorer sensiblement la qualité de l'évidence disponible sur les interventions relatives à l'emploi des jeunes. Dans 39 pour cent des programmes, il n'existe aucune information provenant d'une évaluation sur les résultats ou l'impact. Un autre 35 pour cent ont des évaluations qui ne couvrent que les résultats bruts et ne recourent à aucune méthodologie (comme par exemple celles basées sur un groupe de contrôle) pour estimer l'impact net. En d'autres termes, seulement près d'un quart de tous les programmes inclus comportent certaines observations sur l'impact net. Par ailleurs, la plupart des programmes (45 sur 73) qui répondent à cette norme d'évaluation ne comprennent aucune analyse coûts-bénéfices. Par conséquent, comme l'indique la Figure 2, **seulement un programme sur 10 bénéficie d'évaluations mesurant à la fois l'impact et le coût**. Ainsi, étant donné la nature du processus de collecte de données suivi pour compiler l'inventaire, il est probable que la Figure 2 surestime la qualité réelle des évaluations des programmes de jeunes.<sup>18</sup>

---

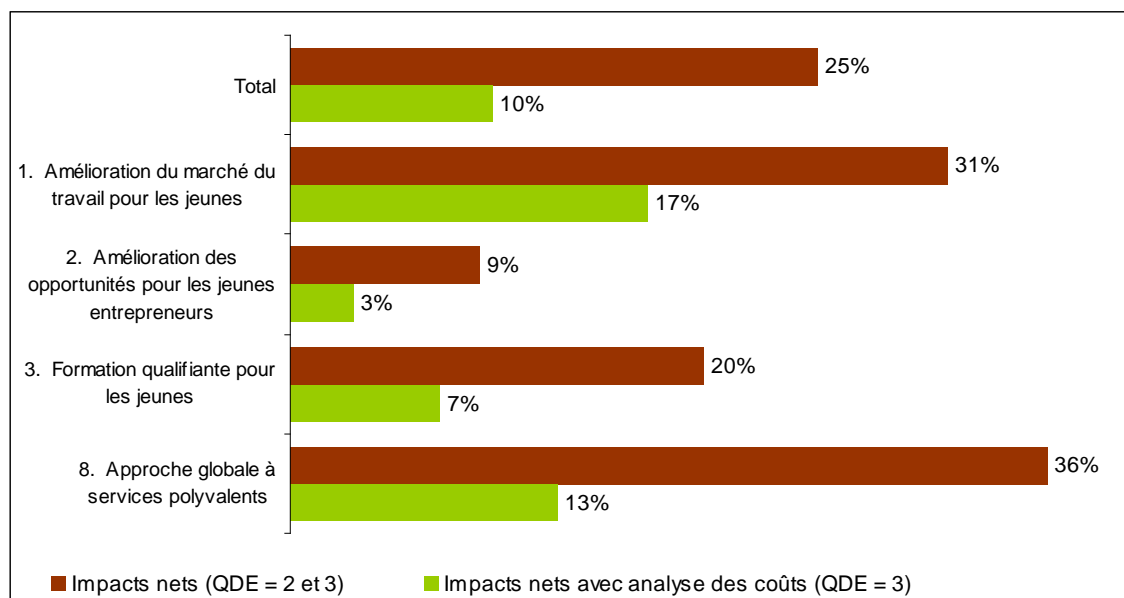
<sup>18</sup> La raison en est double. Premièrement, il semble probable que les programmes documentés (disponibles sur Internet ou à travers d'autres sources) et, donc éligibles à l'inclusion dans l'inventaire seraient plus susceptibles d'avoir des évaluations d'impact que les programmes "non examinés" (comme ceux non documentés sur Internet ou à travers d'autres sources). Deuxièmement, l'exercice de collecte de données a accordé une certaine priorité à l'inclusion de programmes bénéficiant de solides preuves d'évaluation ; par exemple, lorsque les chercheurs savaient qu'il y avait eu évaluation, il était plus probable qu'ils recherchent intensivement la documentation requise pour inclure le programme plutôt que lorsqu'ils savaient ou suspectaient qu'aucune évaluation d'impact n'avait été entreprise.

**Figure 2 : Récapitulatif de la qualité des évaluations (QDE)**



L'image générale de la qualité des preuves d'évaluation varie selon le type de programme. La Figure 3 montre le pourcentage d'interventions par catégorie principale ayant bénéficié d'évaluations d'impact (QDE = 2 ou 3) et d'évaluations avec une analyse des coûts (QDE = 3). Nous n'avons inclus que les quatre plus grandes catégories étant donné que les autres comportent trop peu de cas pour permettre de tirer des conclusions valables. L'incidence des évaluations d'impact net varie de 36 pour cent pour les programmes polyvalents à seulement 9 pour cent pour les programmes d'entrepreneuriat. Ces résultats ne sont pas surprenants. Les programmes globaux tendent à être de grandes interventions très visibles, où les ressources disponibles et l'intérêt de mesurer les résultats sont importants. En revanche, les programmes d'entrepreneuriat sont souvent plus petits et ne sont pas aisément évalués comme certaines autres interventions figurant dans l'inventaire. L'incidence relativement faible des évaluations d'impact net pour la formation qualifiante (20 pour cent) est décevante, en particulier en raison de la prévalence de ces programmes. Enfin, les évaluations d'impact net avec analyse des coûts sont peu fréquentes pour toutes les catégories, particulièrement l'entrepreneuriat (un seul programme sur 33) et la formation qualifiante (8 programmes sur 111). La distribution complète de la qualité des évaluations par type d'intervention est présentée dans le Tableau 10.

**Figure 3 : Pourcentage des programmes avec évaluations d'impact net par catégorie d'intervention**



**Tableau 10 : Evidance de la qualité d'évaluation (QDE)<sup>1</sup> par catégorie d'intervention**

| Catégorie d'intervention  | Qualité d'évaluation (QDE) |            |           |           |            |
|---|----------------------------|------------|-----------|-----------|------------|
|   | 0                          | 1          | 2         | 3         | Total      |
| <b>1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>                           |                            |            |           |           |            |
| 1a. conseils, compétences en matière de recherche d'emploi                            | 1                          | 4          | 1         |           | 6          |
| 1b. subventions salariales  | 3                          | 9          | 3         | 2         | 17         |
| 1c. programmes de travaux publics   | 1                          | 3          | 1         | 3         | 8          |
| 1e. autre   | 2                          | 1          |           | 1         | 4          |
| <b>Sous total</b>   | <b>7</b>                   | <b>17</b>  | <b>5</b>  | <b>6</b>  | <b>35</b>  |
| <b>2. Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs</b>                      | <b>18</b>                  | <b>12</b>  | <b>2</b>  | <b>1</b>  | <b>33</b>  |
| <b>3. Formation qualifiante pour les jeunes</b>                                       |                            |            |           |           |            |
| 3a. formation professionnelle, y compris les systèmes d'apprentissage                 | 46                         | 34         | 11        | 7         | 98         |
| 3c. programmes 2 <sup>e</sup> chance & équivalences                                   | 3                          | 2          | 2         | 1         | 8          |
| 3d. autre   | 3                          | 1          | 1         |           | 5          |
| <b>Sous total</b>   | <b>52</b>                  | <b>37</b>  | <b>14</b> | <b>8</b>  | <b>111</b> |
| <b>4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>                      |                            |            |           |           |            |
| 4a. information   | 3                          |            |           |           | 3          |
| 4b. crédit (aux individus ou aux entreprises)   |                            | 1          |           |           | 1          |
| 4c. incitations financières (subventions, coupons)                                    | 2                          |            | 1         | 1         | 4          |
| 4d. autre   | 2                          |            | 1         |           | 3          |
| <b>Sous total</b>   | <b>7</b>                   | <b>1</b>   | <b>2</b>  | <b>1</b>  | <b>11</b>  |
| <b>6. Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</b> | <b>1</b>                   | <b>1</b>   |           |           | <b>2</b>   |
| <b>8. Approche globale, services polyvalents</b>                                      | <b>29</b>                  | <b>31</b>  | <b>22</b> | <b>12</b> | <b>94</b>  |
| <b>9. Autre (ex. : programmes de service national volontaire)</b>                     |                            | <b>3</b>   |           |           | <b>3</b>   |
| <b>Total</b>  | <b>114</b>                 | <b>102</b> | <b>45</b> | <b>28</b> | <b>289</b> |

Notes : 1. pour la spécification de QDE, voir Tableau 4

#### **Encadré 4 : Programme Jua Kali de coupons au Kenya – Un exemple des programmes conçus pour améliorer les systèmes de formation pour les jeunes (Catégorie 4)**

L'un des programmes les mieux connus de ce type est le programme Jua Kali de coupons, établi au Kenya sous forme de programme-pilote en 1997, sous les auspices du projet Formation et Technologie pour la micro et la petite entreprise. Dans ce type de programme, les coupons émis sont délivrés aux jeunes chômeurs, qui peuvent sélectionner eux-mêmes un prestataire de formation selon leurs besoins et objectifs, plutôt que par l'intermédiaire d'une institution bureaucrate. Les coupons de formation ont été utilisés pendant un certain temps au Royaume-Uni et plus récemment en Allemagne ainsi que dans d'autres pays. Le programme de coupons vise à offrir aux bénéficiaires l'opportunité d'acquérir une formation sur un marché ouvert et à promouvoir ainsi la compétition entre les prestataires privés et publics. Cette approche vise à améliorer la qualité et à réduire les coûts de la formation, tout en assurant une meilleure adéquation entre les besoins du participant et le cours de formation.

Dans le cadre du programme-pilote Jua Kali, toute personne éligible à la formation reçoit un coupon qui peut être encaissé chez le prestataire de formation choisi. Les participants ne paient que 10 pour cent du coût du coupon, le gouvernement subventionnant les 90 pour cent restants. Les maîtres artisans ont été les principaux prestataires de formation à répondre à la demande des clients. Bien que le système des coupons Jua Kali n'était pas totalement axé sur les jeunes, la majorité des personnes formées étaient des jeunes et des défavorisés. Dans le cadre de ce programme, 37.606 coupons ont été émis pour les entrepreneurs et employés d'entreprises de cinquante salariés ou moins pendant la période 1997-2001. Il est prouvé que ce système a eu un impact positif sur les bénéficiaires de la formation et qu'il a dynamisé l'emploi, les actifs et les affaires des entreprises qui y ont participé (par rapport à un groupe de contrôle). Ces résultats concernent une petite population desservie par le programme-pilote ; il n'y a pas de preuve de résultats sur un grand échantillon (national). Ce système complexe et coûteux n'a pas été facile à mettre en œuvre et il s'est avéré difficile de supprimer le subventionnement des coupons. Les leçons tirées de cette expérience incluent ce qui suit : ces systèmes doivent être gérés par le secteur privé plutôt que (comme au Kenya) par un département public ; le système doit comporter un mécanisme de mise à niveau des services des prestataires de formation, en particulier ceux des petites entreprises ; il doit également promouvoir la volonté des clients à payer la formation. Une stratégie d'issue est nécessaire à moins que les subventions ne soient à jamais maintenues. Mais, dans l'ensemble, l'expérience Jua Kali montre qu'il existe des opportunités pour l'usage de coupons dans un système visant particulièrement les plus vulnérables.

Pour ce programme, QDI = 2 sur la base d'une QDE = 3.

Source : Johnson and Adams (2004)

Le Tableau 11 montre la distribution de la qualité d'évaluation par région. L'incidence la plus élevée des évaluations d'impact se trouve dans la région de l'OCDE, où la cote de la QDE était de 2 ou 3 dans 34,4 pour cent. Elle est suivie par l'EAC (29,3 pour cent) et l'ALC (25,0 pour cent), les programmes des régions MENA, Asie et d'Afrique sub-saharienne n'ayant jamais ou très rarement été évalués. Lorsque nous n'envisageons que les évaluations d'impact net avec analyse des coûts (QDE = 3), l'EAC a étonnamment l'incidence la plus élevée. Ceci reflète largement un effort considérable d'évaluation de la part de la Banque

mondiale sur une série de programmes qui représentent une part importante de l'échantillon relativement petit de l'ECA.

**Tableau 11 : Distribution en pourcentage de la qualité d'évaluation (QDE)<sup>1</sup> par région**

| Région                                    | Qualité d'évaluation<br>% de distribution |             |             |            | Nombre<br>total |
|---|---|-------------|-------------|------------|-----------------|
|   | 0   | 1           | 2           | 3          |                 |
| <b>Europe &amp; Asie centrale</b>         | 26,8                                      | 43,9        | 4,9         | 24,4       | 41              |
| <b>Amérique latine &amp; Caraïbes</b>     | 42,6                                      | 32,4        | 16,2        | 8,8        | 68              |
| <b>Moyen-Orient &amp; Afrique du Nord</b> | 62,5                                      | 37,5        | 0,0         | 0,0        | 8               |
| <b>OCDE</b>                               | 39,3                                      | 26,2        | 25,4        | 9,0        | 122             |
| <b>Asie du Sud-est &amp; Pacifique</b>    | 23,8                                      | 76,2        | 0,0         | 0,0        | 21              |
| <b>Afrique subsaharienne</b>              | 55,2                                      | 37,9        | 3,4         | 3,4        | 29              |
| <b>Dans le monde</b>                      | <b>39,4</b>                               | <b>35,3</b> | <b>15,6</b> | <b>9,7</b> | <b>289</b>      |

Notes : 1. Voir le Tableau 4 pour la spécification de la QDE.

Au sein du groupe de l'OCDE, les pays anglo-saxons ont eu le record le plus élevé en matière d'évaluation de programme. La Figure 4, qui divise l'OCDE en deux groupes de pays utilisés antérieurement, montre qu'il existe nettement plus d'information sur les programmes d'emploi des jeunes dans les pays anglo-saxons que dans d'autres pays de l'OCDE (essentiellement d'Europe continentale, avec quelques exemples du Japon). Dans le premier groupe de pays, 38 pour cent des programmes avaient bénéficié d'une évaluation d'impact (QDE = 2 ou 3) et 14 pour cent comportaient une analyse coûts-bénéfices (QDE = 3). En revanche, en ce qui concerne les programmes d'Europe continentale, 47 pour cent ne disposent d'aucune information d'évaluation sur les résultats ou l'impact (QDE = 0) et 26 pour cent ne mesurent que l'impact brut (QDE = 1). Aucune évaluation avec analyse coûts-bénéfices n'a été trouvée dans cette sous-région. En fait, les seules évaluations de l'OCDE avec analyses coûts-bénéfices concernaient le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Le record d'évaluation le plus élevé concerne les programmes polyvalents ; 48 pour cent (20 sur 42) de toutes les évaluations d'impact net réalisées dans la région de l'OCDE relevaient de cette catégorie. Cette série combinée de formation en classe, formation en cours d'emploi, orientation et emplois subventionnés, financée en majorité par les gouvernements, a été évaluée à plusieurs reprises dans les pays anglo-saxons, principalement aux Etats-Unis, et moins souvent en Australie, au Canada et au Royaume-Uni.

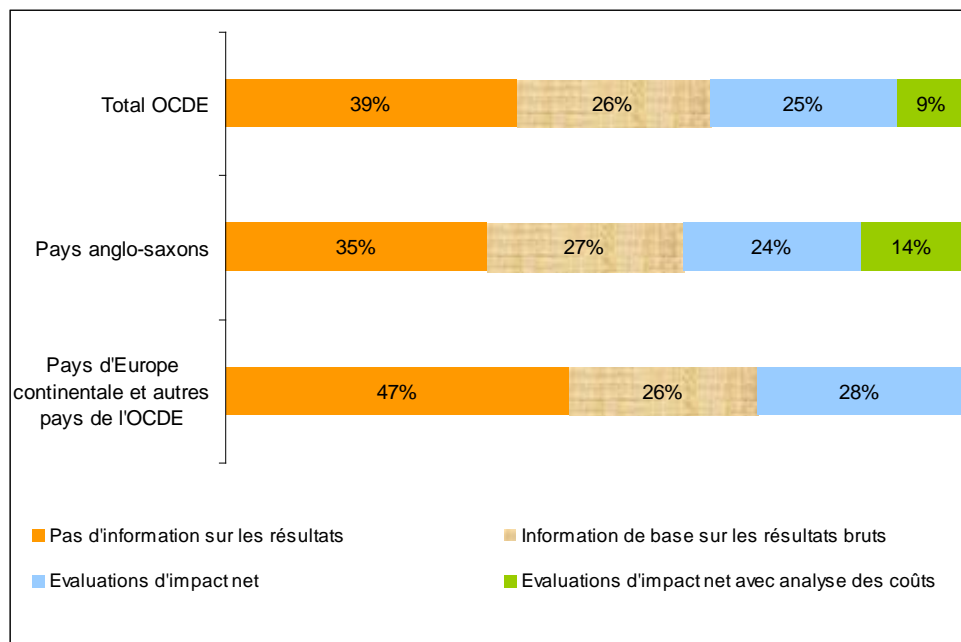




## F. Qualité des interventions de l'inventaire : analyse descriptive

Dans la mesure du possible, les interventions incluses dans l'inventaire ont été estimées quant à leur impact et leur rentabilité. L'«impact» est défini ici comme l'effet des programmes sur les futures perspectives d'emploi des participants, tel qu'il est mesuré par l'embauche postérieure au programme et/ou la rémunération. Sur la base de ces indicateurs, les programmes ont été classés selon la variable «qualité d'intervention» (QDI) présentée dans la Section C (voir Tableau 3). Cette variable distingue entre les interventions à impact positif et celles à impact négatif ou nul. Le groupe de programmes à impact positif est ensuite divisé en trois sous-groupes – ceux qui sont rentables, ceux qui ne le sont pas et ceux pour lesquels aucune évidence de coût n'est disponible.

**Figure 4 : Distribution en pourcentage des programmes par qualité d'évaluation (QDE) pour les sous-groupes de pays de l'OCDE**



L'évaluation de la qualité d'une intervention est basée sur la documentation disponible sur les indicateurs de performance et les coûts. La mauvaise qualité des données d'évaluation, discutée dans la section précédente, doit être gardée à l'esprit lors de l'interprétation de ces résultats. Pour quasi 40 pour cent des programmes de l'IEJ, aucune information sur les résultats relatifs à l'emploi n'est disponible (à savoir, QDE = 0). Dans ces cas, il était impossible d'émettre un jugement averti sur la qualité de l'intervention et une valeur manquante a été attribuée à la variable QDI. 35 pour cent des programmes disposaient d'information sur les résultats bruts, mais non sur les effets nets (QDE = 1). Bien entendu, ce niveau des données est en deçà de ce qui est réellement requis pour estimer un impact de programme – à savoir, une méthodologie qui peut isoler l'impact *net* en comparant les résultats observés à ce qu'il serait advenu des participants en l'absence de l'intervention (voir Encadré 5). Néanmoins, dans la plupart de ces cas où seules des informations sur les résultats bruts sont disponibles, une estimation "non scientifique" de l'impact de l'intervention sur le marché du travail a été tentée (voir section C ci-dessus). Il est possible que certains lecteurs veuillent se concentrer uniquement sur les estimations des programmes basées sur des études d'impact net (à savoir, QDE = 2 ou 3). C'est pourquoi, les données sur la qualité des interventions sont désagrégées selon la qualité des conclusions implicites de l'évaluation. Par ailleurs, l'analyse de l'efficacité des programmes insiste plus sur les résultats fondés sur les évaluations d'impact net.<sup>19</sup> Cependant, étant donné qu'un aussi grand nombre de programmes de l'inventaire ne bénéficient pas d'évaluations scientifiques, il a été jugé que trop d'informations auraient été perdues si elles avaient été totalement exclues.

---

<sup>19</sup> L'analyse de l'efficacité des programmes est ici sensiblement fondée sur un document préparatoire sur les conclusions tirées des évaluations d'impact. Voir Puerto (2007a).

## Encadré 5 : Evaluation dans un cadre coût/résultat – un mini-manuel

Idéalement, les programmes devraient être évalués dans un cadre *coût/résultat* – impliquant, comme son nom l'indique, une comparaison du coût d'une ligne d'action à son résultat.

**Le coût** peut être défini sous divers points de vue. Dans le cas par exemple d'une évaluation d'un cours de formation qualifiante, qui n'a impliqué aucun coût du capital, le coût du cours pour la *personne* qui en bénéficie comprend les frais (le cas échéant) à payer plus la valeur de tout ce à quoi l'individu aurait dû renoncer afin de participer à la formation (principalement sa rémunération nette d'impôt, qui serait de zéro dans le cas des chômeurs). Du point de vue du *gouvernement*, le coût du cours est mesuré par ses implications nettes sur les dépenses du gouvernement. Cependant, le concept pertinent de coût de l'analyse coût social/résultat est le coût du point de vue de la société dans son ensemble, ou *coût d'opportunité sociale*. Ce dernier est défini comme ce à quoi la société doit renoncer afin que la formation puisse avoir lieu. Dans ce cas, le coût comprendra non seulement les dépenses réelles de toute sorte liées au personnel, à l'énergie, au téléphone, aux réparations, à la maintenance, au matériel de formation, etc., mais aussi le coût des ressources pour lesquelles aucun paiement n'est impliqué, comme le temps des enseignants volontaires, des bénéficiaires de la formation, etc. si ce temps a un usage alternatif productif. Il inclura aussi le coût des intrants indirects aussi bien que directs, comme la mise à la disposition des participants d'un transport spécial. Les intrants seront appréciés initialement au prix du marché, puis ajustés pour tenir compte de l'inflation et de toute différence entre les prix du marché et le coût d'opportunité social (les taxes par exemple doivent être strictement déduites du prix des intrants et des subventions qui y sont ajoutées).

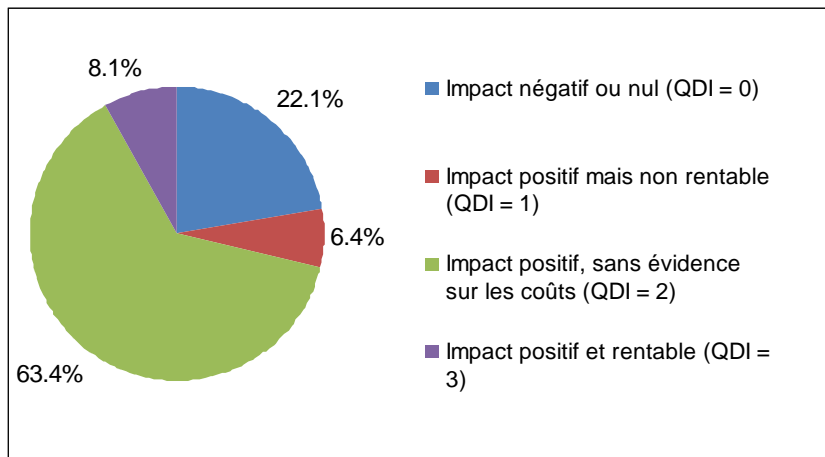
Sur le plan des **résultats**, en prenant à nouveau l'exemple d'un programme de formation qualifiante, le principal intérêt est de connaître les conditions sur le marché du travail de ceux qui ont bénéficié de la formation. Ainsi, l'*impact* de cette dernière sur la rémunération ou sur l'emploi doit être mesuré, ce qui est souvent mal interprété. L'impact d'un tel programme sur l'emploi, par exemple, doit être mesuré non par la part des bénéficiaires qui obtiennent des emplois (les résultats bruts) mais par la *différence* apportée par le programme à cette part (l'impact net). Aussi, une comparaison doit-elle être faite avec un groupe de contrôle – c'est-à-dire un groupe de personnes ayant les mêmes caractéristiques que les bénéficiaires de la formation (âge, sexe, éducation, classe sociale, etc.) sauf qu'ils n'ont pas participé au programme. L'efficacité d'un cours de formation doit être mesurée en déduisant le taux de réussite du groupe de contrôle (dans l'obtention d'emplois par exemple) de celui des bénéficiaires, pour montrer la différence apportée par la formation. Par exemple, un programme de services polyvalents pour appuyer l'emploi des jeunes en République dominicaine, offrant une formation et des stages dans le secteur privé aux jeunes défavorisés, a atteint 57 pour cent de taux d'emploi pour les participants – ce qui semble positif jusqu'à ce qu'il soit découvert que le taux d'emploi du groupe de contrôle était de 56 pour cent (Card *et al.* 2006). De même, l'avantage d'un cycle de formation, mesuré par l'impact sur la rémunération, doit être calculé en déduisant la rémunération des bénéficiaires sur une période définie de celle d'un groupe de contrôle.

La comparaison des coûts et des résultats peut revêtir plusieurs formes. Une mesure relativement simple serait en termes de **rentabilité**. Par exemple, dans le cas de cours de formation visant à améliorer les chances des personnes au chômage de trouver de l'emploi, une mesure pertinente de la rentabilité serait le degré d'*amélioration d'emploi par unité de dépense*. Un autre type de calcul des **coûts-bénéfices** serait plus ambitieux. De façon générale, cela consiste à comparer le flux des coûts attribuables à la formation au flux des avantages qui en découlent. Cette comparaison peut revêtir la forme d'un **ratio bénéfices/coûts**, un calcul *valeur présente nette* ou un **taux interne de rendement**. Le ratio coûts/bénéfices est la valeur actualisée escomptée du flux des bénéfices de la formation (mesuré par son impact sur la rémunération d'un bénéficiaire avant déduction de l'impôt) divisée par la valeur actualisée escomptée du flux des coûts (directs et indirects) attribuables à la formation. La valeur présente nette est la valeur présente escomptée du flux des bénéfices moins la valeur actualisée escomptée du flux des coûts. Le taux interne de rendement est le taux d'escompte auquel la valeur présente du flux des bénéfices est exactement égale à la valeur présente du flux des coûts.

L'analyse coûts/bénéfices sociaux doit toujours être complétée par l'analyse coûts/bénéfices privés, qui examine les coûts et les résultats du point de vue des individus qui participent au programme plutôt que du point de vue du gouvernement ou de la société. L'amortissement privé peut être mesuré de différentes manières. Le plus simple serait en termes de **rentabilité privée**. Comme auparavant, la mesure de la rentabilité serait le degré d'amélioration du taux de réussite sur le marché de l'emploi par unité de coût, mais cette fois en définissant le coût comme coût privé (voir ci-dessus). On peut aussi tenter de se baser sur les **coûts/bénéfices privés** plutôt que sur une approche de rentabilité, en utilisant les trois mêmes mesures – *ratio coûts/bénéfices*, *valeur présente nette* ou *taux interne de rendement* – mais sous le point de vue *privé*.

La Figure 5 montre la distribution générale de la variable de la QDI pour les programmes de l'inventaire. Elle est basée sur 172 interventions où une estimation a pu être faite quant aux résultats en termes d'emploi et/ou des de la rémunération ; ces interventions incluent à la fois les programmes où seuls les résultats bruts sont disponibles (QDE = 1) et ceux pour lesquelles des évaluations d'impact ont été effectuées (QDE = 2 ou 3). La figure exclut les 117 interventions où une estimation d'impact n'a pu être faite, soit parce qu'aucune information n'était disponible sur les résultats ou l'impact (QDE = 0, 114 programmes), soit parce qu'aucune conclusion n'a pu être tirée sur la base de la documentation disponible (QDI = 99, 3 programmes). Il a été observé que sur ces 172 programmes, 132 (78 pour cent) ont eu un impact positif sur l'emploi et/ou la rémunération des participants. A nouveau, il faut souligner que, dans le cas d'un grand nombre de ces programmes, l'estimation a été exclusivement faite en se basant sur les données des résultats bruts. Sur cette base, le pourcentage de programmes à impact positif est plus élevé que prévu mais, comme il apparaîtra dans les paragraphes suivants, une estimation plus complète des interventions aboutit à un taux de réussite nettement inférieur.

**Figure 5 : Récapitulatif de la qualité des interventions (QDI) pour tous les programmes avec tout type de preuve d'évaluation<sup>1</sup>**



Notes : 1. Sont inclus les programmes avec données sur les résultats bruts et nets (à savoir, QDE = 1, 2 ou 3)

L'importance de la faiblesse de la preuve d'évaluation reflétée dans la Figure 5 est étayée par la conclusion que **l'impact estimé d'une intervention est affecté par la qualité de la preuve d'évaluation implicite**. Ceci apparaît dans le Tableau 12 qui croise QDI par

QDE. Lorsque la seule information disponible ne concerne que les résultats bruts (QDE = 1), 90 des 99 programmes pour lesquels la QDI a été estimée ont été jugés positifs. Toutefois, lorsqu'une évaluation d'impact net a été réalisée (QDE = 2 ou 3), la probabilité de trouver un impact positif diminue sensiblement à 60 pour cent (44 sur 73 programmes).

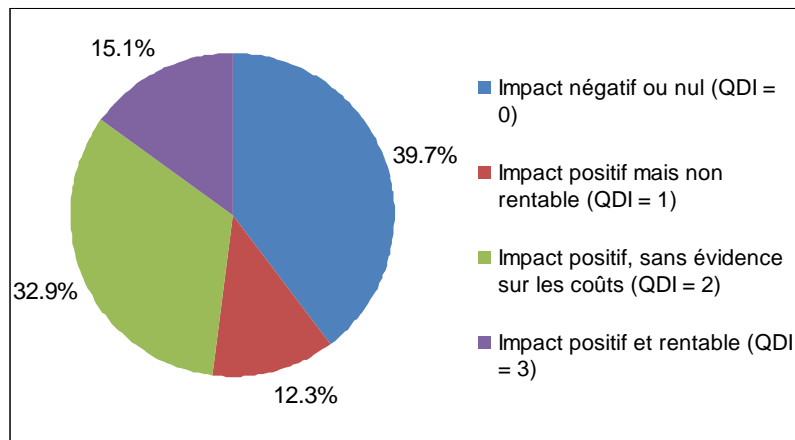
**Tableau 12 : Qualité d'intervention (QDI) désagrégée selon la qualité d'évaluation (QDE)<sup>1</sup>**

| Qualité d'évaluation | Qualité d'intervention |           |            |           |            | Total      |
|----------------------|------------------------|-----------|------------|-----------|------------|------------|
|                      | 0                      | 1         | 2          | 3         | 99         |            |
| 0                    |                        |           |            |           | 114        | 114        |
| 1                    | 9                      | 2         | 85         | 3         | 3          | 102        |
| 2                    | 22                     | 1         | 21         | 1         |            | 45         |
| 3                    | 7                      | 8         | 3          | 10        |            | 28         |
| <b>Total</b>         | <b>38</b>              | <b>11</b> | <b>109</b> | <b>14</b> | <b>117</b> | <b>289</b> |

Notes : 1. Les valeurs de la QDI et de la QDE sont décrites dans les Tableaux 3 et 4.

La Figure 6 résume le modèle de qualité des interventions si elles sont confinées à celles où les données sur l'impact net sont disponibles (c'est-à-dire, QDE = 2 ou 3). Comparer ce chiffre à l'échantillon plus grand de la Figure 5 ci-dessus, qui inclut aussi les programmes disposant uniquement d'information sur l'impact brut, souligne à nouveau l'idée que plus l'évaluation est meilleure, plus la probabilité est grande d'obtenir des résultats défavorables.

**Figure 6 : Récapitulatif de la qualité des interventions (QDI) des programmes avec indices sur l'impact net<sup>1</sup>**



Notes : 1. Sont inclus les programmes où la QDE = 2 ou 3.

Nous ne pouvons que spéculer sur les raisons de ce résultat, mais il est probable que, même lorsque des tentatives sérieuses et prudentes sont faites pour estimer l'impact des interventions exclusivement sur la base des données relatives aux résultats bruts, l'impact net réel tend à être surestimé. Ceci a deux implications importantes. Premièrement, dans le contexte de cette étude, une **évaluation générale des effets des interventions sur l'emploi et la rémunération des jeunes salariés est beaucoup plus favorable lorsque le critère de l'indice d'évaluation acceptable est relativement plus souple que lorsqu'un critère plus strict est fixé** (à savoir, l'évaluation d'impact net). Deuxièmement, en raison de l'absence d'évaluations sérieuses, particulièrement dans les pays en développement, les **responsables – qui ont tendance à se focaliser sur les mesures des résultats bruts – surestiment généralement l'utilité de leurs interventions destinées à aider les jeunes à trouver un emploi ou à accroître leur rémunération.**

Par ailleurs, une estimation complète de la réussite générale des programmes destinés à améliorer l'emploi des jeunes doit prendre en considération la dimension des coûts, ainsi que leur impact sur le marché du travail. Mais dans la vaste majorité des cas, il n'est malheureusement, pas possible de déterminer si les interventions ayant eu un impact positif ont été rentables. Seulement 25 des 134 programmes ayant eu un impact positif sur l'emploi ont bénéficié d'une analyse coûts-bénéfices. Sur ces 25 programmes, 14 étaient rentables (56 pour cent) tandis que 11 (44 pour cent) ne l'étaient pas.

En recourant à ces informations, nous pouvons simuler le *taux de réussite* général des interventions, où la "réussite" est définie comme un impact positif sur le marché du travail et la rentabilité. Pour ce faire, nous présumons que les programmes dépourvus d'information sur les coûts ont la même probabilité d'être rentables que les programmes avec information sur les coûts (56 pour cent, comme dans le paragraphe ci-dessus). Partant de cette hypothèse, nous pouvons estimer un taux de réussite général. Le Tableau 13 montre le résultat de cette simulation pour les 172 programmes avec indices d'évaluation de tout type (QDE = 1, 2 ou 3). Sur ces programmes, nous avons déjà noté que 134 ont eu un impact positif sur l'emploi. Ceci est calculé en additionnant les trois cotes d'impact positif de la QDI dans la colonne du Tableau 13 intitulée "Nombre de programmes". Nous ventilons ensuite les 109 programmes ayant eu des impacts positifs sur l'emploi, mais sans information sur les coûts, en "non

rentables” et “rentables”, en recourant à l’hypothèse d’un taux de rentabilité de 56 pour cent discuté ci-dessus. Ceci aboutit aux chiffres indiqués dans les colonnes “Nombre ajusté” et “Echecs” et “Réussites”. Comme le montre le tableau, cette méthodologie donne une estimation de 75 programmes “réussis” (impacts positifs sur le marché du travail et rentabilité), ce qui représente 43,6 pour cent du total des 172 programmes.

**Tableau 13 : Simulation du taux de réussite générale (impact positif, rentabilité) de tous les programmes avec indices d’évaluation de tout type**

| Cote de la QDI                                       | Nombre de programmes | Nombre ajusté <sup>1</sup> | Echecs <sup>2</sup>        | Réussites <sup>3</sup> |
|--|----------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|
| <b>Impact négatif ou pas d’impact (0)</b>            | 38                   | 38                         | 38+59=97<br><b>(56,4%)</b> |                        |
| <b>Impact positif, non rentable (1)</b>              | 11                   | 11+48=59                   |                            |                        |
| <b>Impact positif, aucune donnée sur le coût (2)</b> | 109                  |                            |                            |                        |
| <b>Impact positif, rentable (3)</b>                  | 14                   | 14+61=75                   |                            | 75<br><b>(43.6%)</b>   |

Notes : 1. Les programmes à impact positif mais sans information sur le coût sont classés à impact positif, non rentables ou à impact positif, rentables, sur la base de la distribution de la rentabilité des programmes avec information sur les coûts. 56% sont classés comme rentables et 44% à non rentables. Les chiffres ainsi obtenus sont en italiques dans le tableau.

2. Les échecs sont définis comme impact négatif/sans impact ou impact positif mais non rentables.

3. Les réussites sont définies comme impact positif, rentables.

La même simulation des taux de réussite peut être réalisée pour le plus petit groupe d’interventions ayant bénéficié d’évaluations d’impact net. Sur les 73 programmes ayant répondu à cette condition, 20 disposent d’information sur les coûts, sur lesquels 11 (ou 55 pour cent) sont rentables tandis que 9 (45 pour cent) ne le sont pas. Il faut signaler que ces parts sont quasiment identiques à celles de l’échantillon des 172 programmes. Comme précédemment, en appliquant ces parts aux programmes avec évaluations d’impact net, mais sans indices sur les coûts, nous estimons la proportion des interventions ayant réussi, à la fois en termes d’impact positif sur l’emploi et de rentabilité. Comme le montre le Tableau 14, cela aboutit à un taux de réussite de 33,2 pour cent. Le fait que le taux de réussite soit inférieur lorsque nous n’envisageons que les programmes avec évaluations d’impact net reflète que plus les évaluations sont rigoureuses, moins les impacts sont favorables.



**Tableau 14 : Simulation du taux de réussite générale des programmes  
(impact positif, rentabilité) avec évidence sur l'impact net<sup>1</sup>**

| Cote de la QDI                              | Nombre de programmes | Nombre ajusté | Echecs              | Réussites     |
|---|----------------------|---------------|---------------------|---------------|
| Impact négatif ou sans impact (0)           | 29                   | 29            | 29+20=49<br>(66,8%) |               |
| Impact positif, non rentable (1)            | 9                    | 9+11=20       |                     |               |
| Impact positif, sans donnée sur le coût (2) | 24                   |               |                     |               |
| Impact positif, rentable (3)                | 11                   | 11+13=24      |                     | 24<br>(33,2%) |

Notes : 1. Comme pour le Tableau 13. Dans ce cas, 55% sont classés comme rentables et 45% à non rentables.

Catégorie d'intervention. Le Tableau 15 présente les cotes de la QDI par catégorie d'intervention. Bien que sept des neuf types d'interventions de notre cadre soient représentés dans l'inventaire, trois d'entre eux – amélioration des systèmes de formation pour les jeunes, amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes ; et la catégorie résiduelle (autre) – ne disposent pas de cas suffisants pour permettre de tirer de quelconques conclusions sur leur fonctionnement en général. Par conséquent, les observations de cette section sont largement confinées aux quatre types d'interventions les plus courantes : amélioration du marché du travail pour les jeunes ; amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs ; formation qualifiante pour les jeunes ; et programmes globaux polyvalents. L'absence relative d'indices d'évaluation est un facteur particulièrement restrictif dès que l'inventaire est examiné de manière désagrégée. Cela pose un problème particulièrement important pour la catégorie des programmes destinés aux jeunes entrepreneurs où la qualité de l'intervention n'a pu être estimée que dans 55 pour cent des 33 cas de l'inventaire. C'est aussi le cas de la formation qualifiante et des programmes globaux, pour lesquels il n'a pas été possible de mesurer l'impact dans respectivement 47 pour cent des 111 programmes et dans 31 pour cent des 94 programmes.

**Tableau 15 : Classement récapitulatif de la qualité d'intervention<sup>1</sup> par catégorie d'intervention**

| Catégorie d'intervention  | Qualité de l'intervention |           |            |           |            |            |
|---|---------------------------|-----------|------------|-----------|------------|------------|
|   | 0                         | 1         | 2          | 3         | 99         | Total      |
| <b>1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>                           |                           |           |            |           |            |            |
| 1a. conseils, compétences en matière de recherche d'emploi                            | 1                         |           | 2          |           | 3          | 6          |
| 1b. subventions salariales  | 2                         |           | 11         | 1         | 3          | 17         |
| 1c. programmes de travaux publics   | 2                         | 2         | 2          | 1         | 1          | 8          |
| 1e. autre   |                           |           | 1          | 1         | 2          | 4          |
| <b>Sous total</b>   | <b>5</b>                  | <b>2</b>  | <b>16</b>  | <b>3</b>  | <b>9</b>   | <b>35</b>  |
| <b>2. Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs</b>                      |                           |           |            |           |            |            |
|   | <b>1</b>                  | <b>14</b> |            |           | <b>18</b>  | <b>33</b>  |
| <b>3. Formation qualifiante des jeunes</b>  |                           |           |            |           |            |            |
| 3a. formation professionnelle, y compris les systèmes d'apprentissage                 | 11                        | 2         | 35         | 3         | 47         | 98         |
| 3c. programmes 2 <sup>e</sup> chance & équivalences                                   | 1                         |           | 4          |           | 3          | 8          |
| 3d. autre   | 1                         |           | 1          |           | 3          | 5          |
| <b>Sous total</b>   | <b>13</b>                 | <b>2</b>  | <b>40</b>  | <b>3</b>  | <b>53</b>  | <b>111</b> |
| <b>4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>                      |                           |           |            |           |            |            |
| 4a. information   |                           |           |            |           | 3          | 3          |
| 4b. crédit (aux individus ou aux entreprises)   |                           |           | 1          |           |            | 1          |
| 4c. incitations financières (subventions, coupons)                                    | 1                         |           | 1          |           | 2          | 4          |
| 4d. autre   | 1                         |           |            |           | 2          | 3          |
| <b>Sous total</b>   | <b>2</b>                  |           | <b>2</b>   |           | <b>7</b>   | <b>11</b>  |
| <b>6. Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</b> |                           |           |            |           |            |            |
|   |                           |           | 1          |           | 1          | 2          |
| <b>8. Approche globale, à services polyvalents</b>                                    |                           |           |            |           |            |            |
|   | 18                        | 6         | 34         | 7         | 29         | 94         |
| <b>9. Autre (ex. : programmes de service national volontaire)</b>                     |                           |           |            |           |            |            |
|   |                           |           | 2          | 1         |            | 3          |
| <b>Total</b>  | <b>38</b>                 | <b>11</b> | <b>109</b> | <b>14</b> | <b>117</b> | <b>289</b> |

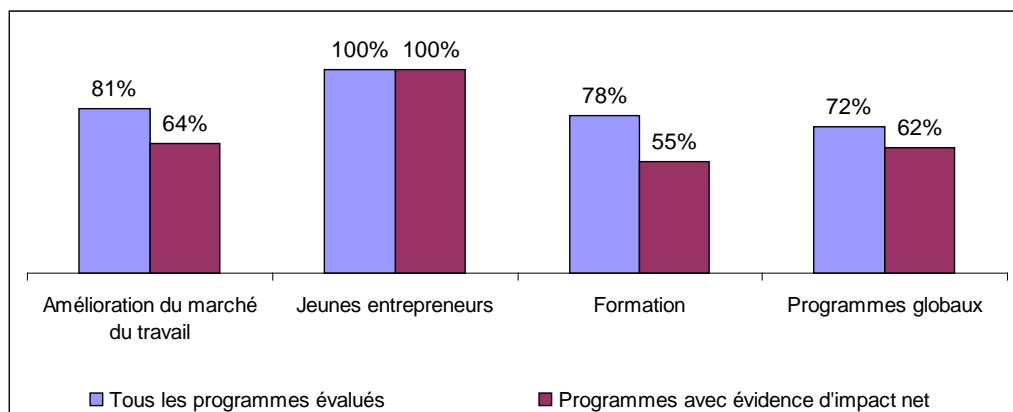
Notes : 1. Les valeurs de la QDI sont spécifiées dans le Tableau 3.

Les données relatives aux classements de la QDI du Tableau 15 sont résumées dans la Figure 7 qui montre le pourcentage de programmes à impact positif sur l'emploi (indépendamment du coût) dans chacune de ces quatre catégories d'intervention. Comme précédemment, ces résultats sont présentés à la fois pour tous les programmes avec indices d'évaluation de tout type et uniquement pour les programmes avec évaluations d'impact net. Les tailles d'échantillon dans ces catégories sont problématiques, particulièrement lorsque nous imposons comme restriction le fait que les programmes doivent avoir une évaluation d'impact net.<sup>20</sup> Les cotes d'impact les plus élevées sont attribuées aux programmes destinés aux jeunes entrepreneurs, bien qu'ils soient basés sur un échantillon relativement petit – les

<sup>20</sup> Le nombre d'interventions avec évaluations d'impact varie de 34 pour les programmes globaux à 3 seulement pour les programmes pour jeunes entrepreneurs. Voir Tableau 10.

15 cas disposant d'une quelconque information sur les résultats ont été estimés comme ayant un impact positif, sur lesquels 3 seulement avaient des évaluations d'impact net. Cependant, aucun des programmes destinés aux jeunes entrepreneurs ne semble rentable. Il n'y pas de grande différence entre les résultats en termes d'impact des trois autres catégories d'intervention incluses dans la figure. La nette majorité des programmes de chaque groupe ont été jugés comme ayant des effets positifs sur l'emploi, bien que cette part diminue sensiblement de 10 à 20 points de pourcentage lorsque nous n'examinons que les programmes avec évaluations d'impact net. Il faut signaler que les résultats pour les catégories de formation qualifiante et les catégories globales sont basés sur des échantillons assez grands (un total de 58 et 65 interventions, dont respectivement 22 et 34 bénéficient d'évaluations d'impact).

**Figure 7 : Pourcentage de programmes à impact positif sur le marché du travail, indépendamment du coût, par catégorie d'intervention<sup>1</sup>**



Notes : 1. Impact positif sur le marché du travail lorsque la QDI = 1, 2 ou 3. "Tous les programmes évalués" comprennent 172 programmes où la QDE = 1, 2 ou 3. Les "programmes avec évidence d'impact net" comprennent 73 programmes où la QDE = 2 ou 3.

Quelles sont les catégories ayant le plus "réussi", une fois les coûts pris en considération ? La méthodologie appliquée pour simuler les taux de réussite des programmes des Tableaux 13 et 14 peut aussi être utilisée pour répondre à cette question. Toutefois, cela dépend dans une grande mesure des hypothèses formulées. Si par exemple, il est présumé que dans une catégorie donnée les projets à impact positif ne disposant d'aucun donnée sur les coûts sont rentables dans la même proportion que ceux dans la même catégorie pour lesquels des données de coût sont disponibles, le classement des quatre principales catégories

serait comme suit : (1) amélioration du marché du travail pour les jeunes (48 pour cent “réussis”) ; (2) formation qualifiante (46 pour cent) ; (3) approches globales polyvalentes (39 pour cent) ; (4) programmes pour les jeunes entrepreneurs (0 pour cent). Le problème avec cette hypothèse émane du très petit nombre d'évaluations incluant la rentabilité dans chaque catégorie. La probabilité d'erreur de cet estimateur est trop élevée. Par exemple, il n'existe qu'une seule analyse coûts-bénéfices pour un programme destinés aux jeunes entrepreneurs, qui démontre que le programme n'est pas rentable, mais cela ne constitue pas un fondement suffisant pour supposer que tous les autres programmes dépourvus d'information sur les coûts sont non rentables.

L'alternative est d'appliquer le ratio de rentabilité générale à chaque catégorie d'intervention plutôt que de calculer un coefficient spécifique pour chaque catégorie. Les résultats de cette approche figurent dans le Tableau 16. Le taux de réussite le plus élevé concerne tous les programmes destinés aux jeunes entrepreneurs (52 pour cent) ; pourtant, comme cela a déjà été souligné, cette estimation est fondée sur 15 programmes seulement. Pour les trois autres catégories, où un plus grand nombre de cas est disponible, 40 à 46 pour cent des programmes sont estimés comme ayant à la fois des effets positifs sur le marché de l'emploi et comme étant rentables. Il est intéressant d'observer que, lorsque la qualité des interventions est jugée à travers un taux d'impact simple ou un taux de réussite englobant les coûts, les résultats montrent relativement peu de variation entre les différents programmes.

**Tableau 16 : Simulation du taux de réussite des programmes (impact positif, rentabilité), par catégorie d'intervention<sup>1</sup>**

| Catégorie d'intervention                               | Nombre de programmes avec indices d'évaluation de tout type | Pourcentage estimé à impact positif et rentabilité |
|--|---|--|
| Amélioration du marché du travail pour les jeunes      | 26  | 46,0   |
| Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs | 15  | 52,3   |
| Formation qualifiante pour les jeunes                  | 58  | 43,8   |
| Approche globale à services polyvalents                | 65  | 40,1   |
| Tous les programmes <sup>2</sup>                       | 172   | 43,6   |

Notes : 1. Le calcul du taux de réussite suit la méthodologie utilisée dans les Tableaux 13 et 14 et analysée dans le texte.

2. Comprend les programmes de toutes les catégories d'intervention, notamment ceux qui ne sont pas signalés dans le tableau.

Aux fins de l'inventaire, une grande quantité d'information sur les programmes spécifiques inclus dans les diverses catégories d'intervention a été collectée. Elle peut être utile aux responsables et autres décideurs pour interpréter les résultats statistiques du présent rapport et identifier les facteurs concrets liés à ce qui fonctionne pour appuyer les jeunes salariés. Compte tenu de la portée de ce document de synthèse, nous ne pouvons que résumer brièvement ci-dessous les principales conclusions pour certains types d'intervention. Seules les quatre catégories d'intervention avec une couverture raisonnable sont incluses et pour lesquelles notre analyse s'appuie sur les résultats des évaluations d'impact net disponibles.<sup>21</sup> Les lecteurs sont encouragés à consulter les rapports régionaux et un document préparatoire sur les conclusions tirées de l'inventaire (Puerto 2007a) afin d'obtenir des informations plus complètes et plus détaillées.<sup>22</sup> Des informations spécifiques sur les coûts unitaires pour une sélection des programmes avec information sur les coûts figurent dans l'Annexe C.

**Catégorie 1 : Amélioration du marché du travail pour les jeunes.** Relativement peu d'interventions ont été évaluées sous cette catégorie -- 11 des 35 programmes inclus dans l'inventaire. Tous les programmes évalués concernent des pays de l'OCDE ou de l'EAC, aussi très peu peut-il être dit sur la qualité de fonctionnement de ces interventions dans les pays en développement. La comparaison de ces sous-catégories montre que les subventions salariales sont les plus évaluées (5 programmes sur 17), suivies par les programmes de travaux publics (4 programmes sur 8), les conseils et les compétences en matière de recherche d'emploi (1 sur 6), et les "autres" programmes (un programme d'insertion professionnelle avec sanctions est le seul programmes évalué dans les 4 programmes de la sous-catégorie).

- **Les subventions salariales** ont généralement eu des effets positifs significatifs sur l'amélioration des conditions d'emploi des jeunes dans les pays en transition et les pays développés. L'impact de ce type d'intervention dans les pays en développement

---

<sup>21</sup> Sur les catégories non incluses, la seule ayant plus que quelques interventions est la catégorie 4, amélioration des programmes de formation pour les jeunes (information, financement, etc.). La seule intervention de cette catégorie dans une économie en développement ou en transition est le système kenyan de coupons *Jua Kali*, décrit dans l'Encadré 4. Les seuls autres programmes à évaluations d'impact de la catégorie 4 sont deux systèmes américains obligatoires avec prestations sociales versées aux parents adolescents sans indemnités de chômage.

<sup>22</sup> Les sources originales des données d'évaluation des programmes spécifiques ne figurent pas dans cette synthèse, mais sont disponibles dans le document préparatoire sur les leçons tirées (Puerto 2007a).

reste à tester. Les subventions salariales ont particulièrement réussi à améliorer les taux d'emploi des jeunes, particulièrement des jeunes femmes et des jeunes peu instruits, dans les économies en transition (à savoir la République tchèque et la Pologne), quoique avec deux réserves. Les bénéfices positifs sur l'emploi n'ont pas été étendus à la rémunération et une analyse coûts-bénéfices n'a pas été effectuée. Dans les pays industrialisés, les programmes mis en œuvre en Belgique et aux Etats-Unis ont eu des effets positifs statistiquement significatifs sur l'emploi et la rémunération, mais un programme suédois a toutefois eu des effets négatifs à court terme et des effets non significatifs à long terme pour ces indicateurs. Les subventions salariales ciblaient souvent certaines catégories de jeunes salariés (jeunes noirs défavorisés aux Etats-Unis, femmes dans les pays en transition). Les données collectées dans les pays de l'OCDE soulignent les avantages des subventions salariales octroyées aux entreprises qui offrent aussi une formation professionnelle aux salariés subventionnés.

- **Les programmes de travaux publics** ont un résultat mitigé en termes d'impact sur l'emploi pour les 4 programmes de l'inventaire qui dont l'évaluation utilise un groupe de contrôle. Deux études indiquent un impact positif sur la future probabilité d'impact, variant respectivement de 6 à 26 pour cent en Bulgarie (*Programme d'emploi temporaire*) et aux Etats-Unis (*American Conservation and Youth Service Corps*); toutefois, les programmes mis en œuvre en France (*Contrat d'Emploi Solidarity*) et en Pologne (*Public Service Employment*) n'affichent aucun effet positif, et même un certain impact négatif sur la probabilité d'emploi et les salaires. Le programme américain a obtenu un ratio coût-bénéfice positif, mais ce n'a pas été le cas du programme bulgare. En analysant les effets totaux des programmes de travaux publics, on peut trouver parfois des bénéfices positifs nets pour la société en général si on inclut la valeur des biens et services publics produits par le programme. La plupart des programmes de travaux publics ne ciblent pas les jeunes en particulier et les cas inclus dans l'inventaire ont été pris en considération en raison de la participation élevée des jeunes.

- **Les programmes de conseils et de formation en matière de recherche d'emploi** sont des interventions qui apportent un appui à la recherche d'emploi. Des études internationales ont révélé que ces services relativement peu coûteux tendent à figurer parmi tous les programmes actifs du marché de travail ayant le mieux réussi, en particulier lorsque les coûts sont pris en considération (OECD 2006; Betcherman, Olivas, and Dar 2004). Toutefois, il y a très peu d'indices sur l'efficacité à aider les jeunes de ces programmes d'appui à la recherche d'emploi. L'inventaire comprend en effet une seule intervention dans cette catégorie sans évaluation d'impact, le *Programa Inserção para a Juventude (InserJovem)* au Portugal. Cependant, un second programme, *Restart* au Royaume-Uni a été scientifiquement évalué offre aussi l'appui à la recherche d'emploi – quoique classé dans la sous-catégorie "autres"–. *InserJovem*, qui cible les jeunes qui ont été au chômage à long terme, offre un appui à la recherche d'emploi et des cycles courts en compétences de base. L'évaluation d'impact a révélé une réduction statistiquement (et économiquement) insignifiante de la durée moyenne du chômage des participants, sans gains sur les salaires. L'évaluation du programme *Restart* a montré un impact positif pour les participants masculins avec des taux de chômage de 6 points inférieurs à ceux du groupe de contrôle, et ce bien que des effets à long terme n'aient pas été observés pour les femmes. Un aspect important du programme *Restart* concerne les sanctions (à savoir la perte éventuelle des prestations sociales en cas de non conformité aux règles du programme), ce qui peut expliquer au moins partiellement les résultats de l'évaluation. Si cette combinaison des services d'appui à la recherche d'emploi avec des sanctions est aujourd'hui assez courante dans les pays de l'OCDE, la pertinence de cette approche dans les pays en développement est limitée par le fait que la plupart des programmes n'offrent pas d'indemnités de chômage. Les résultats contradictoires des évaluations de *InserJovem* et de *Restart* renforcent l'idée que le succès de toute intervention dépend largement de sa conception et de sa mise en œuvre, ainsi que du contexte où elle se déroule.

*Catégorie 2 : Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs.* La conclusion générale, tirée de l'expérience de divers pays dans les programmes d'appui à l'auto emploi, est que ces programmes aboutissent à des résultats positifs. Cependant, seules trois interventions figurant dans cette catégorie ont eu une évaluation d'impact net : le *Programme pour les travailleurs indépendants* en Bulgarie et deux programmes au Pérou -- *Formación Empresarial de la Juventud* et *Calificación de Jóvenes Creadores de Microempresas*. Dans tous les cas, les évaluations ont révélé que les programmes avaient des effets positifs, mais qu'il n'y existe aucune certitude quant à leur rentabilité et leurs effets à long terme. Le programme bulgare a montré des gains significatifs d'emploi pour les participants, avec des effets relativement plus grands pour les jeunes femmes. Pourtant, les coûts de placement sont élevés par rapport à ceux des programmes de formation et d'emploi subventionné. Au Pérou, les programmes visaient à augmenter la rémunération des participants à travers la création de petites entreprises rentables et le développement de compétences commerciales. Les évaluations ont montré un impact positif sur la probabilité d'ouvrir une entreprise (y compris la formalisation), sur le recrutement des employés et des taux significativement réduits de chômage et d'inactivité, avec une hausse sensible de la rémunération. Les principaux facteurs déterminants de réussite ont été l'accès au crédit et une fréquence élevée des visites de conseils et d'orientation. Les programmes varient en termes de ciblage. Dans la région de l'ECA par exemple, ils ciblaient généralement les chômeurs indépendamment de leur profil sociodémographique, tandis que dans les pays de l'ALC ils ciblaient souvent spécifiquement les jeunes défavorisés dotés de compétences entrepreneuriales ou possédant une entreprise de petite taille et/ou informelle. L'un des problèmes des programmes destinés aux jeunes entrepreneurs est le déficit généralisé des indicateurs de performance du programme, ce qui explique partiellement l'absence d'indices rigoureux d'évaluation. Cette absence d'indicateurs se traduit aussi probablement par des taux plus élevés d'échec des entreprises.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> Un exemple réussi des systèmes d'information conçus pour les programmes destinés aux jeunes entrepreneurs avait été développé en Colombie à la fin des années 90. Le *Sistema de Evaluación de Impacto de los Programas de Apoyo a la Microempresa* (système d'évaluation d'impact des programmes d'appui aux micro-entreprises) était conjointement parrainé par des institutions publiques et privées et mis en œuvre dans cinq villes à travers le pays. Il a fourni des informations périodiques et normalisées sur les rendements des programmes. Des analyses



**Catégorie 3 : Formation qualifiante pour les jeunes.** La formation est l'intervention la plus populaire pour appuyer les jeunes. Toutefois, ce type de programmes n'a pas été évalué de manière adéquate. Seulement 22 des 111 programmes inclus dans l'inventaire ont été rigoureusement évalués : 7 dans la région EAC, 2 dans la région ALC et 13 dans la région de l'OCDE. Cette catégorie comprend elle-même trois sous-catégories : la formation professionnelle, notamment les systèmes d'apprentissage, les programmes de deuxième chance et d'équivalence ainsi qu'une sous-catégorie résiduelle. La sous-catégorie de formation professionnelle est de loin la plus importante et comprend 18 des 22 programmes évalués. Il existe 3 évaluations des programmes de la deuxième chance et une dans la sous-catégorie résiduelle, qui présente les résultats d'un institut national de formation en ALC.<sup>24</sup> Enfin, il est utile de distinguer entre les programmes qui n'offrent que la formation et d'autres programmes à services polyvalents où la formation est une composante parmi d'autres. Ces derniers seront examinés séparément.

Comme le montre la Figure 7 (ci-dessus), lorsque l'étude est restreinte aux interventions avec évaluations d'impact net, les programmes de formation ont une incidence d'impact positif sur l'emploi quelque peu plus faible que les trois autres catégories avec couverture significative dans l'inventaire. Ce résultat est cohérent avec les autres études, principalement dans la région de l'OCDE, qui a révélé aussi des résultats mitigés en ce qui concerne la formation des jeunes (Kluve 2006; Greenberg *et al.* 2003). Une revue réalisée par la Banque interaméricaine de Développement sur ses propres programmes de formation des jeunes a révélé des résultats légèrement plus positifs (Ibarraran and Rosas 2006).

---

préliminaires montrent que l'introduction du système d'information a permis de réduire le taux de mortalité des entreprises.

<sup>24</sup> Le SENA est le plus grand prestataire de formation en Colombie. Il fonctionne à la fois comme une université publique et un institut public de formation. Les activités de formation comprennent : (i) des cours de formation professionnelle pour les chercheurs d'emploi (cycles longs), et (ii) une mise à niveau des compétences pour les salariés (cycles courts). Des ressources supplémentaires sont consacrées au développement de programmes pour jeunes entrepreneurs et d'entreprises innovatrices. Une récente évaluation d'impact a comparé les résultats des stagiaires du SENA sur le marché du travail à ceux d'un groupe de contrôle tiré de l'Enquête nationale sur le niveau de vie (1997). Les estimations d'impact net suggèrent un effet négatif sur la rémunération et un effet positif négligeable sur l'emploi. En particulier, les salaires moyens des bénéficiaires sont 10 pour cent inférieurs à ceux du groupe de référence, tandis que la participation aux cycles du SENA n'augmente la probabilité d'emploi que d'un cinquième de point de pourcentage (Gaviria and Nuñez 2003).

- **Formation professionnelle, y compris les systèmes d'apprentissage.** Il faut noter que cette catégorie n'est pas prévue pour inclure l'éducation, la professionnelle formelle, mais est destinée à couvrir les programmes de formation et d'apprentissage pour les jeunes qui ont abandonné ou fini leur éducation formelle. Certains programmes de l'inventaire ont été conçus uniquement pour développer la préparation aux emplois de base, tandis que d'autres offrent un éventail global de services comprenant la formation par cours professionnels et la formation en cours d'emploi. Dans beaucoup de cas, les gouvernements sont les prestataires directs des formations, tandis que d'autres sont souvent du secteur privé, encourageant ainsi la compétition entre les instituts de formation. L'estimation de la formation professionnelle montre des résultats mitigés à travers les régions, le genre et l'âge. Cependant, les données collectées par l'inventaire indiquent bien que la formation a de meilleurs effets dans les pays en transition et les pays en développement que dans les économies avancées. Par ailleurs, les programmes des deux premiers groupes de pays tendent à être moins coûteux, ce qui valorise encore plus leur performance relative.

Dans la région de l'OCDE, 5 programmes de formation sur 8 ont révélé un impact négatif ou nul sur l'emploi et les rémunérations, et un sixième a eu un impact positif mais a été considéré comme non rentable. Il est important de comprendre que beaucoup de programmes de formation de jeunes dans les pays de l'OCDE sont destinés aux jeunes sérieusement défavorisés (*Supported Work Program* aux Etats-Unis par exemple), avec des obstacles majeurs à surmonter. Les données sur les économies moins développées, particulièrement dans l'EAC et l'ALC, indiquent un meilleur résultat – 6 des 8 programmes évalués ont révélé un impact positif sur le marché du travail pour les participants, avec certains exemples de rentabilité (Tableau 17). Parmi les programmes à impact positif sur l'emploi, l'ampleur de l'effet sur la probabilité d'emploi variait d'un minimum de 6 pour cent en Hongrie à un maximum de 57 pour cent en Bosnie et Herzégovine. Cette vaste diversité est surtout déterminée par le genre et le niveau d'éducation : les participants féminins et les participants peu instruits tendent à obtenir des gains plus élevés que les participants masculins et les

diplômés universitaires, respectivement. Dans certains cas, les programmes ont aussi eu un effet positif sur la rémunération. Les analyses coûts-bénéfices effectuées au Brésil, en Bulgarie et en Pologne ont conclu que les programmes étaient rentables dans les deux premiers pays, mais pas en Pologne.

- **Programmes de la deuxième chance et d'équivalence.** Ces interventions sont destinées à ramener l'abandon scolaire à un niveau académique équivalent à celui que les jeunes ont perdu en ne finalisant pas leurs programmes scolaires. Sur les 8 interventions de la deuxième chance figurant dans l'inventaire, 3 seulement ont des évaluations d'impact, toutes dans la région de l'OCDE. Le programme danois de lutte contre le chômage des jeunes vise à renforcer les possibilités d'emploi des jeunes chômeurs peu instruits et à les motiver à reprendre leurs études. L'évidence d'évaluation indique des effets positifs à court terme de petite ampleur sur l'emploi ; mais ceci est toutefois largement dû à une hausse du taux de transition du chômage à la scolarité plutôt qu'à l'emploi. Il n'existe pas de données sur la rentabilité. Deux évaluations concernent le *JOBSTART Demonstration* mis en œuvre aux Etats-Unis entre le milieu et la fin des années 80 qui ciblait les abandons scolaires avec des déficiences en lecture. Une évaluation réalisée à l'échelle nationale a montré des résultats relativement décevants : les taux d'emploi des participants n'étaient pas systématiquement supérieurs à ceux du groupe de contrôle et les effets sur la rémunération étaient soit insignifiants, soit négatifs. Tout gain net des participants était surpassé par les coûts du programme. Pourtant, une évaluation spécifique de *JOBSTART* à San Jose a conclu que le programme a abouti à des gains substantiels de rémunération pour les participants.

**Tableau 17 : Evaluation de l'impact sur le marché du travail des programmes de formation sélectionnés dans les pays en transition et en développement**

| Pays                  | Programme  | Impact négatif ou nul               | Impact positif sur la rémunération et/ou l'emploi |                                     |                                     |
|-----------------------|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
|                       |  |                                     | Mais non rentable                                 | Rentabilité inconnue                | Et rentable                         |
| Brésil                | PLANFOR – Plan national d'Education professionnelle                        |                                     |   |                                     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Bulgarie              | Programme gouvernemental de re-formation : emplois garantis & non garantis |                                     |   |                                     | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Bosnie et Herzégovine | Projet de démobilisation d'urgence et de réintégration                     |                                     |   | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |
| Hongrie               | Programme gouvernemental de re-formation                                   |                                     |   | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |
| Roumanie              | Programme gouvernemental de re-formation(Bureaux publics de l'emploi)      |                                     |   | <input checked="" type="checkbox"/> |                                     |
| Pologne               | Programme gouvernemental de re-formation                                   |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>               |                                     |                                     |
| Rép. tchèque          | Programme gouvernemental de re-formation                                   | <input checked="" type="checkbox"/> |   |                                     |                                     |
| Turquie               | Programme gouvernemental de re-formation                                   | <input checked="" type="checkbox"/> |   |                                     |                                     |

Source : Puerto (2007a)

*Catégorie 8 : Approches globales à services polyvalentes.* Ces programmes impliquent une certaine combinaison en matière de formation (comme par exemple la formation à l'emploi et/ou aux aptitudes), l'appui à la recherche d'emploi, les services aux jeunes entrepreneurs et une série d'autres services d'appui social et à l'emploi. Les interventions globales sont les interventions les plus étudiées. L'inventaire a documenté 34 évaluations d'impact net, 14 dans les pays en développement et 20 dans les économies industrialisées. Un certain nombre de programmes globaux contient plus qu'une entrée dans l'inventaire, reflétant les caractéristiques et résultats d'un même programme dans différentes périodes de temps et utilisant différents outils analytiques (Tableau 18).

Les pays de l'OCDE ont une longue histoire de programmes globaux, remontant aux années 60. Ce type d'intervention a été introduit dans les pays en développement au début des années 90, avec les programmes *Jóvenes*, mis en œuvre d'abord au Chili. Financé par le gouvernement et axé sur la formation, le programme chilien *Jóven* a été rapidement reproduit en Argentine, en Uruguay, au Paraguay, au Pérou, en Colombie, en République dominicaine

et au Venezuela (voir Encadré 6). Comme le montre le Tableau 18, les programmes *Jóvenes* ont été évalués plusieurs fois. En Afrique subsaharienne, le *Programme pour la Promotion des enfants et des jeunes* mis en œuvre en Ouganda a été partiellement évalué.

**Tableau 18 : Programmes globaux avec évaluations d'impact net**

| Pays                         | Programme   | Année d'évaluation |
|------------------------------|---|--------------------|
| <b>Pays industrialisés</b>   |   |                    |
| Australie                    | Closing the IT-Divide-Infochange and the Green PC, Victoria AU                                  | 2002               |
| Canada                       | Cooperative Education Option  | 1998               |
|                              | Employability Improvement Program (EIP)   | 1995               |
|                              | Youth Service Canada (YSC)  | 1999               |
| France                       | Programmes d'emploi pour les jeunes (années 80-90)  | 2002               |
| Norvège                      | Programmes actifs du marché du travail pour les jeunes  | 2005               |
| Suède                        | Programme de formation pour le marché du travail  | 2004               |
| Royaume-Uni                  | New Deal for the Young Unemployed   | 1999 – 2003        |
| Etats-Unis                   | Comprehensive Employment and Training Act (CETA)  | 1984, 1986 et 1987 |
|                              | Job Corps   | 1982 et 2003       |
|                              | Job Training Partnership Act - Title II-A (JTPA)  | 1997               |
|                              | New Chance Demonstration  | 1997               |
|                              | New Hope Project  | 2003               |
|                              | National Evaluation of Welfare-to-Work Strategies (NEWS)  | 2003               |
|                              | Youth Fair Chance   | 1996 et 1998       |
|                              | Méta-analyse (échantillon des programmes parrainés par le gouvernement géré entre 1962 et 1972) | 1980               |
|                              | Méta-analyse (échantillon de programmes parrainés par le gouvernement géré entre 1962 et 1998)  | 2003               |
| <b>Pays en développement</b> |   |                    |
| Argentine                    | Proyecto Jóven  | 2001, 2004         |
| Brésil                       | Programa Primeiro Emprego - Rio Grande do Sul   | 2004               |
| Chili                        | Chile Jóven   | 1997, 1999 et 2004 |
| Colombie                     | Proyecto de Servicios Integrados para Jóvenes   | 2002 et 2003       |
| Rép. dominicaine             | Programa Juventud y Empleo  | 2006               |
| Pérou                        | PROJoven  | 1999, 2002 et 2003 |
| Uruguay                      | Opcion Jóven  | 2002               |
| Ouganda                      | Promotion des Enfants et des Jeunes (PCY)   | 2003 et 2004       |

Source : Puerto (2007a)

Sur les 34 évaluations d'impact net des programmes globaux, 21 (62 pour cent) ont eu un impact net positif. Les évaluations des programmes *Jóvenes* concluent qu'ils ont largement, malgré quelques exceptions, réussi à améliorer l'insertion et la rémunération. Par ailleurs, les programmes semblent avoir été relativement rentables. Même ainsi, ils sont

coûteux et, dans certains pays, l'approche a été remplacée par des interventions plus petites, plus concentrées et moins onéreuses.

En revanche, les résultats d'évaluation des programmes globaux des pays de l'OCDE ont été moins positifs. Une récente méta-analyse de huit programmes mis en œuvre aux États-Unis a révélé un impact très modéré et souvent négatif sur le marché du travail. Une intervention globale, le *Job Corps*, a résisté à l'examen des évaluateurs. Deux évaluations majeures de ce programme ont été entreprises et la conclusion aujourd'hui est que *Job Corps* a un impact positif pour les participants mais n'est pas rentable. Il y a eu quelques expériences réussies en dehors des États-Unis. Au Canada, le programme *Employability Improvement Program* a eu un impact significatif sur la rémunération annuelle grâce à une augmentation des semaines travaillées. Au Royaume-Uni, la probabilité que les jeunes chômeurs obtiennent un emploi a augmenté de 20 pour cent suite au programme *New Deal for Young People*. Malheureusement, il n'y a pas grand-chose à dire à propos de l'impact et de la rentabilité des programmes globaux en Europe continentale. Seulement 3 programmes en Europe continentale ont été soumis à des évaluations d'impact net et aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'un témoignage d'impact positif sur les perspectives du marché du travail pour les jeunes salariés.

En règle générale, les programmes globaux mis en œuvre dans les pays industrialisés ont été relativement onéreux. Le programme *New Deal* au Royaume-Uni apparaît comme l'intervention la moins coûteuse parmi les programmes de l'OCDE disposant d'information sur les coûts. En 2005, les coûts par participant étaient d'environ 1.000 \$. Par contre, bien des programmes globaux nord américains ont des coûts unitaires autour de 10.000 \$, le *Job Corps* coûtant environ 17.000 \$. Les estimations des programmes *Jóvenes* varient d'environ 700 \$ à près de 2.000 \$ par participant desservi. Il est possible de ramener à la baisse les coûts gouvernementaux lorsque les entreprises couvrent les coûts de la formation en cours d'emploi et que les prestataires de service sont sélectionnés à travers des appels d'offres concurrentiels.

## Encadré 6 : Les programmes *Jóvenes* de l'ALC – Un exemple d'approches globales polyvalentes (Catégorie 8)

Les programmes *Jóvenes* représentent un modèle idéal d'intervention polyvalente pour améliorer l'employabilité des jeunes et le capital humain en Amérique latine et aux Caraïbes depuis 1991. Axé sur la demande, le modèle cible les jeunes salariés défavorisés, âgés de 16 à 29 ans, et leur offre une formation professionnelle et de nombreux services d'appui. Ce modèle a été reproduit dans plusieurs pays de la région – d'abord le Chili, puis le Venezuela, l'Argentine, le Paraguay, le Pérou, la Colombie, le Panama et la République dominicaine. Peu de programmes fonctionnent actuellement ; la plupart ont été adoptés par des institutions nationales publiques de formation ou remplacés par des interventions à plus petite échelle ayant hérité de plusieurs caractéristiques de ce modèle.

L'approche à service polyvalent *Jóvenes*' intègre la formation en classe et l'expérience professionnelle dans des domaines spécifiques ou de base, ainsi que l'aptitude à se prendre en charge, l'appui à la recherche d'emploi et l'information. Employeurs et participants bénéficient d'incitations financières sous forme de subventions salariales et d'indemnités journalières pour garantir leur participation. La formation est dispensée à travers un marché compétitif où un système d'appel d'offres public permet d'assurer la qualité et d'encourager la participation du secteur privé. Les instituts de formation coordonnent les cycles et les stages, équilibrant les besoins du secteur productif avec les compétences enseignées dans le programme. Les principaux critères de ciblage sont les niveaux de revenu, l'éducation, le genre et la couverture régionale (à l'intérieur des pays). Les participants sont de jeunes pauvres avec des faibles niveaux d'instruction – école secondaire tout au plus, chômeurs ou sous-employés. La composition par genre est également bien équilibrée.

Les estimations du coût unitaire des programmes *Jóvenes* varient grandement, entre 700 \$ à environ 2.000 \$ par participant desservi. Les programmes montrent des indices de la probabilité d'augmentation de l'emploi et de la rémunération des bénéficiaires, par rapport à leur groupe de contrôle. En Argentine, par exemple, il y a 10 pour cent d'augmentation de la probabilité d'emploi des jeunes femmes, tandis qu'au Chili le programme a réussi à augmenter la probabilité de 21 points de pourcentage, avec des résultats significatifs pour les jeunes âgés de moins de 21 ans et les femmes. De même, la rémunération a augmenté d'environ 10 points de pourcentage en Argentine et en République dominicaine, avec des résultats particulièrement favorables pour les hommes jeunes et les femmes adultes ; et d'environ 26 pour cent au Chili, avec de meilleurs résultats pour les plus jeunes.

Il y a eu diverses estimations des coûts par rapport aux bénéfices. Les premières conclusions au Pérou indiquent que les effets positifs sur la rémunération doivent durer au moins 7 ans pour que le programme *PROJoven* produise un rendement ou un gain positif net. Une récente version longitudinale de propension de *PROJoven* a montré un taux interne de rendement positif, systématiquement supérieur à 4 pour cent. En République dominicaine, l'investissement sur la formation est récupéré au bout de 2 ans.

Les programmes *Jóvenes* ont été estimés à une QDI = 2, basée sur des cotes de 1 ou 2 pour la QDE.

Sources : Aedo and Nunez (2001) ; Aedo and Pizarro (2004); Elias *et al.* (2004) ; Card *et al.* (2006) ; Nopo *et al.* (2002) ; and Diaz and Jaramillo (2006).

Région et niveau de développement. Le Tableau 19 présente les données de l'inventaire sur la QDI par région et la Figure 8 récapitule les classements en termes d'impact et de rentabilité des programmes. Dans l'ensemble, les classements de la QDI indiquent que l'impact sur l'embauche tend à être plus favorable dans les pays en développement et en

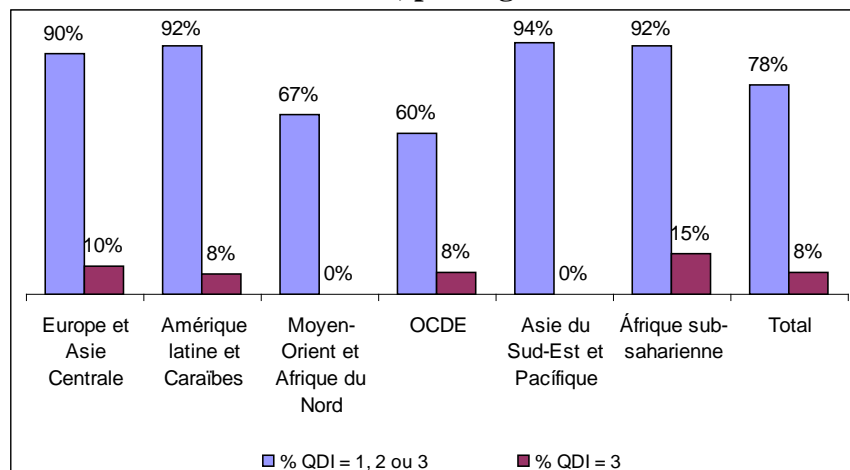
transition que dans les pays industrialisés. Tandis qu'à peine 60 pour cent des programmes de la région de l'OCDE ont eu un impact positif, les taux correspondants en Europe et en Asie centrale et en Amérique latine et aux Caraïbes – les deux autres régions à échantillons significatifs – ont été respectivement de 90 pour cent et de 92 pour cent. Bien que les tailles des échantillons soient trop petites en Asie du Sud-est et Pacifique et en Afrique subsaharienne pour tirer des conclusions fermes, les données limitées dans ces régions permettent d'étayer la conclusion que les programmes destinés aux jeunes ont mieux réussi dans les pays en développement. Si les différences régionales de l'incidence des programmes à impact positif sur l'emploi sont évidentes, il y a peu de variation en termes de rentabilité. Les rapports régionaux contiennent davantage de détails sur les interventions menées dans les différentes régions.

**Tableau 19 : Classement récapitulatif de la qualité d'intervention par région<sup>1</sup>**

| Région                         | Qualité d'intervention |           |            |           |            | Total      |
|--------------------------------|------------------------|-----------|------------|-----------|------------|------------|
|                                | 0                      | 1         | 2          | 3         | 99         |            |
| Europe & Asie centrale         | 3                      | 3         | 20         | 3         | 12         | 41         |
| Amérique latine & Caraïbes     | 3                      | 3         | 30         | 3         | 29         | 68         |
| Moyen-Orient & Afrique du Nord | 1                      | 1         | 1          |           | 5          | 8          |
| OCDE                           | 29                     | 4         | 33         | 6         | 50         | 122        |
| Asie du Sud-est & Pacifique    | 1                      |           | 15         |           | 5          | 21         |
| Afrique subsaharienne          | 1                      |           | 10         | 2         | 16         | 29         |
| <b>Total</b>                   | <b>38</b>              | <b>11</b> | <b>109</b> | <b>14</b> | <b>117</b> | <b>289</b> |

Notes : 1. Les cotes de la QDI sont décrites dans le Tableau 3.

**Figure 8 : Pourcentage d'interventions rentables et à impact positif sur le marché du travail, par région<sup>1</sup>**

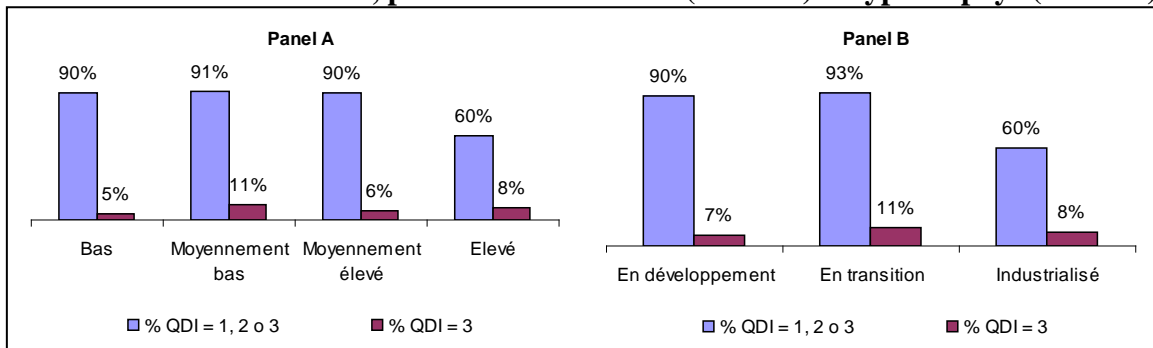


Notes : 1. Les valeurs manquantes (QDI=99) sont exclues des calculs.



Ces différences de performance sont également évidentes lorsque nous décomposons les données par niveau de revenu et de développement des pays : en transition ou industrialisé (Figure 9, Panels A et B). Quelle que soit la désagrégation utilisée, les résultats indiquent que les interventions sont plus susceptibles d'améliorer l'emploi et/ou la rémunération des jeunes dans les pays non industrialisés que dans les pays industrialisés. Il y a des raisons de trouver ce résultat surprenant. Etant donné leur plus large expérience des programmes d'emploi, des capacités de ressources plus grandes, des informations et analyses plus disponibles et des marchés du travail fonctionnant généralement mieux, on aurait pu s'attendre à ce que les pays industrialisés aient des interventions plus efficaces.

**Figure 9 : Pourcentage d'interventions rentables et à impact positif sur le marché du travail, par niveau de revenu (Panel A) et type de pays (Panel B)<sup>1</sup>**



Notes : 1. Les valeurs manquantes (QDI = 99) sont exclues des calculs.

Alors pourquoi les résultats de l'inventaire indiquent-ils le contraire ? Premièrement, il est possible que ce résultat soit dû à des problèmes de mesure provenant du fait que les programmes des pays industrialisés tendent à être évalués plus rigoureusement. Nous avons vu que lorsque les programmes sont scientifiquement évalués avec une méthodologie d'impact net, ils montrent moins souvent des effets positifs sur l'emploi que lorsqu'une estimation est uniquement fondée sur les résultats bruts. Aussi, se peut-il que les différences évidentes des Figures 8 et 9 soient dues à une surestimation de l'impact positif des interventions dans les pays non industrialisés et que, s'ils étaient évalués aussi rigoureusement que les programmes de l'OCDE, ces différences disparaîtraient. Toutefois, la méta-analyse présentée dans la section suivante se dresse contre cette hypothèse. En effet, dans cette analyse, qui ne comprend que les programmes avec évaluations d'impact net, la

probabilité qu'un programme ait un impact positif décline au fur et à mesure que le niveau de revenu du pays augmente.

Par conséquent, les différences observées semblent refléter des différences réelles entre les effets des programmes destinés aux jeunes dans les pays moins développés par rapport aux pays industrialisés. Par exemple, les jeunes gens défavorisés – la clientèle dominante des programmes de jeunes dans tous les pays – peuvent être dans une situation si défavorisée dans les pays de l'OCDE, vu les niveaux de moyenne élevée du capital humain et les capacités exigées par la demande sur le marché du travail, que les interventions d'appui à l'embauche ne suffisent simplement pas à compenser cette situation. Par contre, dans les pays en développement où la proportion de jeunes contraints d'abandonner leur scolarité avant la fin du cycle secondaire est beaucoup plus élevée, ces programmes peuvent mener beaucoup d'entre eux à découvrir leur potentiel. Malheureusement, nous ne sommes pas à même de tester cette hypothèse dans la présente étude.

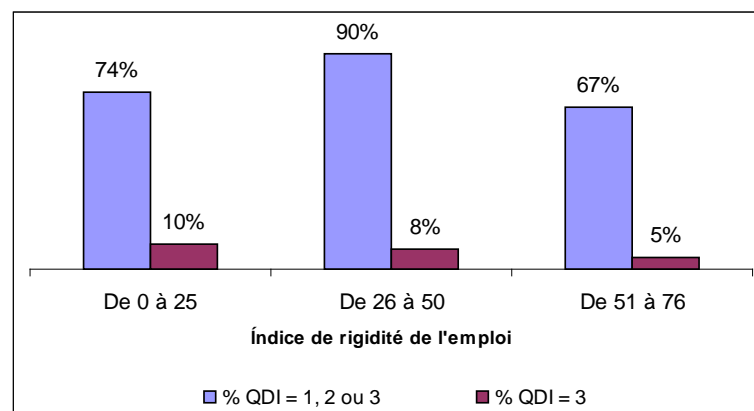
Les institutions ou politiques, comme les lois sur la protection de l'emploi (LPE), peuvent aussi constituer un facteur pour expliquer pourquoi certains groupes de pays semblent avoir, par rapport à d'autres, plus de programmes ayant réussi. Les politiques de protection de l'emploi, qui touchent l'embauche, les contrats et le licenciement, pourraient limiter l'efficacité des programmes pour les jeunes étant donné qu'il est bien documenté que lorsque ces politiques sont strictes, il est probable que les jeunes expérimentent des difficultés pour accéder au marché du travail (OCDE 2004). Au sein de la région OCDE, les données sont du moins cohérentes avec cette hypothèse : les programmes pour les jeunes ont un taux d'impact positif plus élevé dans les pays anglo-saxons (74 pour cent) où les lois sur la protection de l'emploi sont plus flexibles que dans le reste de l'OCDE, à savoir la majeure partie de l'Europe continentale (38 pour cent) où les règles sont plus protectionnistes.<sup>25</sup> En utilisant l'«indice de rigidité de l'emploi» (2006) de *Doing Business* (Banque mondiale) pour mesurer la flexibilité des LPE pour chaque pays, nous avons examiné s'il y avait un lien entre cette variable et les résultats des programmes inclus dans l'inventaire. Comme le montre la Figure 10, la relation avec l'impact du programme n'est pas linéaire. Le taux le

---

<sup>25</sup> Les différences entre les pays anglo-saxons et les pays d'Europe continentale (et autres) au sein de l'OCDE sont discutées plus en détail dans le document régional de l'OCDE.

plus faible de programmes ayant réussi concernait les pays aux politiques d'emploi rigides, mais les pays de la catégorie intermédiaire avaient une proportion plus élevée de programmes à impact positif que les pays à politiques plus flexibles. L'incidence des programmes rentables décline bien en effet avec la rigidité des LPE. Comme nous le verrons dans la sous-section suivante, la méta-analyse révèle effectivement que la probabilité qu'un programme ait un impact positif diminue effectivement au fur et à mesure que les politiques de protection de l'emploi d'un pays deviennent plus rigides.

**Figure 10 : Pourcentage d'interventions à impact positif sur l'emploi et rentabilité, par rigidité de l'emploi dans le pays<sup>1</sup>**



Notes : 1. Les pays sont cotés selon l'indice de "rigidité de l'emploi" de *Doing Business* 2006. Des valeurs plus élevées indiquent une plus grande rigidité. Les valeurs manquantes (QDI = 99) sont exclues des calculs.

Ciblage des programmes. En général, lorsque les interventions sont orientées vers les groupes de jeunes défavorisés, les résultats semblent être aussi bons, sinon meilleurs, que lorsqu'il n'y a pas d'orientation particulière. Les programmes classés comme étant orientés vers un ou plus de ces groupes comportaient soit des règles spécifiques d'éligibilité, soit une proportion élevée de participants issus d'un groupe désigné. Le Tableau 20 résume les indices relatifs aux interventions orientées à l'égard des femmes, des groupes ethniques à handicap, en particulier des jeunes à faible revenu et des jeunes peu instruits. Les trois premiers groupes sont relativement rares, mais environ un quart de tous les programmes de l'inventaire sont orientés vers les jeunes à faible revenu et les jeunes peu instruits. Comparé à leur part dans l'échantillon général des interventions, les programmes orientés vers les femmes et les handicapés sont sur-représentés en termes de programmes rentables. Les

programmes orientés vers les jeunes à faible revenu sont quelque peu plus susceptibles que les programmes dépourvus d'orientation d'avoir un impact positif sur le marché du travail et ce, bien que ce ne soit pas le cas lorsque la rentabilité n'est pas prise en compte. Les résultats plus significatifs du Tableau 19 concernent les programmes orientés vers les jeunes peu instruits. Si ces programmes représentent 49 pour cent de tout l'inventaire, ils représentent 60 pour cent des programmes à impact positif sur l'emploi et 71 pour cent des programmes rentables.

**Tableau 20 : Impact relatif et rentabilité des interventions orientées vers les défavorisés**

| <b>Orientation</b>          | <b>Part de toutes les interventions</b> | <b>Part des interventions à impact positif (QDI = 1,2 ou 3)</b> | <b>Part des interventions rentables (QDI = 3)</b> |
|-----------------------------|---|---|---|
| <b>Femmes</b>               | 16%                                     | 18%   | 29%   |
| <b>Handicapés</b>           | 11%                                     | 10%   | 29%   |
| <b>Ethnicité spécifique</b> | 7%                                      | 7%  | 7%  |
| <b>Faible revenu</b>        | 52%                                     | 58%   | 50%   |
| <b>Faible éducation</b>     | 49%                                     | 60%   | 71%   |

#### **G. Qualité des interventions incluses dans l'inventaire : méta analyse<sup>26</sup>**

Pour identifier plus systématiquement les facteurs déterminants des résultats du programme, une méta analyse a été réalisée sur la base des interventions incluses dans l'inventaire. Une méta analyse utilise des méthodes économétriques pour combiner et synthétiser quantitativement les résultats des études individuelles dans un champ commun afin d'obtenir une image d'ensemble. Cette approche a été choisie afin d'analyser les types d'interventions pour les jeunes qui fonctionnent mieux et les principales caractéristiques de la conception de la mise en œuvre et du ciblage qui expliquent les variations des résultats en termes d'emploi et de rémunération sous différentes conditions économiques et institutionnelles.

Les méta analyses ont été le plus souvent largement utilisées dans des domaines comme l'éducation, la médecine et la psychologie et n'ont que récemment été appliquées à l'étude des programmes du marché du travail. Un exemple est une étude récente de Kluge (2006), qui utilise cette approche pour estimer la probabilité de réussite d'un échantillon de

<sup>26</sup> Cette section est basée sur Puerto (2007b).

95 PAMT en Europe, particulièrement axée sur les programmes mis en œuvre depuis la fin des années 90. Environ 25 pour cent de ces programmes étaient orientés vers les jeunes. La probabilité de réussite (comme l'impact positif sur l'emploi) était modélisée à travers : (i) la catégorie de l'intervention, (ii) la conception de l'étude, (iii) le contexte institutionnel du marché du travail, et (iv) le contexte prédominant dans le pays. Les résultats de Kluge indiquent que la catégorie d'intervention est le seul facteur déterminant clair de réussite des mesures actives du marché du travail en Europe, et il n'existe pratiquement pas d'indices que la conception des études ou le contexte du pays explique l'efficacité des programmes.

Kluge (2006) définit la série de catégories ou de types de programme comme suit : formation sur le marché du travail, programmes incitatifs pour le secteur privé (subventions salariales), programmes d'emploi direct dans le secteur public (programmes de travaux publics) et services et sanctions (appui à la recherche d'emploi et programmes obligatoires pour maintenir les indemnités de chômage). Les programmes ont été ensuite désagrégés par groupe cible, notamment les jeunes. Les résultats montrent que les programmes de formation ont plutôt un impact positif modeste sur l'employabilité. Le modèle indique des retombées sensiblement plus élevées de la part des programmes incitatifs pour le secteur privé et des programmes de services et de sanctions qui augmentent la probabilité d'impact positif sur le marché du travail de 40 à 50 points de pourcentage par rapport aux programmes de formation. En revanche, par rapport aux programmes de formation, les programmes d'emploi du secteur public sont 30 à 40 pour cent moins susceptibles de générer un impact positif. Sur les groupes cibles spécifiques, le modèle a révélé que les jeunes sont le groupe le plus difficile à appuyer ; lorsqu'ils sont ciblés, la probabilité d'impact positif sur l'embauche est réduite de 40 à 60 points de pourcentage.

Greenberg *et al.* (2003) ont recouru à une méta analyse pour synthétiser les résultats de 15 programmes publics de formation aux Etats-Unis et mesurer leurs effets sur la rémunération des participants. Leur modèle estime les effets rapportés sur la rémunération par rapport (i) au type de formation, (ii) aux caractéristiques démographiques de la population cible, (iii) aux conditions économiques du domaine d'activité où le programme a été mis en œuvre, (iv) à la méthode d'évaluation, (v) au nombre d'années depuis que la formation est reçue, (vi) à l'année où le programme a été mis en œuvre. Sur un total de 315

observations sur la rémunération, 31 pour cent concernaient les programmes de formation pour les jeunes défavorisés. Les résultats montrent des effets extrêmement hétérogènes en matière de rémunération chez les groupes ayant bénéficié d'un appui : hommes, femmes et jeunes. L'effet général de la formation sur les jeunes a été négligeable, mais certaines variables de contrôle ont montré de petits effets positifs : (i) entre les composantes du programme, la formation en classe a constamment produit de meilleurs effets que la formation en cours d'emploi, tandis que (ii) les variables de contrôle de genre et de race ont révélé que la formation était moins efficace pour les bénéficiaires blancs et féminins que pour tous les autres participants.<sup>27</sup>

## 1. Méthodologie

La méta analyse est appliquée à deux sous-échantillons d'interventions incluses dans l'inventaire – (i) la série de programmes avec indices sur les résultats (QDE = 1, 2 ou 3) ; et (ii) seulement les programmes avec évaluations d'impact net (QDE = 2 ou 3). Le premier présente l'avantage d'un nombre plus élevé d'interventions (n = 172), tandis que le second, bien qu'il soit plus petit (n = 73), comprend une mesure plus fiable de l'impact de programme. L'échantillon des interventions utilisé dans la méta analyse est résumé dans l'Annexe D, Tableau D.1.

En se basant sur les mesures de la qualité d'intervention (ou la QDI, décrite en détail dans la Section C), une variable binomiale a été construite pour identifier l'existence d'un impact positif sur le marché de l'emploi. Il s'agit de la variable dépendante du modèle, qui mesurera la probabilité de réussite du programme. Pour l'échantillon le plus large, cette variable prend une valeur de 1 dans 78 pour cent des cas, c'est-à-dire lorsque l'évaluation indiquait que les effets sur l'employabilité et/ou la rémunération des bénéficiaires étaient positifs (QDI = 1, 2 ou 3), et une valeur de 0 dans les 22 pour cent restants des observations où des résultats négatifs ou nuls ont été relevés (QDI = 0). Pour le plus petit échantillon qui ne comprend que des programmes à évaluations d'impact net, cette variable a une valeur de 1 dans 60 pour cent des cas et de 0 dans 40 pour cent. L'idéal aurait été de tester une

---

<sup>27</sup> Ces conclusions sont cohérentes avec un premier document de Gay and Borus (1980). Leur étude a identifié un impact positif net sur la rémunération des déscolarisés et des bénéficiaires noirs du programme *Neighborhood Youth Corps* (NYC) ; tandis qu'il semblait y avoir des effets négatifs significatifs pour les participants non noirs de NYC et tous les bénéficiaires de *Job Corps*.

spécification de modèle où la variable dépendante englobait la rentabilité ; toutefois, en raison de l'absence d'analyses coûts-bénéfices, il n'a pas été possible d'estimer cette spécification.

Les variables explicatives peuvent être divisées en quatre groupes : (i) catégorie d'intervention, (ii) qualité d'évaluation, (iii) contexte économique et institutionnel de pays, et (iv) caractéristiques spécifiques du programme.

Catégorie d'intervention. Compte tenu des indices d'évaluation disponibles dans la série des 172 programmes, les catégories d'intervention ont été groupées en cinq types (voir Annexe D, Tableau D.2) : le Type 1 comprend les interventions destinées à améliorer le marché du travail. Le Type 2 inclut tous les modèles pour les jeunes entrepreneurs. Les interventions relatives à la formation (à savoir les catégories 3 et 4) sont regroupées sous le Type 3. Les programmes globaux sont classés sous le Type 4. Le dernier type regroupe les catégories restantes (catégories 6 et 9) ayant d'assez faibles indices sur les résultats. Les types de programme sont introduits dans le modèle comme cinq variables indépendantes factices, où les programmes liés à la formation représentent la catégorie omise.

Qualité d'évaluation. Dans l'échantillon des interventions avec indices d'évaluation, une autre distinction a été établie entre les évaluations à résultats bruts seulement (à savoir. QDE = 1) et celles à impact net (ex. : QDE = 2 ou 3). Cette classification cherche à tester si le type d'évaluation affecte les résultats du marché du travail. Il a été noté dans la section précédente que des évaluations plus rigoureusement conçues tendent à produire des résultats moins positifs.

Contexte économique et institutionnel du pays. Les caractéristiques de pays ont été envisagées dans d'autres analyses (Kluve 2006 and Greenberg *et al.* 2003) pour estimer l'effet des conditions macroéconomiques et de la réglementation du marché du travail sur les résultats du marché du travail. Nous distinguons entre les économies développées et non développées, afin de tester si l'impact des programmes d'emploi pour les jeunes est affecté par le niveau de revenu du pays. Environ 58 pour cent des interventions évaluées se sont déroulées dans des pays non développés (Annexe D, Tableau D.3). Par ailleurs, nous utilisons l'indice de rigidité de l'emploi (*Doing Business*, 2006) pour mesurer l'effet de la réglementation de l'emploi sur l'impact des programmes.

Les caractéristiques spécifiques du programme se réfèrent essentiellement aux caractéristiques de la population cible, en particulier lorsqu'un accent particulier est mis sur les femmes, les handicapés, les groupes ethniques spécifiques et les jeunes issus de famille à faible revenu ou à faibles niveaux d'éducation. Des variables factices ont été créées pour chacun de ces groupes cibles afin de tester si le ciblage affecte les résultats (Annexe D, Tableau D.4). La spécification du modèle comprend aussi une variable qui identifie si les programmes ciblaient spécifiquement les jeunes ou s'ils étaient ouverts aux salariés de tous les âges. D'autres caractéristiques incluses dans le modèle concernent la décennie où les interventions ont d'abord été mises en œuvre et l'état actuel du programme. La plupart des interventions, soit près de 72 pour cent, ont été mises en œuvre dans les années 90 et 2000, et plus de 60 pour cent ont déjà été finalisées. Le fait que le programme se déroule en milieu rural ou urbain a également été pris en considération dans le modèle. Enfin, la dernière variable envisagée est la source de financement du programme, qui adopte la valeur 1 pour les interventions subventionnées par le gouvernement (deux tiers des observations) et 0 pour les autres.

L'analyse recourt à un modèle probit pour estimer l'effet de ces variables explicatives sur la probabilité qu'un programme d'emploi des jeunes produise un impact positif pour ses participants sur le marché du travail. Le probit est un modèle binaire qui estime la probabilité d'un événement en fonction d'une série d'attributs, présumant une distribution normale des données. Une définition formelle du modèle est présentée dans l'Encadré D.1, Annexe D.

## **2. Résultats**

Le Tableau 21 indique les résultats concernant les deux échantillons décrits ci-dessus. Les variables explicatives sont les mêmes, à l'exception de la variable de la qualité de l'évaluation qui n'est pas nécessaire dans la deuxième spécification. Le tableau affiche les effets marginaux pour chaque variable. Ces effets marginaux signalent la variation de la probabilité d'obtenir un impact positif pour un changement infinitésimal des variables indépendantes continues ou un discret changement des variables factices. Les coefficients estimés des modèles sur lesquels sont basés les effets marginaux sont présentés dans l'Annexe D, Tableau D.5.



**Tableau 21 : Effets marginaux des programmes d'emploi des jeunes affichés par le modèle probit <sup>28</sup>**

|  | Spécification 1<br>QDE=1, 2, 3 |              | Spécification 2<br>QDE = 2, 3 |              |
|--|--------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------|
|  | Effet marginal                 | Valeur st. z | Effet marginal                | Valeur st. z |
| <b>Catégorie d'intervention<sup>1</sup></b>                      |                                |              |                               |              |
| Amélioration du marché du travail                                | -0,032                         | -0,19        | 0,011                         | 0,04         |
| Programmes globaux   | -0,124                         | -1           | -0,312                        | -1,41        |
| <b>Qualité de l'évaluation<sup>2</sup></b>                       |                                |              |                               |              |
| Evaluation d'impact net  | -0,347                         | -2,53 *      |                               |              |
| <b>Contexte économique et institutionnel du pays<sup>3</sup></b> |                                |              |                               |              |
| Pays non développés  | 0,527                          | 2,77 **      | 0,791                         | 2,61 **      |
| Indice de rigidité de l'emploi                                   | -0,013                         | -2,88 **     | -0,021                        | -2,48 *      |
| <b>Caractéristiques spécifiques du programme</b>                 |                                |              |                               |              |
| <b>Période et statut<sup>4</sup></b>                             |                                |              |                               |              |
| Programme mis en œuvre avant les années 90                       | -0,422                         | -2,36 *      | -0,539                        | -1,7         |
| Programmes déjà finalisés  | -0,348                         | -3,02 **     | -0,683                        | -2,82 **     |
| <b>Ciblage<sup>5</sup></b>                                       |                                |              |                               |              |
| Programmes ne ciblant que les jeunes                             | -0,121                         | -1,11        | -0,204                        | -0,92        |
| Programmes situés dans des zones spécifiques                     | -0,328                         | -1,87        | -0,549                        | -1,84        |
| Programmes axés sur les femmes                                   | -0,125                         | -0,75        | -0,172                        | -0,71        |
| Programmes axés sur les groupes ethniques spécifiques            | 0,152                          | 0,77         | 0,312                         | 0,7          |
| Programmes axés sur les jeunes pauvres                           | 0,47                           | 2,33 *       | 0,753                         | 2,21 *       |
| Programmes axés sur les jeunes peu instruits                     | -0,232                         | -1,41        | -0,539                        | -1,56        |
| <b>Financement</b>   |                                |              |                               |              |
| Subventions du gouvernement                                      | -0,107                         | -0,55        | 0,597                         | 1,48         |
|  | Observations = 95              |              | Observations = 59             |              |
|  | Pseudo R2 = 0,46               |              | Pseudo R2 = 0,42              |              |

Notes :

1. Les programmes liés à la formation (notamment la formation qualifiante et les programmes d'amélioration des systèmes de formation) représentent la catégorie omise. 2. Les programmes avec évaluation ne montrant que des résultats bruts représentent la catégorie omise. 3. Les pays en développement représentent la catégorie omise. L'indice de rigidité de l'emploi est une variable continue. 4. En ce qui concerne la décennie de mise en œuvre, les programmes mis en œuvre pendant les années 90 et 2000 représentent la catégorie omise. En ce qui concerne l'état actuel des interventions, les programmes continus représentent la catégorie omise. 5. Les catégories omises dans les variables de ciblage ne reflètent aucune orientation spécifique à l'égard des personnes défavorisées au sein de ces groupes.

Les valeurs de la statistique z sont affichées dans la troisième colonne : \* significatif à 5% ; \*\* significatif à 1%.

<sup>28</sup> Un modèle logit a également été estimé pour tester si une distribution logistique était mieux adaptée aux données qu'une distribution normale. La régression logit a montré des estimations très similaires à celles de la régression probit.

Sur la première série de variables concernant la catégorie d'intervention, les estimations indiquent **qu'il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les types de programme quant à la probabilité d'avoir un impact positif sur le marché du travail**. Ce résultat est valable pour les deux spécifications. Ce modèle de performance indéterminé pour toutes les catégories d'intervention a également été signalé par Heckman *et al.* (1999) pour un échantillon des programmes de l'OCDE. Dans le processus d'estimation, deux catégories (programmes pour les jeunes entrepreneurs et autres) ont été écartées en raison des effets de colinéarité de la petite taille de leur échantillon sur la variable prévue.

L'analyse confirme que la **qualité de l'évaluation est importante**. Ceci apparaît dans la Spécification 1, où l'importance statistique du coefficient négatif de la qualité d'évaluation indique qu'il est plus probable d'obtenir un impact négatif lorsqu'une évaluation d'impact net a été réalisée. Le fait de disposer d'une évaluation d'impact net réduit la probabilité de réussite de 35 points de pourcentage. Ceci reflète une lecture plus qu'optimiste des résultats des évaluations avec résultats bruts et souligne l'importance de mener des évaluations rigoureuses pour saisir les effets réels des programmes.

Les variables du contexte économique et institutionnel du pays ont des effets extrêmement significatifs sur l'impact du programme. Les régressions montrent que les **programmes d'appui à l'emploi des jeunes sont plus efficaces dans les pays en développement et les pays en transition que dans les économies développées**. La probabilité de réussite est de 53 à 79 points de pourcentage (selon la spécification) plus élevée lorsque le programme est mis en œuvre dans un contexte en développement ou en transition. Etant donné que la qualité d'évaluation est soumise à un contrôle, ce résultat ne peut s'expliquer par le fait que les indices d'impact soient plus rigoureux dans les pays développés. Comme discuté ci-dessus, une autre explication possible, qui ne peut être vérifiée avec nos modèles, est que le désavantage des compétences des participants des pays développés peut souvent être trop important à surmonter à travers des programmes d'emploi, tandis que dans les pays en développement où les compétences sont plus rares, les programmes peuvent insuffler une impulsion suffisante pour donner des résultats significatifs.

Une troisième hypothèse concerne les facteurs institutionnels et les politiques, comme par exemple, l'effet des lois de protection de l'emploi sur l'efficacité des programmes. A cet égard, le coefficient négatif significatif de l'indice de rigidité de l'emploi laisse penser que les économies ayant une réglementation plus flexible du marché du travail obtiennent de meilleurs résultats en matière de programmes d'emploi des jeunes. Cependant, il faut noter que le coefficient est très petit dans les deux spécifications – à savoir, si l'effet peut être statistiquement important, l'importance semble mineure. En tout cas, la flexibilité du marché de l'emploi ne peut expliquer la différence de l'impact des programmes entre les économies développées et non développées, vu que les pays de l'OCDE ont certains des indices de rigidité les plus bas du monde.

Parmi les caractéristiques des programmes, la **période de mise en œuvre et l'état du programme au moment de l'analyse ont des effets significatifs sur la probabilité de réussite**. Premièrement, bien que l'importance statistique soit limitée, les modèles montrent un processus d'apprentissage où les programmes développés pendant et après les années 90 tendent à générer de meilleurs résultats que les programmes plus anciens. C'est le cas en Amérique latine où il y a eu une avancée vers des programmes orientés vers la demande et adaptés aux besoins du secteur productif, et qui impliquent la participation du secteur privé et d'autres groupes dans la prestation et le financement des programmes. Deuxièmement, les deux spécifications indiquent que les programmes en cours ont de meilleures performances que les programmes finalisés.

En termes d'orientation, les **programmes ciblant économiquement les jeunes défavorisés ont des performances sensiblement meilleures que ceux qui sont dépourvus de cette orientation**. Cela suggère que les interventions ont un effet prometteur pour améliorer la situation des jeunes à faible revenu sur le marché du travail. D'autres considérations vis-à-vis d'un genre particulier, des personnes handicapées, des groupes ethniques spécifiques et des jeunes à faibles niveaux d'éducation n'affectent pas les résultats. De même, le modèle a testé si les programmes financés par les deniers publics avaient de meilleures performances que les autres, mais l'effet marginal de la source de financement manquait de poids sur le plan statistique.

Pour résumer, les résultats de la méta analyse indiquent que la réussite du programme n'est pas déterminée par le type d'intervention. Ceci s'oppose aux conclusions de Kluge (2006) pour les PAMT en Europe, mais est cohérent avec les résultats relatifs obtenus par Heckman *et al.* (1999) pour l'OCDE. Par contre, le contexte du pays semble importer. Un programme d'emploi mis en œuvre dans un pays en développement ou en transition a au moins une probabilité de 50 pour cent plus élevée de produire un impact positif pour les jeunes qu'un programme mis en œuvre dans un pays développé. L'analyse a prouvé que ceci n'est pas un problème de mesure, étant donné que les estimations tiennent même quand l'échantillon est soumis aux études avec évaluation d'impact net. D'autres explications peuvent entrer en jeu, comme le déficit de capital humain entre ces deux groupes de pays.

Les institutions du marché du travail semblent avoir des effets réduits, mais significatifs sur l'impact du programme. Le modèle montre que des politiques de protection de l'emploi moins flexibles diminuent légèrement la probabilité des programmes d'emploi pour les jeunes à obtenir des résultats positifs. Enfin, certaines caractéristiques des programmes montrent des effets intéressants. Les programmes en cours et ceux réalisés depuis les années 90 ont des performances sensiblement meilleures que les précédents. Le ciblage des interventions en faveur des jeunes économiquement défavorisés semble avoir un impact positif conséquent sur les perspectives d'emploi des participants. Des tests de sensibilité montrent que ces résultats sont stables sous différentes spécifications, particulièrement lorsque la taille de l'échantillon est limitée aux études avec évaluations d'impact net.<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> Les résultats pour la Spécification 1 du modèle ont été testés pour s'adapter le mieux possible au modèle et écarter les valeurs atypiques. Le premier test a permis de vérifier la stabilité du pouvoir explicatif d'un échantillon plus petit. Après avoir divisé aléatoirement l'échantillon en deux, le R carré augmente légèrement de 46 à 51, suggérant une forte adéquation avec le modèle. Les effets marginaux de ce modèle sont fournis dans le Tableau D.6, Annexe D. Un autre test a été effectué pour assurer la stabilité du pouvoir explicatif en excluant la possibilité de valeurs atypiques. La spécification 1 est exécutée itérativement, en excluant une observation avec remplacement séquentiel et aléatoire. Cet exercice a produit quatre-vingt quinze modèles et le R carré affiché variait de 45 à 51 (Figure D.1., Annexe D), vérifiant la stabilité de la meilleure adéquation de la spécification et éliminant la possibilité de valeurs atypiques.

## H. Conclusions

L'Inventaire de l'Emploi des Jeunes a réuni l'information sur un grand nombre de programmes mis en œuvre à travers le monde pour appuyer les jeunes au cours de leurs premières années sur le marché de l'emploi. Bien que la plus grande concentration des interventions figurant dans l'IEJ concerne des pays de l'OCDE, un nombre substantiel de programmes ont également été introduits dans les pays à moyen revenu d'Europe de l'Est et d'Asie centrale ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes.

Outre la compilation de l'inventaire, qui nous l'espérons, pourra régulièrement être actualisé, les auteurs de ce projet ont réalisé un travail analytique pour répondre à deux questions : Premièrement, quels types d'interventions ont été introduites afin d'appuyer les jeunes sur le marché du travail ? Deuxièmement, qu'est-ce qui semble fonctionner de manière rentable en termes d'amélioration des résultats d'embauche ? Les observations tirées de l'inventaire sur ces questions sont résumées dans le Tableau 22.

Si la "macro" analyse statistique présentée dans ce rapport offre de nouvelles perspectives, il doit être reconnu qu'il ne s'agit que d'une partie de la base d'information nécessaire aux responsables pour la prise de décisions sérieuses en matière d'interventions d'appui à l'emploi des jeunes. Le présent rapport n'a pas pour objectif de présenter des "micro" détails sur les programmes et leur contexte spécifique, qui sont également importants pour la prise de décision.<sup>30</sup>

Les principales conclusions de notre analyse sont les suivantes :

**1. La formation est la forme dominante d'intervention utilisée pour aider les jeunes à améliorer leur situation d'emploi.** Sur les 289 cas inclus dans l'inventaire, 38 pour cent sont des programmes de formation. Par ailleurs, les interventions globales, qui constituent la deuxième catégorie (33 pour cent), incluent généralement la formation comme une composante importante, sinon la plus importante. Les interventions en matière de formation impliquent quasiment toujours la dispense directe de cours. Les interventions destinées à améliorer le fonctionnement des "marchés" de la formation à travers de meilleurs instruments financiers et d'information sont relativement peu fréquemment utilisées.

---

<sup>30</sup> D'autres informations de ce type sont disponibles dans les rapports régionaux analytiques et préparatoires.

**2. Les programmes ciblent souvent des jeunes à faible revenu ou peu instruits. Les résultats des interventions orientées vers les jeunes défavorisés sont aussi bons, sinon meilleurs, que ceux des programmes sans orientation particulière.** La majorité des programmes sont orientés vers les jeunes à faible revenu et/ou peu instruits à travers un ciblage explicite *ex ante* ou une composition *ex post* par participant. Quelques programmes seulement sont orientés vers d'autres formes de désavantage potentiel (genre, handicap et ethnicité) sur le marché de l'emploi. L'analyse descriptive et la méta analyse ont toutes deux révélé que l'impact des programmes orientés vers les catégories défavorisées de jeunes tend à être plus positif que celui des programmes orientés vers les jeunes dans leur ensemble.

**3. Les indices généraux des évaluations des programmes d'emploi pour les jeunes sont faibles.** L'une des conclusions les plus importantes du présent rapport est l'absence d'évaluation. Aucune documentation concernant les résultats de 40 pour cent des interventions incluses dans l'inventaire n'a pu être trouvée. Sur les 60 pour cent disposant de documentation, la majorité disposait de données sur les résultats bruts, mais d'aucune information sur l'impact net. Seulement un quart des interventions de l'inventaire a été soumis à des évaluations fondées sur une méthodologie de groupes de contrôle pour permettre d'estimer l'impact net. Moins de 10 pour cent ont des évaluations qui mesurent à la fois l'impact net et le coût, ce qui est requis pour estimer la rentabilité. Par ailleurs, la méthodologie de collecte de données utilisée a quasi certainement biaisé l'inclusion de programmes bien évalués dans l'inventaire. En dehors de la région de l'OCDE (particulièrement les pays anglo-saxons) et des études parrainées par des organisations internationales, les évaluations rigoureuses demeurent assez rares.

**4. Les programmes correctement évalués sont moins susceptibles d'aboutir à des résultats positifs en termes d'impact et d'efficacité que les interventions évaluées sur la base de méthodologies "non scientifiques". Par conséquent, lorsqu'il n'existe aucune évaluation adéquate, il est probable que les bénéfices du programme soient surestimés.** Les interventions incluses dans l'inventaire ont été estimées dans la mesure du possible selon leur impact sur l'emploi et la rémunération des participants. Même lorsque les données sur les résultats bruts étaient les seules disponibles, nous avons essayé de mesurer l'impact aussi rigoureusement que possible, selon une méthodologie normalisée. Cependant, en dépit de ces

efforts, les programmes sans évaluation d'impact net avaient une probabilité de 50 pour cent supérieure d'être estimés (sur la base des informations disponibles) d'obtenir des impacts positifs que les programmes ayant de bonnes évaluations d'impact net. Cela donne à penser qu'en l'absence de telles évaluations, les responsables peuvent surestimer les bénéfices de leurs interventions et, par conséquent, allouer inefficacement les ressources. Ceci est particulièrement préoccupant dans les pays en développement où les ressources sont rares et les évaluations peu courantes.

**5. Parmi les programmes avec évaluations d'impact net, environ 60 pour cent ont montré des effets positifs sur l'emploi et/ou la rémunération des participants. Néanmoins, lorsque la rentabilité est prise en compte dans les calculs, les estimations montrent que seulement près d'un tiers de tous les programmes ont "réussi".** L'estimation de l'impact des programmes est axée sur deux indicateurs : le taux d'emploi et la rémunération perçue après la participation au programme. Lorsque ces indicateurs sur les participants sont comparés à un groupe de contrôle de non participants, près de 60 pour cent des programmes affichent des effets positifs. Toutefois, une évaluation complète de la réussite générale d'un programme doit englober non seulement les résultats sur le marché du travail, mais aussi la rentabilité des impacts positifs – à savoir, si les bénéfices ont été supérieurs aux coûts du programme. En raison de la rareté des évaluations avec analyse coûts-bénéfices, nous ne pouvions déterminer qu'approximativement l'incidence des programmes ayant "réussi". En se basant sur certaines hypothèses, l'étude conclut qu'environ un tiers des programmes de l'inventaire ont eu un impact positif sur le marché du travail pour les participants, tout en étant également rentables.

**6. Il n'y a pas de différences majeures entre les diverses catégories d'interventions en termes d'impact ou de rentabilité. Cela indique qu'aucun type particulier de programme n'a plus réussi que les autres de manière inhérente, mais que les autorités responsables devraient envisager le type d'intervention le plus adéquat pour répondre au problème donné.** Pour le présent inventaire, l'information a été collectée sur un nombre significatif d'interventions dans quatre catégories : amélioration du marché du travail pour les jeunes (appui à la recherche d'emploi, subventions, programmes de travaux publics) ; appui aux jeunes entrepreneurs ; formation qualifiante ; et interventions globales à service polyvalent. Les conclusions des évaluations suggèrent qu'entre 55 pour cent et 65 pour cent des

programmes de chacune de ces catégories ont un impact positif net sur l'emploi. L'exception concerne la catégorie des interventions d'appui aux jeunes entrepreneurs où tous les programmes évalués ont obtenu des résultats positifs, mais le nombre insuffisant d'évaluations scientifiques (c'est-à-dire avec groupes de contrôle) ne permet pas de se fier à ce résultat. Lorsque les coûts étaient pris en considération, il n'y avait de nouveau pas de différences majeures d'une catégorie à l'autre. La méta-analyse a confirmé qu'il n'y avait pas de relation statistiquement significative entre le type d'intervention et la probabilité de réussite du programme. L'implication de cette conclusion est que, vu que les diverses catégories d'intervention concernent différents problèmes, aucun type particulier de programme ne doit être favorisé, mais les interventions doivent être plutôt choisies en fonction des obstacles spécifiques à surmonter dans le domaine de l'emploi. Le Tableau 23 identifie les types d'interventions appropriées aux problèmes les plus courants liés à l'expérience des jeunes sur le marché de l'emploi.

**7. *Les interventions tendent à réussir davantage dans les pays en développement et les pays en transition que dans les économies avancées.*** La probabilité que les programmes réussissent à aider les jeunes sur le marché du travail est plus grande dans les pays en développement et en transition que dans les pays industrialisés. Ceci n'est pas dû à des évaluations plus rigoureuses dans les pays développés. La méta-analyse a confirmé que la différence d'impact de programme par niveau de développement demeurait même après la prise en compte de la qualité des données d'évaluation. L'étude n'a pas pu expliquer ce résultat de manière appropriée, mais il serait intéressant de tester deux hypothèses. La première hypothèse est que les jeunes défavorisés sont si "défavorisés" dans les pays développés que les interventions en matière d'emploi ne suffisent simplement pas à compenser les différences. La deuxième hypothèse est qu'il existerait des différences systématiques entre les institutions et les politiques selon le niveau de développement qui pourraient expliquer la variation des résultats des programmes.



**8. *Les programmes de jeunes ont une probabilité moindre d'avoir un impact positif dans les pays où les marchés du travail ne sont pas flexibles et ce, bien que l'ampleur de l'effet soit petite.*** Dans les pays de l'OCDE, par exemple, les programmes destinés aux jeunes étaient deux fois plus susceptibles d'avoir un impact positif dans les pays anglo-saxons où les marchés de l'emploi sont flexibles comme en Europe continentale, où ils sont plus rigides. La recherche a montré que les règles de protection de l'emploi créent des obstacles aux nouveaux arrivants et nos résultats suggèrent que les programmes d'emploi ne surmontent pas ces obstacles de manière importante. La méta analyse révèle que la rigidité des règles de protection de l'emploi est liée à une probabilité plus faible de bénéfices d'emploi positifs pour les participants, bien que l'ampleur de l'effet soit très petite. Dans tous les cas, les responsables doivent adopter une approche globale pour améliorer l'emploi des jeunes, mettre en œuvre des interventions bien conçues et s'assurer aussi que les politiques et institutions du marché du travail ne bloquent pas l'accès des jeunes.

**Tableau 22 : Ciblage, conception, risques et impacts des programmes de l'inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes**

| Cible  | Conception et risques   | Impacts et Résultats   |  |
|--|---|--|--|
|  |   | Pays développés  | Pays non développés  |
| <b>Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>   |   |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeunes de 14 à 30 ans.</li> <li>▪ Ouverts aussi aux salariés de tous les âges (programmes de travaux publics).</li> <li>▪ Travailleurs chômeurs dans les pays avancés et en transition et jeunes pauvres dans les pays en développement.</li> <li>▪ Fréquence de la faiblesse des niveaux d'éducation chez les bénéficiaires.</li> <li>▪ Accent sur le rural et l'urbain.</li> <li>▪ Une certaine orientation à l'égard des femmes dans les économies en développement et en transition.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des subventions salariales sont octroyées aux employeurs dès l'embauche d'un travailleur chômeur durant une période de temps spécifique.</li> <li>▪ Les programmes de travaux publics offrent un emploi temporaire, surtout dans le secteur public. En général, ils ne visent pas spécifiquement les jeunes, mais peuvent être conçus avec une attention particulière pour les jeunes.</li> <li>▪ Il est crucial de cibler les entreprises et les secteurs ayant le potentiel de créer une accumulation du capital humain chez les jeunes.</li> <li>▪ Il y a un risque d'augmenter la dépendance des allocations chez les bénéficiaires.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les subventions salariales ont des résultats positifs pour les jeunes, augmentant les taux et la durée de l'emploi, ainsi que la rémunération. <i>Exemples de réussite : YIEPP aux Etats-Unis et le Plan pour l'emploi en Belgique.</i></li> <li>▪ Les programmes de travaux publics présentent des résultats mitigés. Les résultats positifs indiquent une probabilité d'emploi d'environ 26% plus élevée par rapport au groupe de contrôle. <i>Exemples de réussite : Conservation and Youth Service Corps aux Etats-Unis.</i></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les subventions salariales ont amélioré les résultats d'emploi avec des effets sur l'emploi net de 12 à 15,6%. Les jeunes femmes et les participants peu instruits tendent à être les plus grands bénéficiaires. L'impact sur la rémunération mensuelle est légèrement négatif. <i>Exemples de réussite : Programme de subventions salariales en République tchèque et Programme de travaux d'intervention en Pologne.</i></li> <li>▪ Les travaux publics présentent des résultats mitigés. Les résultats positifs indiquent une probabilité d'emploi d'environ 6% plus élevée par rapport au groupe de contrôle. La rentabilité reste encore à tester. <i>Exemples de réussite : Programme d'emploi temporaire en Bulgarie.</i></li> </ul> |
| <b>Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs</b>  |   |  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeunes de 14 à 35 ans.</li> <li>▪ Salariés chômeurs dans les pays avancés et en transition ; et jeunes pauvres dans les pays en développement.</li> <li>▪ De faibles niveaux d'éducation sont une caractéristique dans les pays en développement.</li> <li>▪ Accent sur le rural et l'urbain.</li> <li>▪ Certaines orientations à l'égard des femmes dans les économies développées.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ces modèles vont de la formation de base sur les compétences managériales et la création de plans d'affaires aux programmes plus globaux, notamment la formation en matière de comptabilité, fiscalité, ventes, stages dans les entreprises locales et prêts pour la création de start-up.</li> <li>▪ Les insuffisances du marché du crédit limitent les possibilités entrepreneuriales des jeunes en raison de l'absence d'historique sur le crédit, de garantie, etc.</li> <li>▪ Grande participation croissante des ONG dans la conception et la mise en œuvre.</li> <li>▪ L'absence d'indicateurs de réussite/échec (à savoir, systèmes d'information et indices d'évaluation à long terme) peut aboutir à des coupures budgétaires, entravant ainsi la viabilité des programmes.</li> </ul> | <p>Il n'y a pas d'indices d'évaluation dans les pays de l'OCDE.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les données des pays en transition montrent des effets positifs sur l'emploi et la rentabilité. <i>Exemples de réussite : Programme d'auto-emploi en Bulgarie.</i></li> <li>▪ Les données des pays en développement montre une augmentation de 7,8 points de pourcentage de la probabilité de création d'une entreprise et une hausse de 8% du revenu moyen des bénéficiaires. <i>Exemples de réussite : Formación Empresarial de la Juventud et Calificación de Jóvenes Creadores de Microempresas au Pérou.</i></li> </ul>  |

**Tableau 22 : Ciblage, conception, risques et impacts des programmes de l'inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes  
(continu)**

| Cible  | Conception et risques   | Impacts et Résultats  |  |
|--|---|---|--|
|  |   | Pays développés   | Pays non développés  |
| <b>Formation qualifiante pour les jeunes</b>   |   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeunes de 14 à 30 ans.</li> <li>▪ Jeunes chômeurs et jeunes défavorisés à faibles niveaux d'instruction (abandon scolaire).</li> <li>▪ L'accent est nettement mis sur l'urbain dans les pays en développement.</li> <li>▪ Une certaine orientation à l'égard des femmes dans les économies en transition.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend la formation professionnelle qualifiante non formelle, les programmes 2e chance et les systèmes d'apprentissage.</li> <li>▪ Les systèmes de formation incluent des partenariats public-privé dans la conception et la prestation de services, la création de structures de partage des coûts et permettent une certaine cohérence des cycles avec les qualifications exigées par le marché.</li> <li>▪ Des systèmes basés sur les sanctions ont été conçus pour réduire les probabilités d'abandon.</li> </ul>  | <p>Les évaluations effectuées dans les pays de l'OCDE indiquent des impacts non significatifs sur le marché du travail. Il y a certains effets positifs pour les femmes adultes et les hommes instruits, mais en général, des effets négligeables et négatifs pour les jeunes. <i>Exemples de réussite : les politiques actives du marché de l'emploi en Finlande et Summer Youth Employment and Training Program aux Etats-Unis.</i></p>   | <p>La formation a des impacts positifs, avec une rentabilité relativement prouvée. Les programmes ont accru de 6 à 57% la probabilité d'emploi chez les jeunes. Cette vaste série d'effets sur l'emploi est surtout déterminée par le genre et le niveau d'éducation : les femmes et les participants peu instruits tendent à obtenir des gains plus élevés que le reste des bénéficiaires. <i>Exemples de réussite : PLANFOR au Brésil et le programme de re-formation en Bulgarie (Emplois garantis &amp; non garantis).</i></p> |
| <b>Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>  |   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeunes défavorisés et chômeurs à faibles niveaux d'instruction.</li> <li>▪ Accent sur le rural et l'urbain.</li> <li>▪ Large orientation à l'égard des femmes, particulièrement les mères adolescentes dans les pays développés.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ces programmes offrent des réseaux d'information, des coupons et des subventions pour permettre aux jeunes d'acquérir une formation.</li> <li>▪ L'absence d'indices d'évaluation dans les pays en développement peut conduire à des coupures budgétaires, entravant ainsi la viabilité des programmes.</li> <li>▪ Il y a un risque d'augmentation de la dépendance vis-à-vis des allocations sociales.</li> </ul>  | <p>Les programmes montrent des impacts positifs, mais non durables, sur le marché du travail.</p>   | <p>Il n'y a pas d'indices solides d'évaluation dans les pays en développement. Le programme-pilote <i>Jua Kali de coupons</i> au Kenya a abouti à des améliorations en termes de création d'emploi, de productivité et de profit des entreprises, mais sa rentabilité générale reste à tester.</p>   |
| <b>Programmes à interventions globales</b>   |   |   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeunes de 14 à 30 ans.</li> <li>▪ Jeunes chômeurs/sous-employés, à faible revenu et faible niveau d'éducation.</li> <li>▪ Les zones rurales et urbaines sont desservies à parité, avec un certain accent sur les principales villes des pays en développement.</li> <li>▪ Une certaine orientation à l'égard des femmes dans les économies en développement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend la formation en matière d'emploi et d'aptitude à se prendre en charge (à travers des cours et/ou en cours d'emploi), les systèmes d'apprentissage et les programmes destinés aux jeunes entrepreneurs, l'information, les conseils/insertion, les incitations financières (pour les employeurs et les bénéficiaires) et autres services.</li> <li>▪ La plupart des programmes sont parrainés par l'Etat.</li> <li>▪ La qualité et la pertinence de la formation sont essentielles pour assurer la réussite et la viabilité.</li> <li>▪ Les programmes à très grande échelle peuvent avoir des problèmes de coordination entre les agences locales et centrales.</li> <li>▪ Des coûts excessifs peuvent différer les rendements des gains positifs nets et entraver la viabilité.</li> </ul> | <p>Les données dans les pays de l'OCDE suggèrent que les programmes globaux ont des effets mitigés. Une étude comparative des programmes aux Etats-Unis a révélé des impacts très modérés et souvent négatifs sur le marché du travail. Lorsque les impacts étaient positifs, ils étaient surpassés par les coûts du programme. Dans d'autres pays (Canada et Royaume-Uni), les programmes ont accru la rémunération annuelle et la probabilité d'obtenir un emploi à la fin du programme. <i>Exemples de réussite : Employability Improvement Program au Canada, New Deal for Young People au Royaume-Uni et Job Corps aux Etats-Unis.</i></p> | <p>Les programmes globaux ont affiché des résultats positifs sur l'embauche et la rémunération. Les données des pays de la région ALC montrent une hausse de 10 à 21% des probabilités d'emploi et environ 10 à 26% d'augmentation nette de la rémunération. Les bénéficiaires les plus avantagés sont les jeunes et les femmes. Les programmes sont également rentables. <i>Exemples de réussite : les programmes Jovenes.</i></p>  |

**Tableau 23 : Quel programme pour quel problème ?**

| <b>Catégories de programme :</b>   | <b>Amélioration du marché du travail pour les jeunes</b>  | <b>Améliorer les opportunités des jeunes entrepreneurs</b> | <b>Formation qualifiante pour les jeunes</b>  | <b>Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes</b>     | <b>Amélioration de la réglementation du marché du travail au profit des jeunes</b> | <b>Programmes globaux</b>   | <b>Autres programmes</b>                                    |
|--|---|--|---|---|--|---|---|
| <b>Nature du problème:</b>   |   |  |   |   |  |   |   |
| Taux élevés de chômage chez les jeunes moins instruits & grand nombre de jeunes déscolarisés en dehors de la population active | - Conseils, basés sur l'information sur le marché du travail<br>- Subventions salariales<br>- Programmes de travaux publics | - Programmes de micro-financement                          | - Programmes d'alphabétisation & de la 2 <sup>e</sup> chance  |   | Réforme de la réglementation de la protection de l'emploi                          | - Formation, appui à la recherche d'emploi, services d'appui, etc.        |   |
| Taux de chômage élevés chez les jeunes plus instruits  | - Conseils basés sur l'information précise sur le marché du travail   |  |   | - Information sur les opportunités de formation à rendement élevé |  |   | - Programmes de service national volontaire                 |
| Surreprésentation des jeunes dans des postes faiblement rémunérés & des travailleurs familiaux non payés                       | - Subventions salariales  | - Programmes de micro-financement                          | - Programmes d'alphabétisation & de la 2 <sup>e</sup> chance  |   | Réforme de la réglementation de la protection de l'emploi                          |   |   |
| Discordance apparente des compétences  |   |  | - Programmes de formation professionnelle à rendement élevé   | - Information sur les opportunités de formation à rendement élevé |  |   |   |
| Faible participation aux programmes de formation   |   |  |   | - Crédit, subventions, coupons pour la formation                  |  |   |   |
| Désavantages sérieux pour certaines catégories de jeunes   | - Législation anti-discrimination   | - Programmes ciblés de micro-financement                   | - Programmes d'alphabétisation & de 2 <sup>e</sup> chance<br>- Programmes ciblés de formation professionnelle à rendement élevé | - Système de formation biaisé pour les défavorisés                |  | - Formation ciblée, appui à la recherche d'emploi, services d'appui, etc. | - Programmes 'Entreprises sociales' ciblant les défavorisés |

## Références

- Aedo, Cristian and Marcelo Pizarro. 2004. "Rentabilidad económica del programa de capacitación laboral de jóvenes Chile Joven". Mimeo.
- Aedo, Cristian and Sergio Núñez. 2001. "The impact of training policies in Latin America and the Caribbean: The Case of Programa Joven". ILADES and Georgetown University. May 2001.
- Betcherman, Gordon, Karina Olivas, and Amit Dar. 2004. "Impact of Active Labor Market Programs: New Evidence from Evaluations with Particular Attention to Developing and transition Countries." Washington, D.C.: World Bank, Social Protection Discussion Paper Series 0402.
- BMZ. 2006. Cornerstones of Youth Employment Promotion in Development Cooperation. Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Division of Development Education and Information. Germany. May 2006.
- Boeri, Tito. 2002. Social Policy: One For All? Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), Paris.
- Card, David; Pablo Ibarrraran; Ferdinando Regalia; David Rosas; and Yuri Soares. 2006. "Labor Market Impacts of Youth Training in the Dominican Republic: Evidence from a Randomized Program". Inter-American Development Bank, Washington, DC.
- Dar, Amit and P. Zafiris Tzannatos. 1999. "Active Labor Market Programs: A Review of the Evidence from Evaluations," Social Protection Discussion Paper no. 9901, January. The World Bank. Washington, D.C.
- de Moura Castro, Claudio and A. Verdisco. 1998. "Training Unemployed Youth in Latin America: Same old sad story?" Inter-American Development Bank, Washington, DC.
- Díaz, Juan José and Miguel Jaramillo. 2006. "Evaluation of the Peruvian "Youth Labor Training Program - ProJoven". Working Paper, October. Grupo de Analisis para el Desarrollo, GRADE, Lima.
- Elias, Victor, F. Ruiz-Nunez, R. Cossa, and D. Bravo. 2004. "An econometric cost-benefit analysis of Argentina's Youth Training Program". Inter-American Development Bank, Research Network Working Paper #R-482.
- European Commission. 2005. European Employment Observatory, Review: Autumn 2004. Employment and European Social Fund. Luxembourg.
- European Commission. 2006. European Employment Observatory, Review: Spring 2005. Directorate-General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities. Luxembourg.

- Fretwell, D.H., J. Benus, and C.J. O'Leary. 1999. "Evaluating the Impact of Active Labor Market Programs: Results of Cross Country Studies in Europe and Asia." Social Protection Discussion paper No. 9915, Washington: The World Bank.
- Gaviria Alejandro and Jairo Nuñez. 2003. Evaluating the impact of SENA on earnings and employment. Departamento Nacional de Planeación. January 2003
- Gay, Robert, and Michael Borus. 1980. "Validating performance indicators for employment and training programs," *Journal of Human Resources*. Winter 1980, 15, 29-48.
- Godfrey, Martin, 2003, "Youth Employment Policy in Developing and Transition Countries – Prevention as well as Cure" World Bank Social Protection Discussion Paper Series No. 0320, Washington D.C., World Bank.
- Greenberg, David H.; Charles Michalopoulos; Philip K. Robins. 2003. "A Meta-Analysis of Government-Sponsored Training Programs". *Industrial & Labor Relations Review*. Volume 57, Issue 1 2003 Article 2.
- Heckman, J.J., R.J. LaLonde and J.A. Smith. 1999. "The economics and econometrics of active labour market programs", in O. Ashenfelter and D. Card (eds.), *Handbook of Labor Economics* 3, Elsevier, Amsterdam.
- Ibarraran, Pablo and David Rosas. 2005. IDB's Labor Training Operations: Ex-Post Thematic Evaluation Approach Paper. Office of Evaluation and Oversight, OVE. Inter-American Development Bank. Washington, D.C. June 15, 2005
- International Finance Corporation and the World Bank. 2006. Doing Business Database.
- International Labor Office, 2004, *Global Employment Trends for Youth*, Geneva, ILO.
- International Labor Office, 2005, *Youth: Pathways to Decent Work*, Background Report of the International Labor Conference, 93<sup>rd</sup> session, Geneva, ILO.
- International Labor Office, 2006, *Global Employment Trends for Youth*, Geneva, ILO.
- Johanson, Richard K., and Arvil Van Adams. 2004. *Skills Development in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: World Bank.

- Kluve, J. 2006. "The Effectiveness of European Active Labor Market Policy", IZA Discussion Paper, No. 2018, Bonn.
- Kluve, J. and C.M. Schmidt (2002), "Can training and employment subsidies combat European unemployment?" *Economic Policy* 35, 409-448.
- Martin, J.P. and D. Grubb (2001), "What works and for whom: a review of OECD countries' experiences with active labour market policies", IFAU Working Paper 2001:14.
- Nopo, Hugo, M. Robles, and Jaime Saavedra. 2002. "Una Medición del Impacto del Programa de Capacitación Laboral Juvenil PROJoven". Documento de Trabajo 36, Grade. Perú.
- OECD. 2002. *Employment Outlook*, Paris.
- OECD. 2004. *Employment Outlook*, Paris.
- OECD. 2006. *Employment Outlook*, Paris.
- O'Leary, Christopher J. 1998. Evaluating the Effectiveness of Active Labor Programs in Poland. Upjohn Institute Technical Report No. 98-012. June 1998
- Pezzullo, Susana, 2005, Project Effectiveness and Impact: Youth Employability and Job Placement, Baltimore, International Youth Foundation.
- Puerto, Olga Susana. 2006. Interventions to Support Young Workers in Latin America and the Caribbean. World Bank: Washington D.C.
- Puerto, Olga Susana. 2007a. Learning from International Experiences, The Youth Employment Inventory; Background paper for the Sierra Leone Youth and Employment ESW, World Bank, Washington D.C.
- Puerto, Olga Susana. 2007b. Labor Market Impacts for Youth: a meta-analysis of the Youth Employment Inventory. World Bank: Washington D.C.
- Quintini, Glenda, and Sébastien Martin, 2006, Starting Well or Losing Their Way? The Position of Youth in the Labor Market in OECD Countries, OECD Social, Employment and Migration Working Papers, No. 39, Paris, OECD.
- Rother, Friederike and Olga Susana Puerto. 2007. Interventions to Support Young Workers in OECD countries. World Bank: Washington D.C.
- Rother, Friederike. 2007. Interventions to Support Young Workers in Sub-Saharan Africa. World Bank: Washington D.C.
- Stavreska, Antoneta. 2006. Europe and Central Asia, Youth Employment Inventory Summary Report. World Bank: Washington D.C.

Stavreska, Antoneta. 2006. *Interventions to Support Young Workers in South and East Asia and the Pacific*. World Bank: Washington D.C.

World Bank. 2006. *World Development Report 2007: Development and the next generation*. New York: Oxford University Press.



# Annexe A : Modèle-type de l'Inventaire et système de codage

## YOUTH EMPLOYMENT INVENTORY Worksheet for Assembling Inventory

PROGRAM NAME:

**A. Intervention category**

1 Primary Category CODE

Comments:

2 Secondary Category CODE

Comments:

3 Tertiary Category and others CODE

Comments:

**B. Country**

**C. Time period of the intervention**

**D. Status of the Project**  
(Completed or Ongoing) CODE

Comments:

**E. Problem addressed**

**F. Nature of the Program/Policy and/or Stated objective**

**G. Program content details**

1 Description

2 Target beneficiaries

3 Age group (Only young people or all ages but mainly young people) CODE

Comments:

4 Location (Urban, rural or both) CODE

Comments:

5 Access for disadvantaged

a. Gender (Positive, Neutral, Negative, Not known) CODE

Comments:

b. Disability (Positive, Neutral, Negative, Not known) CODE

Comments:

c. Ethnicity (Positive, Neutral, Negative, Not known) CODE

Comments:

d. Income group (Positive, Neutral, Negative, Not known) CODE

Comments:

e. Education (Positive, Neutral, Negative, Not known) CODE

Comments:

f. Financing (Government, Beneficiaries, Employers, NGO or Other) CODE

Comments:

**H. Impact and performance indicators**

1 Outcome (number who got jobs, the number who got waged jobs, their average earnings etc.)

2 Impact (measured by e.g. the number who got jobs, the number who got waged jobs, their average earnings, compared with a control group who were not affected by this intervention).

3 Cost

Comments:

to Society:

to Government:

to Individual Participants:

4 Impact in relation to Cost  
(benefit/cost ratio, net present value, internal rate of return, cost-effectiveness)

Comments:

to Society:

to Government:

to Individual Participants:

**I. Summary rating of quality of evaluation**

Comments:  CODE

**J. Summary rating of quality of intervention**

Comments:  CODE

**K. Sources of further information**

**YOUTH EMPLOYMENT INVENTORY**  
**Codesheet for Assembling Inventory**

**A. Intervention category Codes**

|   |  |           |  |
|---|--|-----------|--|
| <b>1 Making the labor market work better for young people</b>                         |  |           |  |
| <b>1a</b>   | counseling, job search skills  | <b>1d</b> | anti-discrimination legislation            |
| <b>1b</b>   | wage subsidies   | <b>1e</b> | other                                      |
| <b>1c</b>   | public works programs  |           |  |
| <b>2 Improving chances for young entrepreneurs</b>                                    |  |           |  |
| <b>3 Skills training for young people</b>   |  |           |  |
| <b>3a</b>   | vocational skills (active labor market training programs for youth) including apprenticeship |           |  |
| <b>3b</b>   | literacy & numeracy – young adult literacy programs  |           |  |
| <b>3c</b>   | second-chance and equivalency programs   |           |  |
| <b>3d</b>   | other  |           |  |
| <b>4 Making training systems work better for young people</b>                         |  |           |  |
| <b>4a</b>   | information  | <b>4c</b> | financial incentives (subsidies, vouchers) |
| <b>4b</b>   | credit (to individuals or enterprises)   | <b>4d</b> | other                                      |
| <b>5 Programs to counteract residential segregation of disadvantaged young people</b> |  |           |  |
| <b>5a</b>   | transportation   | <b>5b</b> | others                                     |
| <b>6 Improving labor market regulations to the benefit of young people</b>            |  |           |  |
| <b>7 Programs for overseas employment of young people</b>                             |  |           |  |
| <b>8 Comprehensive, multiple service approach</b>                                     |  |           |  |
| <b>9 Other (e.g., voluntary national service programs)</b>                            |  |           |  |
| <b>99</b>   | Missing Value  |           |  |

**D. Status of the Project**

|          |                                      |           |                          |
|----------|--------------------------------------|-----------|--------------------------|
| <b>1</b> | Completed                            | <b>3</b>  | Ongoing self-sustainable |
| <b>2</b> | Ongoing in process (about to finish) | <b>99</b> | Missing Value            |

**G. Program content details**

|                                    |                                  |           |               |
|------------------------------------|----------------------------------|-----------|---------------|
| <b>3 Age group:</b>                |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Only young people                | <b>99</b> | Missing Value |
| <b>2</b>                           | All ages but mainly young people |           |               |
| <b>4 Location:</b>                 |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Urban                            | <b>3</b>  | Both          |
| <b>2</b>                           | Rural                            | <b>99</b> | Missing Value |
| <b>5 Access for disadvantaged:</b> |                                  |           |               |
| a. Gender:                         |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Positive e.g. women              | <b>3</b>  | Negative      |
| <b>2</b>                           | Neutral                          | <b>4</b>  | Not known     |
| b. Disability:                     |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Positive                         | <b>3</b>  | Negative      |
| <b>2</b>                           | Neutral                          | <b>4</b>  | Not known     |
| c. Ethnicity:                      |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Positive                         | <b>3</b>  | Negative      |
| <b>2</b>                           | Neutral                          | <b>4</b>  | Not known     |
| d. Income group:                   |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Positive e.g. low income         | <b>3</b>  | Negative      |
| <b>2</b>                           | Neutral                          | <b>4</b>  | Not known     |
| e. Education:                      |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Positive e.g. out-school         | <b>3</b>  | Negative      |
| <b>2</b>                           | Neutral                          | <b>4</b>  | Not known     |
| f. Financing:                      |                                  |           |               |
| <b>1</b>                           | Government                       |           |               |
| <b>2</b>                           | Beneficiaries                    | <b>4</b>  | NGOs          |
| <b>3</b>                           | Employers                        | <b>5</b>  | Other         |

**I. Summary rating of quality of evaluation**

|           |  |
|-----------|--|
| <b>0</b>  | Program has no evaluation information available on outcomes or impact  |
| <b>1</b>  | Evaluation includes basic information on the gross outcomes of the intervention (e.g. number of participants/ young people who found a job after the intervention, improvement in earnings of participants) without considering net effects (i.e., there is no control group). |
| <b>2</b>  | Evaluation includes estimate of net impact on, e.g., employment and earnings in the labor market (using control groups to measure impact) but no cost-benefit analysis.  |
| <b>3</b>  | Evaluation includes net impact plus cost-benefit analysis.   |
| <b>99</b> | Missing Value  |

**J. Summary rating of quality of intervention**

|           |  |
|-----------|--|
| <b>0</b>  | Program had negative or zero impact in the labor market.                           |
| <b>1</b>  | Program had positive impact in the labor market, but it is not cost effective.     |
| <b>2</b>  | Program had positive impact in the labor market and there is no evidence on costs. |
| <b>3</b>  | Program had positive impact in the labor market and is cost effective.             |
| <b>99</b> | Missing Value: Not enough evidence to make an assessment.                          |

## **Annexe B : Manuel de l'utilisateur (traitement des questionnaires)**

Cette Annexe contient des instructions détaillées pour la création des bases de données électroniques de l'inventaire ainsi que des tableaux informatifs normalisés pour l'analyse. Microsoft Excel sert de logiciel plateforme à ce processus. La compilation automatique des fichiers et des tableaux est faite à travers des macros Visual Basic.

Principaux fichiers :

Template\_Reader.zip contient les trois fichiers suivants :

1. MACROS.xls
2. Countrydata\_Inventory.xls
3. Codebook.xls

MACROS.xls contient le code Visual Basic qui permet de créer une base de données à partir d'une collecte de modèles-types formatés.

Countrydata\_Inventory.xls contient certaines informations macroéconomiques qui seront ajoutées à la base de données créée afin de classer l'information sous forme de tableaux.

Codebook.xls contient les définitions des variables des bases de données générées. Il contient également l'emplacement de chaque variable des modèles-types formatés, ainsi que le code Visual Basic nécessaire pour mettre à jour les macros au cas où le format du modèle-type est actualisé ou que des variables y sont agrégées.

Comment utiliser le Template Reader Macro :

- 1) Créer un répertoire nommé TEMPLATES n'importe où dans le disque dur.
- 2) Dans TEMPLATES créer deux nouveaux répertoires avec les noms suivants :
  - a. FilledTemplates : ce répertoire contiendra tous les modèles-types que vous désirez inclure dans votre base de données.
  - b. Country\_Data : ce répertoire contiendra le fichier countrydata\_Inventory.xls qui est utilisé pour l'ajout de macro statistiques et de codes de région dans la base de données.
- 3) Placer tous les modèles-types dans le répertoire FilledTemplates et placer countrydata\_Inventory.xls dans le répertoire Country\_Data.
- 4) Placer le fichier MACROS.xls dans le répertoire TEMPLATES et l'ouvrir en double cliquant sur son icône. Excel n'affichera pas le contenu de ce fichier. Si vous désirez y accéder, cliquer sur le bouton Visual Basic Editor dans Excel (ou cliquer sur le menu *Outils, Macro et Visual Basic Editor*)

Comment utiliser le Template Reader Macro :

- 5 Créer une feuille de calcul Excel vide et y sauvegarder le répertoire TEMPLATES sous le nom de OUTPUT. Dans OUTPUT.xls créer une feuille de travail vide et la nommer DATA. Sauvegarder OUTPUT.xls.
- 6 Dans OUTPUT.xls, placer le curseur dans n'importe quelle cellule de la feuille de travail DATA. Dans Excel, aller au menu *Outils*, sélectionner *Macro* puis *Macros* (ou appuyer Alt+F8). Choisir la macro CREATE\_DATABASE macro et cliquer sur *Run it*. Il faudra quelques minutes pour que la macro lise chaque fichier et crée la base de données.
- 7 Une fois la base de données créée, vous pouvez procéder à la création des tableaux. Pour ce faire, aller simplement au menu *Outils*, sélectionner *Macro* puis *Macros* (ou appuyer sur Alt+F8). Sélectionner la macro TABLEAUX et la faire fonctionner.

## Annexe C : Coûts unitaires d'un échantillon de programmes d'appui à l'emploi des jeunes<sup>31</sup>

### Tableau C.1. Coûts unitaires des programmes de subventions salariales

| Pays                 | Programme   | Coût unitaire | Unités    | \$US 2005 |
|----------------------|---|---------------|-----------|-----------|
| République tchèque   | PAMT du gouvernement : subventions salariales               | 885 \$        | \$US 1996 | 1.438 \$  |
| Pologne <sup>a</sup> | PAMT du gouvernement : programmes de travaux d'intervention | 1.782 \$      | DL 1996   | 891 \$    |
| Etats-Unis           | Youth Incentive Entitlement Pilot Projects (YIEPP)          | 1.472 \$      | \$US 1981 | 1.475 \$  |

a : Inclut le coût direct de fonctionnement ainsi que le coût administratif du programme par participant

b : DL = devise locale

### Tableau C.2. Coûts unitaires des programmes de travaux publics

| Pays                 | Programme                                    | Coût unitaire | Unités  | \$ US 2005 |
|----------------------|--|---------------|---------|------------|
| Bulgarie             | Programme gouvernemental d'emploi temporaire | 322 \$        | DL 2000 | 252 \$     |
| Pologne <sup>a</sup> | Emploi Services publics                      | 2.436 \$      | DL 1996 | 1.218 \$   |

a : Inclut le coût direct de fonctionnement ainsi que le coût administratif du programme par participant

### Tableau C.3. Coûts unitaires des modèles d'entrepreneurship

| Pays     | Programme  | Coût unitaire | Unités    | \$US 2005 |
|----------|--|---------------|-----------|-----------|
| Bulgarie | Programme du gouvernement pour l'auto-emploi       | 594 \$        | DL 2000   | 465 \$    |
| Pérou    | Calificación de Jóvenes creadores de microempresas | 536 \$        | \$US 2005 | 536 \$    |

<sup>31</sup> Cette Annexe est basée sur l'analyse et les calculs contenus in Puerto (2007a, à paraître).

**Tableau C.4. Coûts unitaires des programmes de formation**

| Pays         | Programme  | Coût unitaire                       | Unités    | 2005 \$US                            |
|--------------|--|-------------------------------------|-----------|--------------------------------------|
| Etats-Unis   | National Supported Work Demonstration                                      | 6.800 \$ -<br>9.100 \$ <sup>a</sup> | \$US 1982 | 12.132 \$-<br>16.235 \$ <sup>a</sup> |
|              | Summer Youth Employment and Training Program (SYETP)                       | 1.362 \$                            | \$US 1993 | 2.337 \$                             |
| Brésil       | PLANFOR – Plan National d'Education Professionnelle                        | 170 \$                              | DL 2000   | 110 \$                               |
| Bulgarie     | Programme gouvernemental de re-formation : emplois garantis & non garantis | 50 \$                               | DL 2000   | 39 \$                                |
| Rép. Tchèque | Programme gouvernemental de re-formation                                   | 265 \$                              | \$US 1996 | 431 \$                               |
| Hongrie      | Programme gouvernemental de re-formation                                   | 500 \$                              | \$US 1996 | 818 \$                               |
| Pologne      | Programme gouvernemental de re-formation                                   | 997 \$                              | DL 1996   | 498 \$                               |
| Turquie      | Programme gouvernemental de re-formation                                   | 200 \$                              | \$US 1996 | 286 \$                               |

a : La limite supérieure est le coût du programme AFDC (*Aid to Families with Dependent Children*) par participant et la limite inférieure est le coût pour les autres groupes cibles.

**Tableau C.5. Coûts unitaires des programmes de la deuxième chance aux Etats-Unis**

| Pays       | Programme                                      | Coût unitaire | Unités    | \$US 2005 |
|------------|--|---------------|-----------|-----------|
| Etats-Unis | Jobstart Demonstration                         | 4.548 \$      | \$US 1986 | 7.140 \$  |
|            | Jobstart Demonstration - Projet CET à San José | 2.034 \$      | \$US 1986 | 3.193 \$  |

**Tableau C.6. Estimation du coût unitaire des programmes pour parents adolescents aux Etats-Unis (*Teenage Parent Demonstration*)**

|  | Camden   | Newark   | Chicago  |
|--|----------|----------|----------|
| <b>Prix en vigueur en 1989</b>   |          |          |          |
| Coût unitaire moyen par personne par mois de participation au programme AFDC | 344 \$   | 292 \$   | 206 \$   |
| Coût annuel moyen par personne   | 3.130 \$ | 2.657 \$ | 1.730 \$ |
| <b>\$US 2005</b>   |          |          |          |
| Coût moyen par personne par mois de participation au programme AFDC          | 490 \$   | 416 \$   | 293 \$   |
| Coût annuel moyen par personne   | 4.454 \$ | 3.781 \$ | 2.462 \$ |

**Tableau C.7. Estimations du coût unitaire des programmes *Jóvenes***

| <b>Pays</b> | <b>Programme</b> | <b>Coûts unitaires</b> | <b>Unités</b> | <b>\$US 2005</b>  |
|-------------|------------------|------------------------|---------------|-------------------|
| Argentine   | Proyecto Jóven   | 2.000 \$               | \$US 1998     | 1.159 \$          |
| Chili       | Chile Jóven      | 730 \$ - 930 \$        | \$US 1998     | 825 \$ - 1.051 \$ |
| Pérou       | PROJoven         | 691 \$                 | \$US 2005     | 691 \$            |

**Tableau C.8. Estimation des coûts unitaires des programmes globaux de la région de l'OCDE**

| <b>Pays</b> | <b>Programme</b>  | <b>Coût unitaire</b> | <b>Unités</b> | <b>\$US 2005</b>  |
|-------------|---|----------------------|---------------|-------------------|
| Canada      | Youth Service Canada (YSC)  | 8.277 \$             | DL 1996       | 8.169 \$          |
| Royaume-Uni | New Deal for the Young Unemployed <sup>a</sup>                        | 454 \$ - 790 \$      | DL 1999       | 950 \$ - 1.653 \$ |
| Etats-Unis  | Echantillon des programmes parrainés par le gouvernement <sup>b</sup> | 8.782 \$             | \$US 1999     | 10.032 \$         |
|             | Job Corps   | 14,128 \$            | \$US 1995     | 17.151 \$         |
|             | Job Training Partnership Act - Title II-A (JTPA) <sup>c</sup>         | 2.377 \$             | \$US 1988     | 3.511 \$          |
|             | New Chance Demonstration  | 9.000 \$             | \$US 1992     | 11.645 \$         |
|             | New Hope Project <sup>d</sup>   | 5.300 \$             | \$US 1996     | 6.314 \$          |

a : estimations basées sur une estimation du coût total de 68,1 millions et un nombre de participants variant entre 86.200 et 150.000.

b : Estimé pour une méta-analyse de 8 programmes globaux de formation, sur la base des évaluations de chaque programme (Greenberg et al., 2003).

c : Estimation indirecte utilisant les données pour les bénéficiaires adultes de la formation JTPA.

d : coût unitaire par famille. La famille moyenne comprenait un adulte et deux ou trois enfants.

## Annexe D : Autres résultats de la méta-analyse

**Tableau D.1.: Echantillon d'interventions pour la méta-analyse**

| Qualité d'évaluation | Qualité d'intervention |           |            |           |            |
|----------------------|------------------------|-----------|------------|-----------|------------|
|                      | 0                      | 1         | 2          | 3         | Total      |
| 1                    | 9                      | 2         | 85         | 3         | 99         |
| 2                    | 22                     | 1         | 21         | 1         | 45         |
| 3                    | 7                      | 8         | 3          | 10        | 28         |
| <b>Total</b>         | <b>38</b>              | <b>11</b> | <b>109</b> | <b>14</b> | <b>172</b> |

Note : Les valeurs QDI et QDE sont décrites dans les Tableaux 3 et 4 du Rapport de synthèse.

**Tableau D.2 : Classification des catégories d'intervention selon l'impact sur le marché du travail (pour un échantillon de programmes avec QDE = 1, 2, 3)**

| Type | Catégorie d'intervention                                  | Impact négatif ou nul | Impact positif | Total      |
|------|---|-----------------------|----------------|------------|
| 1    | 1. Amélioration du marché du travail pour les jeunes      | 5                     | 21             | 26         |
| 2    | 2. Amélioration des opportunités des jeunes entrepreneurs | 0                     | 15             | 15         |
| 3    | 3. Formation qualifiante pour les jeunes                  | 13                    | 45             | 58         |
|      | 4. Amélioration des systèmes de formation pour les jeunes | 2                     | 2              | 4          |
| 4    | 8. Approche globale                                       | 18                    | 47             | 65         |
| 5    | 6. Amélioration de la réglementation du marché du travail | 0                     | 1              | 1          |
|      | 9. Autre  | 0                     | 3              | 3          |
|      | <b>Total</b>  | <b>38</b>             | <b>134</b>     | <b>172</b> |

**Tableau D.3: Classification du niveau de développement des pays selon l'impact sur le marché du travail (pour un échantillon de programmes avec QDE = 1, 2, 3)**

|  | Impact négatif ou nul | Impact positif | Total      |
|--|-----------------------|----------------|------------|
| Pays en développement et en transition | 9                     | 91             | 100        |
| Pays de l'OCDE                         | 29                    | 43             | 72         |
| <b>Total</b>                           | <b>38</b>             | <b>134</b>     | <b>172</b> |



**Tableau D.4 : Nombre d'interventions ciblant les jeunes défavorisés  
selon l'impact sur le marché du travail  
(pour un échantillon de programmes avec QDE=1, 2, 3)**

|            | <b>Impact<br/>négatif ou<br/>nul</b> | <b>Impact<br/>positif</b> | <b>Total</b> | <b>%</b> |
|------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------|----------|
| Femmes     | 6                                    | 24                        | 30           | 17%      |
| Handicapés | 1                                    | 13                        | 14           | 8%       |
| Ethnicité  | 1                                    | 9                         | 10           | 6%       |
| Revenu     | 18                                   | 78                        | 96           | 56%      |
| Education  | 23                                   | 81                        | 104          | 60%      |

**Encadré D.1.  
Le modèle probit**

Selon Hayashi (2000), dans le modèle probit, une variable scalaire dépendante  $y_t$  est une variable binaire,  $y_t \in \{0, 1\}$ . Dans notre cas  $y_t = 1$  indique qu'un programme donné affiche un impact positif du marché du travail sur les jeunes, tandis que  $y_t = 0$  indique un impact négatif ou nul. Ce fait est déterminé par un vecteur de régresseurs  $\mathbf{x}_t$ , c'est-à-dire la catégorie d'intervention, la qualité d'évaluation, les caractéristiques du pays et les caractéristiques du programme. En conséquence, la probabilité conditionnelle de  $y_t$  étant donné  $\mathbf{x}_t$  est donnée par :

$$\begin{cases} f(y_t = 1 | \mathbf{x}_t; \boldsymbol{\beta}_0) = \Phi(\mathbf{x}_t' \boldsymbol{\beta}_0), \\ f(y_t = 0 | \mathbf{x}_t; \boldsymbol{\beta}_0) = 1 - \Phi(\mathbf{x}_t' \boldsymbol{\beta}_0), \end{cases}$$

où  $\Phi(\cdot)$  est la fonction de densité cumulative de la distribution standardisée. Etant donné les caractéristiques binaires de  $y_t$ , ceci peut être représenté succinctement par :

$$f(y_t | \mathbf{x}_t; \boldsymbol{\beta}_0) = \Phi(\mathbf{x}_t' \boldsymbol{\beta}_0)^{y_t} [1 - \Phi(\mathbf{x}_t' \boldsymbol{\beta}_0)]^{1-y_t}$$

L'estimateur de probabilité maximale  $\boldsymbol{\beta}_0$  pour la spécification antérieure est donné par la fonction  $m(\mathbf{w}_t; \boldsymbol{\beta}) = \log f(y_t | \mathbf{x}_t; \boldsymbol{\beta}) = y_t \log \Phi(\mathbf{x}_t' \boldsymbol{\beta}) + (1 - y_t) \log [1 - \Phi(\mathbf{x}_t' \boldsymbol{\beta})]$ , où  $\mathbf{w}_t$  est l'observation  $t$  de l'ensemble des données.

*Source : Hayashi 2000.*

**Tableau D.5 : Modèle probit : coefficients simples (Tableau 19, rapport de synthèse)**

|  | Spécification 1<br>QDE = 1, 2, 3      |              |    | Spécification 2<br>QDE = 2, 3         |               |    |
|--|---------------------------------------|--------------|----|---------------------------------------|---------------|----|
|  | Effet marginal                        | Valeur st. z |    | Effet marginal                        | Valeur sta. z |    |
| <b>Catégorie d'intervention<sup>1</sup></b>                      |                                       |              |    |                                       |               |    |
| Amélioration du marché du travail                                | -0,118                                | -0,19        |    | 0,029                                 | 0,04          |    |
| Interventions globales   | -0,464                                | -1           |    | -0,811                                | -1,41         |    |
| <b>Qualité de l'évaluation<sup>2</sup></b>                       |                                       |              |    |                                       |               |    |
| Evaluation d'impact net  | -1,586                                | -2,53        | *  |                                       |               |    |
| <b>Contexte économique et institutionnel du pays<sup>3</sup></b> |                                       |              |    |                                       |               |    |
| Pays non développés  | 2,149                                 | 2,77         | ** | 2,808                                 | 2,61          | ** |
| Indice de rigidité de l'emploi                                   | -0,051                                | -2,88        | ** | -0,053                                | -2,48         | *  |
| <b>Caractéristiques spécifiques du programme</b>                 |                                       |              |    |                                       |               |    |
| <b>Période et statut<sup>4</sup></b>                             |                                       |              |    |                                       |               |    |
| Programme mis en œuvre avant les années 90                       | -1,438                                | -2,36        | *  | -1,484                                | -1,7          |    |
| Programmes finalisés   | -1,848                                | -3,02        | ** | -2,441                                | -2,82         | ** |
| <b>Ciblage<sup>5</sup></b>                                       |                                       |              |    |                                       |               |    |
| Programmes ne ciblant que les jeunes                             | -0,500                                | -1,11        |    | -0,528                                | -0,92         |    |
| Programmes situés dans des zones spécifiques                     | -1,129                                | -1,87        |    | -1,538                                | -1,84         |    |
| Programmes axés sur les femmes                                   | -0,426                                | -0,75        |    | -0,435                                | -0,71         |    |
| Programmes axés sur les groupes ethniques spécifiques            | 0,896                                 | 0,77         |    | 0,983                                 | 0,7           |    |
| Programmes axés sur les jeunes pauvres                           | 1,583                                 | 2,33         | *  | 2,359                                 | 2,21          | *  |
| Programmes axés sur les jeunes peu instruits                     | -0,982                                | -1,41        |    | -1,769                                | -1,56         |    |
| <b>Financement</b>   |                                       |              |    |                                       |               |    |
| Parrainage du gouvernement                                       | -0,459                                | -0,55        |    | 2,184                                 | 1,48          |    |
| <b>Constant</b>  | 5,120                                 | 3,15         | ** | 1,609                                 | 0,83          |    |
|  | Observations = 95<br>Pseudo R2 = 0,46 |              |    | Observations = 59<br>Pseudo R2 = 0,42 |               |    |

Notes :

1. Les programmes axés sur la formation (notamment la formation qualifiante et les programmes destinés à améliorer les systèmes de formation) représentent la catégorie omise. 2. Les programmes avec évaluations n'affichant que les résultats bruts représentent la catégorie omise. 3. Les pays développés représentent la catégorie omise. L'indice de rigidité de l'emploi est une variable continue. 4. En ce qui concerne la décennie de mise en œuvre, les programmes mis en œuvre dans les années 90 et 2000 représentent la catégorie omise. En ce qui concerne l'état des interventions, les programmes en cours représentent la catégorie omise. 5. Les catégories omises en ce qui concerne le ciblage ne reflètent pas une orientation spécifique envers les personnes défavorisées au sein de ces groupes.

La valeur de la statistique z est affichée dans la troisième colonne : \* significatif à 5% ; \*\* significatif à 1%.\*

**Tableau D.6 : Modèle probit : Spécification 1  
avec suppression aléatoire de 50 pour cent de l'échantillon**

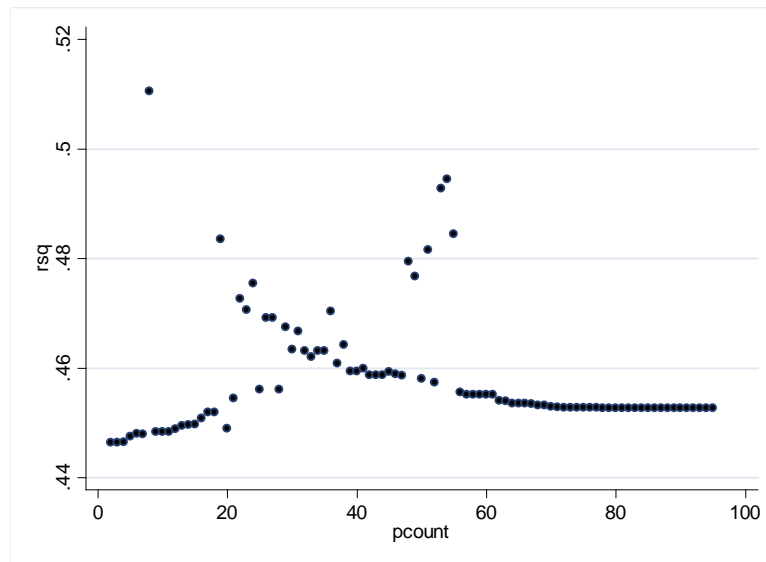
|   | <b>Effet<br/>marginal</b> | <b>stat. z</b> |
|---|---------------------------|----------------|
| <i><b>Catégorie d'intervention<sup>1</sup></b></i>                      |                           |                |
| Amélioration du marché du travail                                       | -0,017                    | -0,79          |
| Interventions globales  | -0,005                    | -1,28          |
| <i><b>Qualité de l'évaluation<sup>2</sup></b></i>                       |                           |                |
| Evaluation d'impact net   | -0,010                    | -1,62          |
| <i><b>Contexte économique et institutionnel du pays<sup>3</sup></b></i> |                           |                |
| Pays non développés   | 0,594                     | 1,46           |
| Indice de rigidité de l'emploi  | 0,000                     | -1,53          |
| <i><b>Caractéristiques spécifiques du programme</b></i>                 |                           |                |
| <i><b>Période et statut<sup>4</sup></b></i>                             |                           |                |
| Program mis en œuvre avant les années 90                                | -0,004                    | -0,69          |
| Programmes finalisés  | -0,001                    | -0,38          |
| <i><b>Ciblage<sup>5</sup></b></i>                                       |                           |                |
| Programmes ciblant seulement les jeunes                                 | 0,004                     | 0,93           |
| Programmes situés dans des zones spécifiques                            | 0,001                     | 0,47           |
| Programmes axés sur les femmes  | -0,164                    | -1,99 *        |
| Programmes axés sur les jeunes pauvres                                  | 0,019                     | 0,84           |
| Programmes axés sur les jeunes peu instruits                            | -0,274                    | -1,1           |
| <i><b>Financement</b></i>   |                           |                |
| Parrainage du gouvernement  | 0,000                     | 0,05           |
| Observations = 47 ; Pseudo R <sup>2</sup> = 0,5112                      |                           |                |

Notes :

1. Les programmes relatifs à la formation (notamment la formation qualifiante et les programmes destinés à améliorer les systèmes de formation) représentent la catégorie omise. 2. Les programmes avec évaluations sur les résultats bruts seulement représentent la catégorie omise. 3. Les pays développés représentent la catégorie omise. L'indice de rigidité de l'emploi est une variable continue. 4. En ce qui concerne la décennie de mise en œuvre, les programmes mis en œuvre durant les années 90 et 2000 représentent la catégorie omise. Concernant le statut actuel des interventions, les programmes en cours représentent la catégorie omise. 5. Les catégories omises sur le ciblage ne reflètent aucune orientation spécifique vers les personnes défavorisées au sein de ces groupes.

La valeur de la statistique z figure dans la troisième colonne: \* significatif à 5%; \*\* significatif à 1%.

**Figure D.1 : R carré de 95 modèles représentant la spécification 1  
(suppression itérative d'une observation avec substitution)**



## **Social Protection Discussion Paper Series Titles**

| <b><u>No.</u></b> | <b><u>Title</u></b>   |
|-------------------|---|
| 0715              | A Review of Interventions to Support Young Workers: Findings of the Youth Employment Inventory<br>by Gordon Betcherman, Martin Godfrey, Susana Puerto, Friederike Rother, and Antoneta Stavreska, October 2007            |
| 0714              | Performance of Social Safety Net Programs in Uttar Pradesh<br>by Mohamed Ihsan Ajwad, October 2007  |
| 0713              | Are All Labor Regulations Equal? Assessing the Effects of Job Security, Labor Dispute and Contract Labor Laws in India<br>by Ahmad Ahsan and Carmen Pagés, June 2007  |
| 0712              | Convention on the Rights of Persons with Disabilities: Its Implementation and Relevance for the World Bank<br>by Katherine Guernsey, Marco Nicoli and Alberto Ninio, June 2007  |
| 0711              | Reaching the Poor and Vulnerable: Targeting Strategies for Social Funds and other Community-Driven Programs<br>by Julie Van Domelen, May 2007   |
| 0710              | The Macedonia Community Development Project: Empowerment through Targeting and Institution Building<br>by Caroline Mascarell, May 2007  |
| 0709              | The Nuts and Bolts of Brazil's Bolsa Família Program: Implementing Conditional Cash Transfers in a Decentralized Context<br>by Kathy Lindert, Anja Linder, Jason Hobbs and Bénédicte de la Brière, May 2007 (online only) |
| 0708              | Globalization and Employment Conditions Study<br>by Drusilla K. Brown, April 2007   |
| 0707              | The Kosovo Pension Reform: Achievements and Lessons<br>by John Gubbels, David Snelbecker and Lena Zezulin, April 2007 (online only)   |
| 0706              | Measuring Disability Prevalence<br>by Daniel Mont, March 2007   |

- 0705 Social Safety Nets in World Bank Lending and Analytic Work: FY2002-2006  
by Annamaria Milazzo and Margaret Grosh, March 2007 (online only)
- 0704 Child Labor and Youth Employment: Ethiopia Country Study  
by Lorenzo Guarcello and Furio Rosati, March 2007
- 0703 Aging and Demographic Change in European Societies: Main Trends and Alternative Policy Options  
by Rainer Muenz, March 2007 (online only)
- 0702 Seasonal Migration and Early Childhood Development  
by Karen Macours and Renos Vakis, March 2007
- 0701 The Social Assimilation of Immigrants  
by Domenico de Palo, Riccardo Faini and Alessandra Venturini, February 2007 (online only)
- 0616 Pension Systems in Latin America: Concepts and Measurements of Coverage  
by Rafael Rofman and Leonardo Lucchetti, November 2006 (online only).  
Also available in Spanish.
- 0615 Labor Market Outcomes of Natives and Immigrants: Evidence from the ECHP  
by Franco Peracchi and Domenico Depalo, November 2006 (online only)
- 0614 The Relative Merits of Skilled and Unskilled Migration, Temporary and Permanent Labor Migration, and Portability of Social Security Benefits  
by Johannes Koettl under guidance of and with input from Robert Holzmann and Stefano Scarpetta, November 2006 (online only)
- 0613 The Limited Job Prospects of Displaced Workers: Evidence from Two Cities in China  
by Gordon Betcherman and Niels-Hugo Blunch, October 2006
- 0612 Unemployment Insurance in Chile: A New Model of Income Support for Unemployed Workers  
by Germán Acevedo, Patricio Eskenazi and Carmen Pagés, October 2006
- 0611 Evaluating Social Fund Impact: A Toolkit for Task Teams and Social Fund Managers  
by Sarah Adam, October 2006
- 0610 Risk and Vulnerability Considerations in Poverty Analysis: Recent Advances and Future Directions  
by Carlo Cafiero and Renos Vakis, October 2006

- 0609 Comparing Individual Retirement Accounts in Asia: Singapore, Thailand, Hong Kong and PRC  
by Yasue Pai, September 2006 (online only)
- 0608 Pension System Reforms  
by Anita M. Schwarz, September 2006 (online only)
- 0607 Youth Labor Market in Burkina Faso: Recent Trends  
by Daniel Parent, July 2006
- 0606 Youth in the Labor Market and the Transition from School to Work in Tanzania  
by Florence Kondylis and Marco Manacorda, July 2006
- 0605 Redistributing Income to the Poor and the Rich: Public Transfers in Latin America and the Caribbean  
by Kathy Lindert, Emmanuel Skoufias and Joseph Shapiro, August 2006 (online only)
- 0604 Uninsured Risk and Asset Protection: Can Conditional Cash Transfer Programs Serve as Safety Nets?  
by Alain de Janvry, Elisabeth Sadoulet, Pantelis Solomon and Renos Vakis, June 2006
- 0603 Examining Conditional Cash Transfer Programs: A Role for Increased Social Inclusion?  
by Bénédicte de la Brière and Laura B. Rawlings, June 2006 (online only)
- 0602 Civil-service Pension Schemes Around the World  
by Robert Palacios and Edward Whitehouse, May 2006 (online only)
- 0601 Social Pensions Part I: Their Role in the Overall Pension System  
by Robert Palacios and Oleksiy Sluchynsky, May 2006 (online only)
- 0543 Complementing Natural Disasters Management: The Role of Social Protection  
by Renos Vakis, February 2006
- 0542 Brazil's Bolsa Escola Program: The Role of Local Governance in Decentralized Implementation  
by Alain de Janvry, Frederico Finan, Elisabeth Sadoulet, Donald Nelson, Kathy Lindert, Bénédicte de la Brière and Peter Lanjouw, December 2005 (online only)
- 0541 Japan's Pension Reform  
by Junichi Sakamoto, December 2005 (online only)

- 0540 Demographic Alternatives for Aging Industrial Countries: Increased Total Fertility Rate, Labor Force Participation, or Immigration  
by Robert Holzmann, December 2005 (online only)
- 0539 Disability, Poverty and Schooling in Developing Countries: Results from 11 Household Surveys  
by Deon Filmer, November 2005 (online only)
- 0538 Food Aid and Food Security in the Short- and Long Run: Country Experience from Asia and sub-Saharan Africa  
by Carlo del Ninno, Paul A. Dorosh and Kalanidhi Subbarao, November 2005 (online only)
- 0537 The New Pensions in Kazakhstan: Challenges in Making the Transition  
by Richard P. Hinz, Asta Zviniene and Anna-Marie Vilamovska  
September 2005 (online only)
- 0536 Household's Vulnerability to Shocks in Zambia  
by Carlo del Ninno and Alessandra Marini, September 2005 (online only)
- 0535 Linking Community Empowerment, Decentralized Governance, and Public Service Provision through a Local Development Framework  
by Louis Helling, Rodrigo Serrano, David Warren, September 2005 (online only)
- 0534 Youth Employment in the MENA Region: A Situational Assessment  
by Nader Kabbani and Ekta Kothari, September 2005
- 0533 Measuring Risk Perceptions: Why and How  
by Joachim De Weerd, July 2005
- 0532 Implementing Means-Tested Welfare Systems in the United States  
by Kathy Lindert, June 2005 (online only)
- 0531 La Focalización En El Programa De Desarrollo Humano Oportunidades De Mexico  
by Mónica Orozco y Cecilia Hubert, June 2005 (online only)
- 0530 Sistema de Identificación de la Población Objetivo: SIPO en Costa Rica  
by Roxana M. Viquez, June 2005 (online only)
- 0529 Targeting Social Spending To the Poor with Proxy-Means Testing: Colombia's SISBEN System  
by Tarsicio Castañeda, June 2005 (online only)



- 0528 Focalización De Programas En Chile: El Sistema CAS  
by Osvaldo Larrañaga, June 2005 (online only)
- 0527 Reforming Brazil's Cadastro Único to Improve the Targeting of the Bolsa Família Program  
by Bénédicte de la Brière and Kathy Lindert, June 2005 (online only)
- 0526 Designing and Implementing Household Targeting Systems: Lessons from Latin American and The United States  
by Tarsicio Castañeda and Kathy Lindert, with Bénédicte de la Brière, Luisa Fernandez, Celia Hubert, Osvaldo Larrañaga, Mónica Orozco and Roxana Viquez, June 2005 (online only). Also available in Portuguese.
- 0525 Unequal Prospects: Disparities in the Quantity and Quality of Labour Supply in sub-Saharan Africa  
by John Sender, Christopher Cramer and Carlos Oya, June 2005
- 0524 Pension Supervision: Understanding International Practice and Country Context  
by Richard P. Hinz and Anca Mataoanu, May 2005
- 0523 Social Security Coverage in Latin America  
by Rafael Rofman, May 2005
- 0522 A Technology White Paper on Improving the Efficiency of Social Safety Net Program Delivery in Low Income Countries: An Introduction to Available and Emerging Mobile Technologies  
by Mike Gallaher, May 2005 (online only)
- 0521 Aging and Poverty in Africa and the Role of Social Pensions  
by Nanak Kakwani and Kalanidhi Subbarao, May 2005 (online only)
- 0520 Delivery Mechanisms of Cash Transfer Programs to the Poor in Bangladesh  
by Shaikh S. Ahmed, May 2005 (online only)
- 0519 Portability Regimes of Pension and Health Care Benefits for International Migrants: An Analysis of Issues and Good Practices  
by Robert Holzmann, Johannes Koettl and Taras Chernetsky, May 2005 (online only)
- 0518 Who Has the Yam, and Who Has the Knife? Social Action Funds and Decentralization in Malawi, Tanzania, and Uganda  
by N. Mungai Lenneiye, May 2005
- 0517 Household Vulnerability and Children's Activities: Information Needed from Household Surveys to Measure their Relationship  
by Diane Steele, May 2005 (online only)

- 0516 The Effect of Child Labor on Mathematics and Language Achievement in Latin America  
by Mario A. Sanchez, Peter F. Orazem, and Victoria Gunnarsson, May 2005
- 0515 The Inter-Generational Persistence of Child Labor  
by Patrick M. Emerson and André Portela Souza, May 2005
- 0514 How Does Working as a Child affect Wage, Income and Poverty as an Adult?  
by Nadeem Ilahi, Peter F. Orazem, and Guilherme Sedlacek, May 2005
- 0513 Dynamics of Child Labor: Labor Force Entry and Exit in Urban Brazil  
by Suzanne Duryea, Jasper Hoek, David Lam and Deborah Levison, May 2005
- 0512 The Responses of Child Labor, School Enrollment, and Grade Repetition to the Loss of Parental Earnings in Brazil, 1982-1999  
by Marcelo Côrtes Neri, Emily Gustafsson-Wright, Guilherme Sedlacek and Peter F. Orazem, May 2005
- 0511 Child Labor, Schooling, and Poverty in Latin America  
by Guilherme Sedlacek, Suzanne Duryea, Nadeem Ilahi, and Masaru Sasaki, May 2005
- 0510 Changing Patterns of Child Labor around the World since 1950: The Roles of Income Growth, Parental Literacy and Agriculture  
by Victoria Gunnarsson, Peter F. Orazem, and Guilherme Sedlacek, May 2005
- 0509 Disability and Social Safety Nets in Developing Countries  
by Sophie Mitra, May 2005
- 0508 Social Funds: A Review of Public Sector Management and Institutional Issues  
by Mukhmeet Bhatia, May 2005
- 0507 Pension Reform in El Salvador  
by Rodrigo Acuña, April 2005
- 0506 How Changes in Benefits Entitlement Affect Job - Finding: Lessons from the Slovenian "Experiment"  
by Jan van Ours and Milan Vodopivec, April 2005
- 0505 A Guide to Multisector Labor Market Models  
by Gary S. Fields, April 2005

- 0504      Multinational Enterprises and Training Revisited: Do International Standards Matter?  
by Niels-Hugo Blunch and Paula Castro, March 2005
- 0503      Community-Based Health Insurance & Social Protection Policy  
by Steven Tabor, March 2005 (online only)
- 0502      Towards a Better Understanding of the Nature, Causes and Consequences of Youth Labor Market Disadvantage: Evidence for South-East Europe  
by Alexandre Kolev and Catherine Saget, March 2005 (online only)
- 0501      A Lecture on the Political Economy of Targeted Safety Nets  
by Lant Pritchett, January 2005

**To view Social Protection Discussion papers published prior to 2005, please visit  
[www.worldbank.org/sp](http://www.worldbank.org/sp).**



## Résumé

Ce rapport de synthèse résume les plus importants résultats de l'Inventaire des interventions d'appui à l'emploi des jeunes (IEJ). L'IEJ est une compilation de 289 études relatives à des interventions d'appui à l'emploi des jeunes dans 84 pays de toutes les régions du monde. L'objectif de cet inventaire est de renforcer la base empirique de la façon d'aborder le problème de l'emploi des jeunes. Le rapport décrit la méthodologie de la mise en place de l'inventaire et présente un analyse afin de (i) documenter les types de programmes; et (ii) identifier ce qui semble fonctionner en termes d'amélioration des conditions d'emploi des jeunes.

**Reseau pour le développement humain**

### **A propos de cette série**

Cette série de Documents de Travail a pour but de disséminer les résultats des travaux en cours de façon à encourager le dialogue et l'échange d'idées autour de la protection sociale. Les documents de cette série ne sont pas des publications formelles de la Banque mondiale. Cette publication n'a pas été soumise au processus de revue accordé aux publications officielles de la Banque mondiale. Les conclusions et interprétations sont de ce fait celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, des organisations affiliées, du Conseil des administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent. Pour obtenir une copie gratuite de ce document, veuillez contacter le service de protection social de la Banque mondiale par courrier: 1818 H Street, N.W, bureau G7-703, Washington, D.C. 20433-0001 ; par téléphone au (202) 458-5267, par fax au (202) 614-0471, ou par courriel: [socialprotection@worldbank.org](mailto:socialprotection@worldbank.org). Le document est aussi disponible sur le site web à [www.worldbank.org/sp](http://www.worldbank.org/sp).